Insee Dossier
Centre-Val de Loire

N° 1
Mars 2017

Atlas cartographique des quartiers prioritaires de la politique de la ville en Centre-Val de Loire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Premier ministre
COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

cget

Insee
Mesurer pour comprendre

Sommaire

Avant-propos 1

Synthèse 2

Cher 6
Communauté d'agglomération Bourges Plus : 6
Communauté de communes Coeur de France : 10
Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry : 14

Eure-et-Loir 18
Communauté d'agglomération Chartres métropole : 18
Communauté de communes du Dunois : 22
Communauté d'agglomération du Pays de Dreux: 26
Communauté de communes du Perche : 30

Indre 34
Communauté d'agglomération Castelroussine : 34
Communauté de communes du Pays d'Issoudun : 38

Indre-et-Loire 42
Communauté d'agglomération Tour(s)plus : 42
Communauté de communes du Val d'Amboise : 46

Loir-et-Cher 50
Communauté d'agglomération Blois Agglopolys : 50
Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois : 54
Communauté de communes du Pays de Vendôme : 58

Loiret 62
Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire (AgglO) : 62
Communauté de communes Giennoises : 66
Communauté d'agglomération Montargoise et Rives du Loing : 70
Communauté de communes Le Cœur du Pithiverais : 74
Communauté de communes du Sullias : 78

Pour comprendre ces résultats 82

Coordination
Direction régionale de l'Insee Centre-Val de Loire et Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Centre-Val de Loire

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de service :
Corinne Chevalier

Chefs de projets :
Pascale Casamayou
Stéphanie Hérant

Auteurs :
Stéphanie Hérant
Clément Meyniel
Hélène Lapeyre
Ludovic Raïs
Sophie Faure

Rédacteur en chef :
Olivier Ducrocq

Secrétaire de rédaction :
Hélène Fernandes

Relations médias : medias-centre@insee.fr
ISSN 2262-9238

@Insee 2017

Avertissement : *La géographie des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) présentés dans ce dossier est celle de 2015.*

Avant-propos

La politique de la ville est mise en place par les pouvoirs publics afin d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers les plus en difficulté, notamment en termes d'emploi, d'éducation et de logement, et ainsi de réduire les inégalités entre les territoires. Elle implique une intervention publique adaptée et ciblée sur ces quartiers et s'inscrit dans un périmètre d'action défini, appelé « géographie prioritaire ». C'est sur le critère unique de la faiblesse du revenu des habitants qu'ont été identifiés les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville, dont les contours précis et définitifs ont été définis en concertation avec les acteurs locaux.
La solidarité nationale s'y exprime à travers les contrats de ville. Ceux-ci sont parrainés et signés à l'échelle des intercommunalités et reposent sur trois enjeux : le développement de l'activité économique et de l'emploi, la cohésion sociale et l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers de la politique de la ville.
Compte tenu de sa grande diversité d'intervention (emploi, logement, éducation, jeunesse, culture …) la politique de la ville nécessite une action interministérielle. Les conventions interministérielles permettent de concentrer les moyens de droit commun dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les politiques des différents ministères intègrent donc la préoccupation des quartiers dans leurs modes d'intervention.
Le classement des établissements scolaires en réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+) a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire dans les établissements rencontrant le plus de difficultés sociales. Ainsi la géographie de l'éducation prioritaire est cohérente avec la géographie prioritaire de la politique de la ville.
Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) contribue à la transformation des quartiers prioritaires de la politique de la ville présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants et constitue une opportunité de transformation des conditions de vie des habitants.

Dans cet atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en Centre-Val de Loire, la précarité s'appréhende en premier lieu par le niveau de vie des habitants. Celui-ci est approché par le revenu par unité de consommation médian des habitants : la moitié des résidents dispose de moins que de ce revenu, l'autre moitié de plus. Si cet indicateur est faible par construction, puisque c'est le revenu qui a permis de déterminer les contours des QPV, les conditions de vie des habitants des quartiers ne peuvent se réduire à l'étude d'un individu médian. Ainsi, au sein d'un même quartier peuvent cohabiter des personnes en grande précarité financière et des personnes moins en difficulté. L'hétérogénéité des situations des résidents des QPV peut être approchée par la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur à un seuil déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population (seuil de pauvreté) via le taux de pauvreté. Les quartiles des revenus disponibles rendent aussi compte de la dispersion des situations de précarité.

Cette précarité monétaire des habitants des quartiers peut être liée à leur situation familiale et personnelle : monoparentalité, isolement des personnes vivant seules, charge d'une famille nombreuse, faible niveau de qualification ou encore nationalité. Ces aspects peuvent en effet constituer des freins à l'emploi ou au retour à l'emploi, appréhendés dans cet atlas par le taux d'emploi et la proportion de chômeurs de longue durée. Ils se conjuguent avec la situation locale du marché du travail et les conditions physiques d'accès à ce marché (enclavement, manque de transport en commun...).

Le taux de scolarisation des 15-24 ans permet quant à lui d'appréhender la capacité qu'auront les citoyens de demain à s'intégrer sur le marché du travail.

Le document établit a été conçu comme un outil d'aide à la décision pour les acteurs de la politique de la ville dans le cadre des actions prioritaires qu'ils devront mettre en place sur leurs territoires.

Yvonne Pérot
Directrice régionale Insee Centre-Val de Loire

Sylvie Hirtzig
Directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Centre-Val de Loire, Loiret
DRDJSCS

En région Centre-Val de Loire, 52 quartiers ont été identifiés comme prioritaires au titre de la politique de la ville en raison du faible niveau de revenu de leurs habitants. Ces quartiers comptent en moyenne 3 000 habitants. Ce sont ainsi 157 000 habitants au total dans la région qui sont concernés par la politique de la ville. Ils résident dans 30 communes appartenant à 19 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

L'environnement géographique et économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), selon qu'il est plus ou moins dynamique et favorisé, peut avoir une influence sur leur développement et jouer un rôle moteur dans leur désenclavement et la maximisation des chances offertes à leurs habitants. L'analyse des caractéristiques démographiques et économiques des résidents de ces quartiers dessine trois profils de quartiers en lien avec leur environnement. Les premiers sont majoritairement situés en frange francilienne et présentent des profils de population différenciés et des difficultés économiques marquées par rapport à l'intercommunalité qui les abrite. Les seconds présentent également des profils de population différenciés, tout en bénéficiant de la dynamique économique de leur agglomération. Enfin, les habitants de la troisième famille de QPV ne se distinguent, au sein de leur EPCI, que par des revenus plus faibles.
Cette disparité entre les quartiers est confirmée par l'absence de corrélation entre le revenu médian des habitants d'un EPCI et le revenu médian des résidents de ses QPV (figure 1). Au sein d'un même EPCI, peuvent coexister des quartiers dont les habitants sont très pauvres et d'autres où résident des personnes moins défavorisées, et ce quel que soit le revenu médian de l'EPCI et sa position vis à vis des autres EPCI comportant des QPV.

Les EPCI ont par ailleurs un rôle défini par la loi (cf loi politique de la ville) de prise en charge de la politique de la ville. Le potentiel financier théorique permet une comparaison des ressources mobilisables par chaque intercommunalité pour la mettre en œuvre. Calculé en appliquant aux bases d'imposition de l'EPCI les taux moyens nationaux, il constitue une mesure des moyens théoriquement à sa disposition pour financer l'ensemble de ses actions, y compris la politique de la ville. Ces ressources financières sont liées en partie au revenu et au patrimoine global des habitants par le biais des impôts locaux, mais également, directement ou indirectement, à la présence d'entreprises sur le territoire ainsi qu'à la dotation de l'État.

1 Revenus disponibles par UC médians dans les EPCI et QPV de la région Centre-Val de Loire

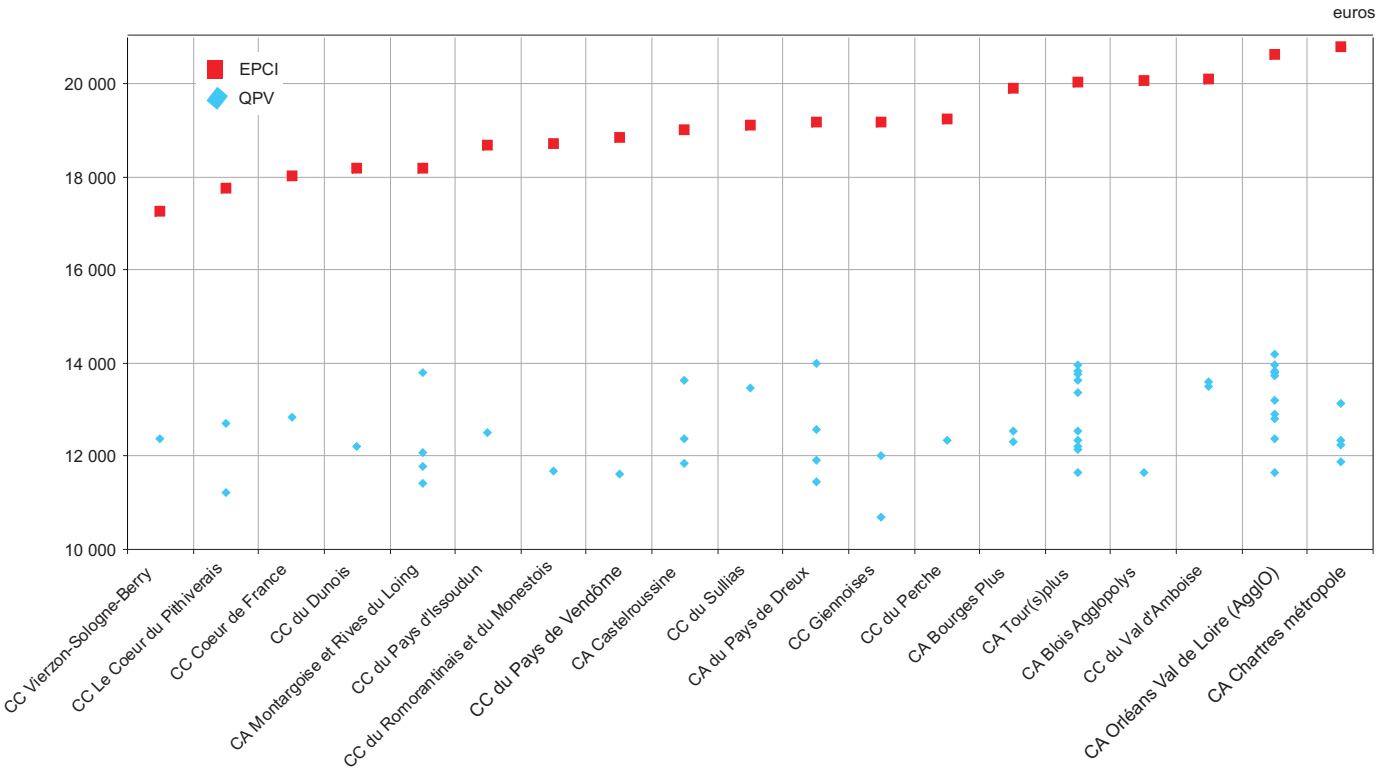

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Parmi les EPCI ayant mis en place un contrat de ville, ce potentiel financier théorique varie entre 800 euros par habitant pour la communauté d'agglomération du Pays de Dreux et environ 1 300 euros par habitant pour la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire *(figure 2)*.

Ce potentiel financier théorique est à mettre en perspective avec la part de la population de l'EPCI résidant en QPV. L'observation combinée de leur potentiel financier par habitant et de la part de leur population résidant en QPV permet une comparaison des moyens mobilisables par chaque EPCI pour déployer les actions définies dans le contrat de ville auprès de chaque habitant des quartiers prioritaires.
La CA du Pays de Dreux, la CC du Dunois et la CC Vierzon-Sologne-Berry sont les trois EPCI dont les ressources théoriques mobilisables dans ce cadre sont les plus faibles au regard de la population concernée. Dans la CA du Pays de Dreux, le potentiel financier théorique de l'intercommunalité est le plus faible parmi les EPCI avec 800 euros par habitant et plus de 12 % de la population réside en QPV. Dans les communautés de communes du Dunois et Vierzon-Sologne-Berry le potentiel financier théorique par habitant est en deçà de la moyenne des 19 intercommunalités concernées par la politique de la ville et plus de 14 % de la population résident en QPV *(figure 2)*.

C'est dans la CA Montargoise et Rives du Loing et la CC Le Cœur du Pithiverais que les parts de la population résidant en QPV sont les plus importantes de la région (respectivement 16,6 % et 19,5 %). Mais ces deux EPCI disposent d'un potentiel financier estimé plus élevé que les précédents et sont donc, théoriquement, moins limités dans leurs actions en faveur de leurs habitants les plus défavorisés.

Parmi les six préfectures de département de la région, les communautés d'agglomération Castelroussine et Orléans Val de Loire sont, en théorie, les plus à même de venir en aide aux habitants des QPV. En effet, ces deux intercommunalités disposent de potentiels financiers théoriques parmi les plus élevés des EPCI de la région concernés par la politique de la ville au regard de la part de leur population vivant en QPV.
Les communautés d'agglomération Bourges Plus, Tour(s)plus et Blois Agglopolys disposent de potentiels financiers légèrement supérieurs à la moyenne des autres EPCI de la région ayant signé des contrats de la ville (1 100 euros par habitant chacune). Mais la part de population en QPV des deux premières intercommunalités est aussi un peu au dessus de la moyenne.
La CA Chartres métropole se distingue par une faible part de population résidant en QPV. Mener des actions en faveur des habitants les plus pauvres ne devrait donc, en théorie, pas poser de problème dans cet EPCI.

2 Potentiel financier et part de la population de l'EPCI résidant en QPV

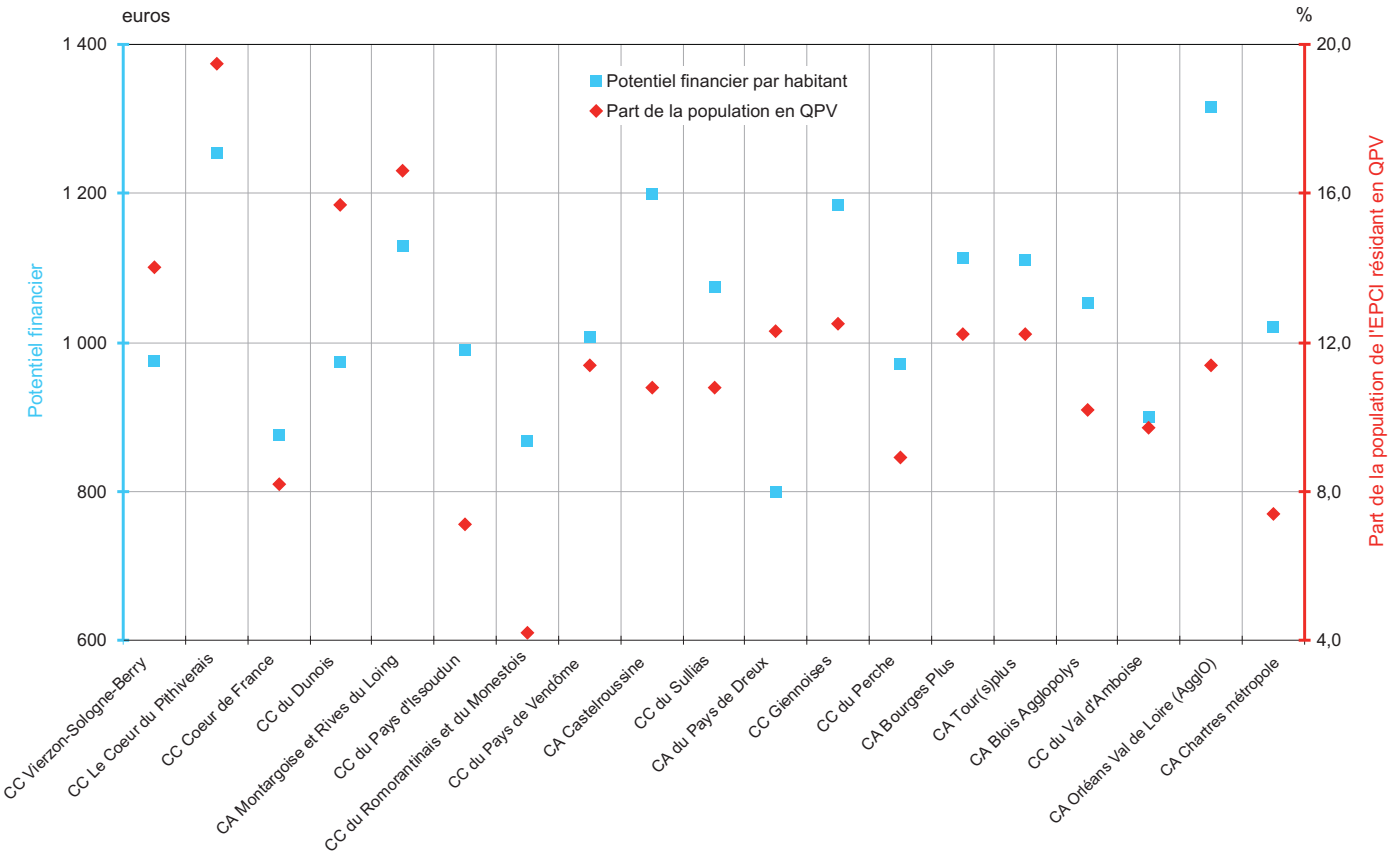

Sources : Insee, recensement de la population 2013 ; DGCL 2011

3 Liste des contrats de ville ayant un quartier de la politique de la ville

EPCI	Nombre de communes dans l'EPCI	Population de l'EPCI	Part de la population de l'EPCI résidant en QPV	Revenu disponible par UC médian des habitants de l'EPCI	Potentiel financier par habitant de l'EPCI	Communes concernées	Quartiers	Population du quartier	Revenu médian du quartier
CHER									
CA Bourges Plus	16	97 862	12,2%	19 911	1 112	Bourges	Bourges Nord	9 503	12 314
							Val d'Auron-Bourges	2 465	12 553
CC Coeur de France	19	19 316	8,2%	18 028	875	Saint-Amand-Montrond (*)	Le Vernet-Saint Amand Montrond	1 578	12 841
CC Vierzon-Sologne-Berry	10	32 691	14,0 %	17 267	975	Vierzon	Clos du Roy-Centre Ville-Vierzon	4 581	12 370
EURE-ET-LOIR									
CA Chartres métropole	47	121 684	7,4 %	20 799	1 020	Chartres	Quartier des Clos	2 553	12 360
						Lucé	Vieux Puits	1 934	12 248
							Bruxelles-Arcades-Béguines	2 168	13 153
						Mainvilliers	Tallemont-Bretagne	2 310	11 898
CA du Pays de Dreux	78	112 247	12,3 %	19 177	799	Dreux, Vernouillet	Les Bâtes Tabellionne	4 927	11 901
						Dreux, Vernouillet	Les Rochelles-Barthou	1 289	12 570
							Dunant-Kennedy	6 485	11 464
						Vernouillet	Les Vauvettes	1 078	14 005
CC du Dunois	5	17 423	15,7 %	18 204	973	Châteaudun	Camus-Schweitzer	2 728	12 203
CC du Perche	19	18 292	8,9 %	19 254	972	Nogent-le-Rotrou	Le Val	1 628	12 357
INDRE									
CA Castelroussine	15	74 738	10,8 %	19 021	1 199	Châteauroux	Beaulieu	1 634	12 385
							Saint-Jean-Saint-Jacques	4 877	11 845
							Vaugirard-Saint-Christophe	1 597	13 620
CC du Pays d'Issoudun	12	20 907	7,1 %	18 688	990	Issoudun (*)	Nation Bernardines	1 484	12 527
INDRE-ET-LOIRE									
CA Tour(s)plus	22	290 114	12,2 %	20 047	1 111	Tours	Bords de Loire	1 773	12 551
							Maryse Bastié	2 018	13 775
							Sanitas	8 783	11 637
							Europe	2 696	13 369
							Rives du Cher	2 546	13 957
							Rochepinard	1 078	12 352
							Fontaines	3 008	12 153
						Saint-Pierre-des-Corps	Rabaterie	5 286	13 823
						La Riche	Niqueux Bruère-Marcel Pagnol	1 932	13 626
						Joué-lès-Tours	Rabière	6 218	12 229
CC du Val d'Amboise	14	28 210	9,7 %	20 108	899	Amboise	La Verrerie	1 095	13 585
							Patte d'Oie-Malétrenne-Plaisance	1 629	13 507
LOIR-ET-CHER									
CA Blois Agglopolys	48	104 620	10,2 %	20 067	1 053	Blois	Kennedy-Coty-Croix Chevallier-Sarrazines	10 703	11 652
CC du Pays de Vendôme	12	28 009	11,4 %	18 854	1 007	Vendôme	Les Rottes	3 202	11 629
CC du Romorantinais et du Monestois	15	32 337	4,2 %	18 727	868	Romonrantin-Lanthenay	Les Favignolles	1 348	11 675
LOIRET									
CA Montargoise et Rives du Loing	15	60 825	16,6 %	18 206	1 128	Chalette-sur-Loing	Vésine	1 193	12 085
						Chalette-sur-Loing, Montargis	Le Bourg-Chautemps	1 969	11 794
						Chalette-sur-Loing, Montargis,Villemandeur	Le Plateau	3 913	11 413
						Montargis	La Chaussée	3 009	13 807
CA Orléans Val de Loire (AggIO)	22	276 632	11,4 %	20 637	1 316	Fleury-les-Aubrais	Le Clos de La Grande Salle	1 720	13 743
							Andrillons Ormes du mail	2 010	12 820
							Lignerolles	1 166	13 841
						Saint-Jean-de-Braye	Pont Bordeau	1 223	13 204
						Saint-Jean-de-la Ruelle	Les 3 Fontaines	2 479	11 655
							Les Chaises	984	13 803
						Orléans	Dauphine	1 337	13 960
							La Source	11 261	12 894
							Argonne	7 972	12 394
							Blossières	1 514	14 190
CC du Sullias	11	12 870	10,8 %	19 123	1 075	Sully-sur-Loire (*)	Le Hameau	1 384	13 473
CC Giennoises	11	25 598	12,5 %	19 189	1 185	Gien	Champ de la Ville	1 676	10 682
							Montoire	1 515	12 018
CC Le Cœur du Pithiverais	3	13 340	19,5 %	17 760	1 254	Pithiviers	Quartiers Nord	1 450	12 718
							Saint Aignan	1 157	11 207

(*) : communes entrantes
Sources : Insee, recensement de la population 2013 ; DGFIP; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012 ; DGCL 2011

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville en région Centre-Val de Loire

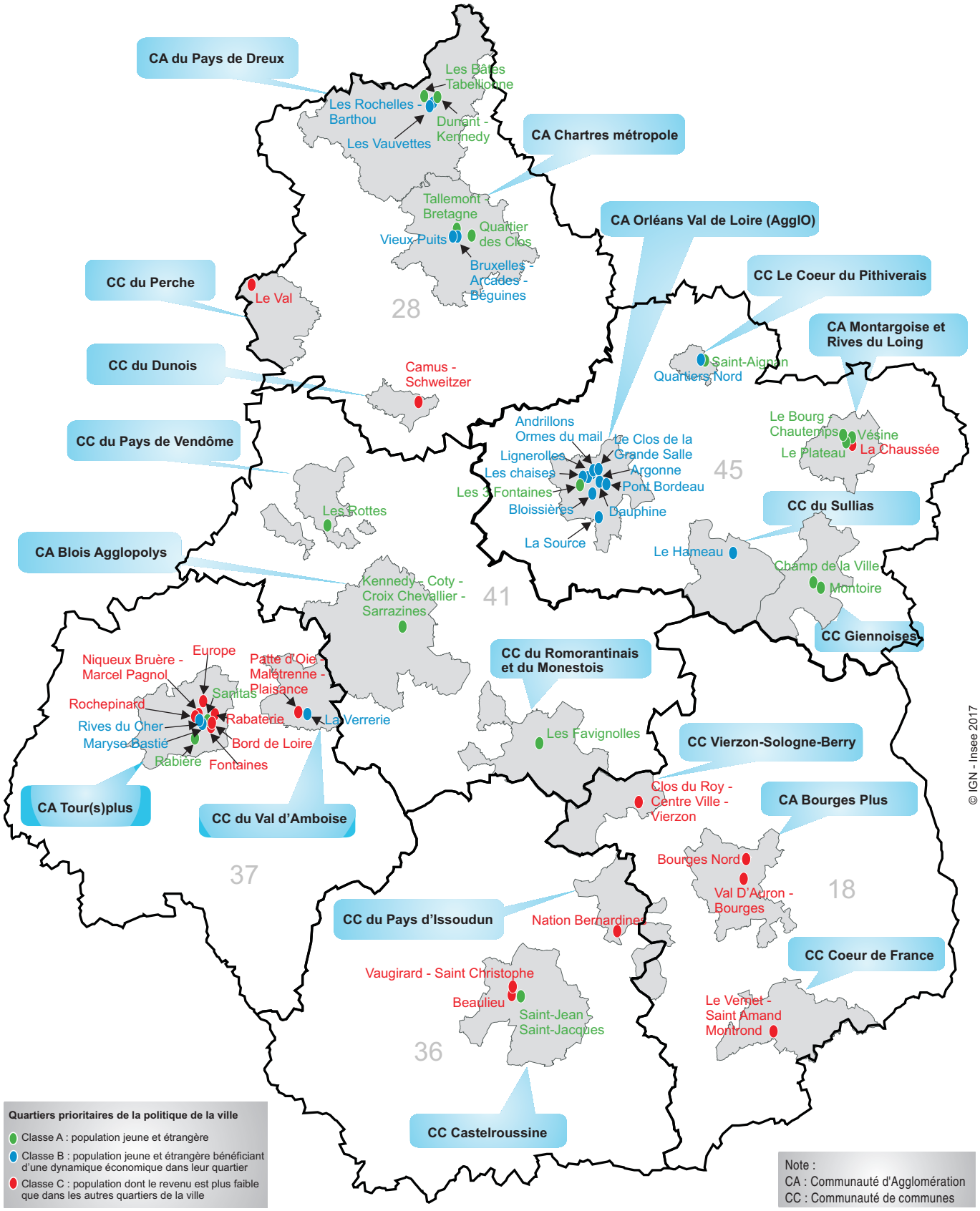

Champ : découpage géographique des EPCI 2015
Source : Insee, Recensement de la population 2013

Les quartiers de la politique de la ville de la communauté d'agglomération Bourges Plus

Depuis sa création en 2002, la communauté d'agglomération de Bourges, Bourges Plus, a regroupé autour de la ville centre 15 autres communes. Près de 98 000 habitants résident dans l'EPCI *(définitions)*. Par la présence de secteurs innovants et d'emplois d'encadrement, Bourges Plus et son environnement disposent d'un certain nombre d'atouts pour attirer de jeunes actifs qualifiés. Aussi, le niveau de vie *(définitions)* des habitants de l'intercommunalité est plutôt favorable, avec un revenu disponible par unité de consommation (UC) médian *(définitions)* de près de 20 000 euros *(figure 4)*.

La réforme de la géographie prioritaire définit, au sein de l'agglomération, deux quartiers de la politique de la ville (QPV) où vivent 12 000 personnes. Ces quartiers sont situés sur la commune de Bourges, l'un au nord et l'autre autour du Lac d'Auron *(figure 1)*. Les habitants de ces deux QPV affichent des caractéristiques différentes et ne sont pas confrontés aux même difficultés. Toutefois, leur niveau médian *(définitions)* de revenu est sensiblement le même, très proche de la moyenne des QPV.

Le quartier Bourges Nord regroupe d'anciens quartiers prioritaires dont la Chancellerie, les Gibjoncs et le Moulon. Ces quartiers résidentiels se sont développés durant les années 50 à 70, séparés du centre ville par la ligne de chemin de fer. Ce regroupement a donné naissance à l'un des trois plus importants quartiers de la région, avec une population de plus de 9 500 habitants *(figure 6)*.

Depuis 2005, les programmes de rénovation urbaine (PRU) ont modifié la physionomie de ces quartiers. Le renouvellement de l'habitat devrait se poursuivre avec le nouveau plan national de rénovation urbaine (NPNRU), le quartier des Gibjoncs faisant partie de la liste des 200 quartiers d'intérêt national. Cet objectif de rénovation du parc de logements, qui vise à favoriser une plus grande mixité, est un des axes du contrat de ville. La population de Bourges Nord vieillit et la part des personnes de 60 ans ou plus est supérieure de quatre points à celle de la moyenne des QPV de la région *(figure 5)*.

Toutefois, la part des moins de 25 ans reste élevée par rapport à celle de l'EPCI.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération Bourges Plus

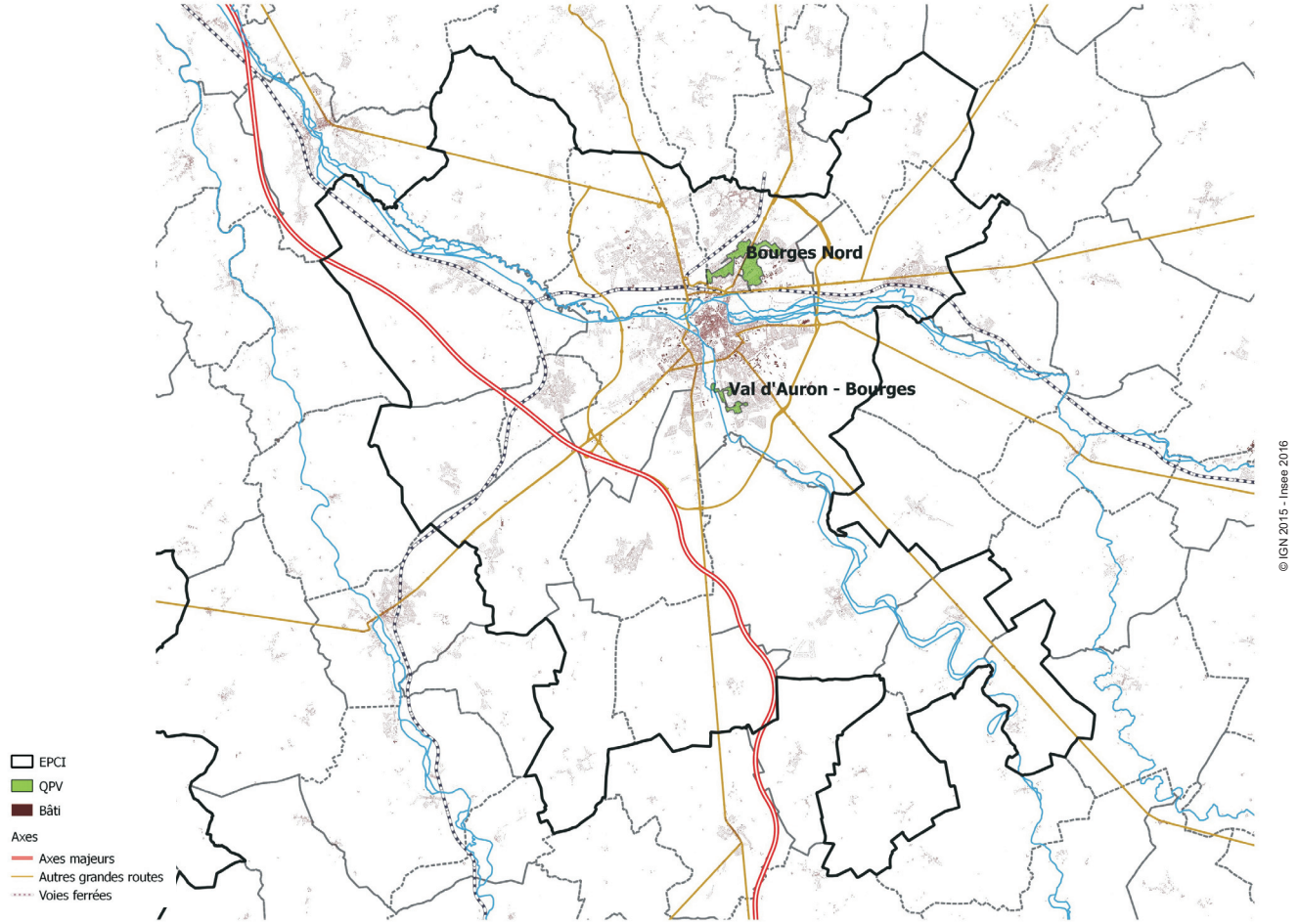

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

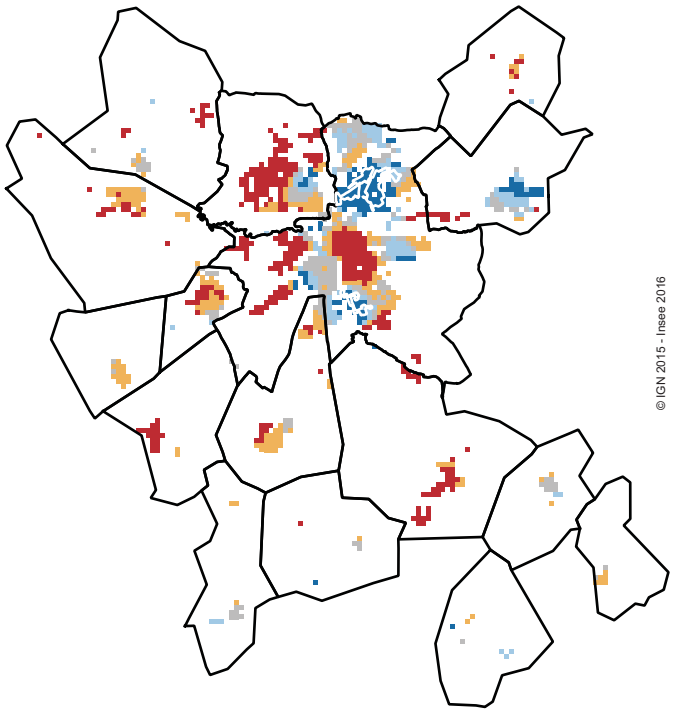

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

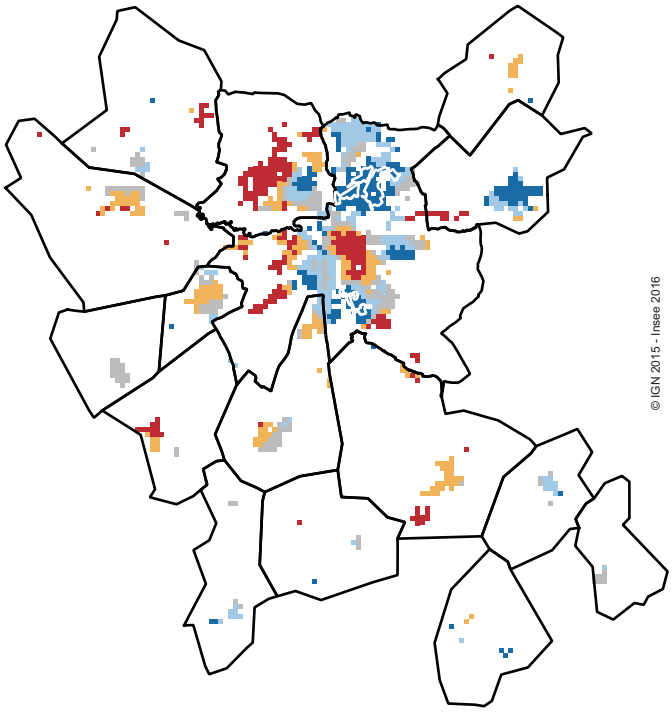

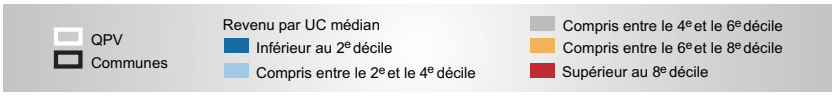

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Le niveau de vie médian des habitants du quartier est proche de celui de la moyenne des QPV *(figure 4)*. Toutefois, en lien entre autres avec la forte présence de retraités, les revenus ne résultent que pour la moitié de revenus d'activité (salariée, non salariée et indemnités chômage). Cette proportion est l'une des plus faibles des QPV de la région. Ceci est aussi dû à des difficultés d'insertion sur le marché du travail, notamment pour les femmes. En effet, seules quatre personnes sur dix en âge de travailler sont en emploi *(figure 9)*. Parmi elles, une sur quatre occupe un emploi précaire, taux identique à la moyenne des QPV.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

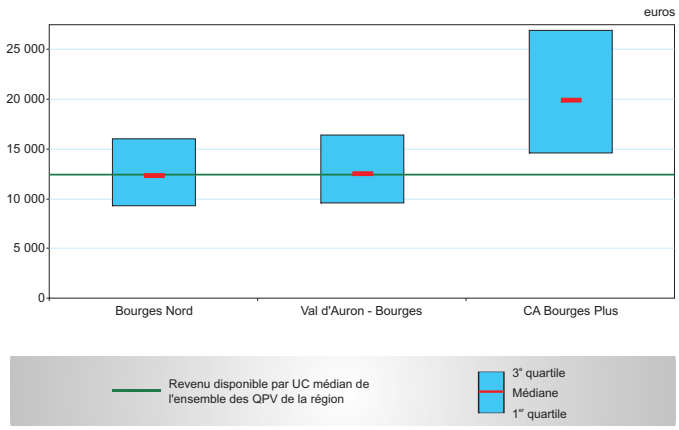

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

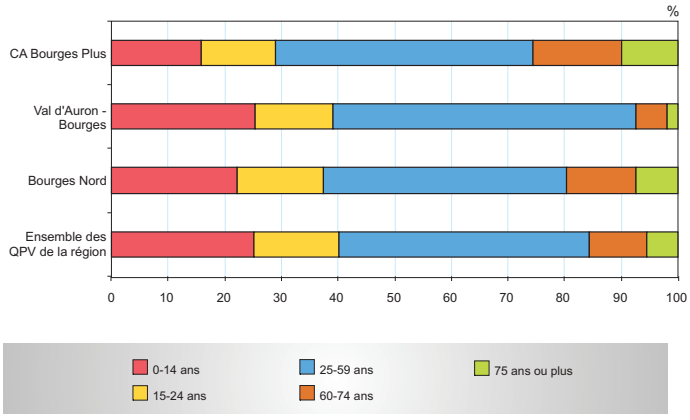

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Bourges Nord	9 503	23,1	3,8	45,4	16,1	46,2	47,1	41,0
Val d'Auron - Bourges	2 465	36,6	3,3	45,8	5,4	43,9	43,3	37,6
CA Bourges Plus	97 862	17,3	1,3	39,4	4,3	14,0	29,2	23,4
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

L'entrée sur le marché du travail est rendue difficile pour une population peu, voire pas diplômée, plus nombreuse dans le quartier Bourges Nord. Les difficultés de mobilité des habitants, notamment le manque de moyens de locomotion amplifient le phénomène. Ainsi, nombreux sont les résidents en chômage de longue durée (plus d'un an) *(figure 8)* et les allocataires percevant le RSA *(figure 6)*. Les politiques publiques déjà en place avec la zone franche urbaine au nord de la gare ou prévues au contrat de ville, peuvent permettre de limiter les difficultés liées à l'emploi dans le quartier. Encourager la mobilité des résidents, en développant notamment le réseau de transports en commun, renforcera l'efficacité des nombreuses actions mises en place dans le cadre de la politique de la ville.

Deux collèges à proximité de Bourges Nord sont intégrés au réseau d'éducation prioritaire de l'académie d'Orléans-Tours. Le contrat de ville prévoit le suivi d'un certain nombre de mesures en faveur de la réussite éducative.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

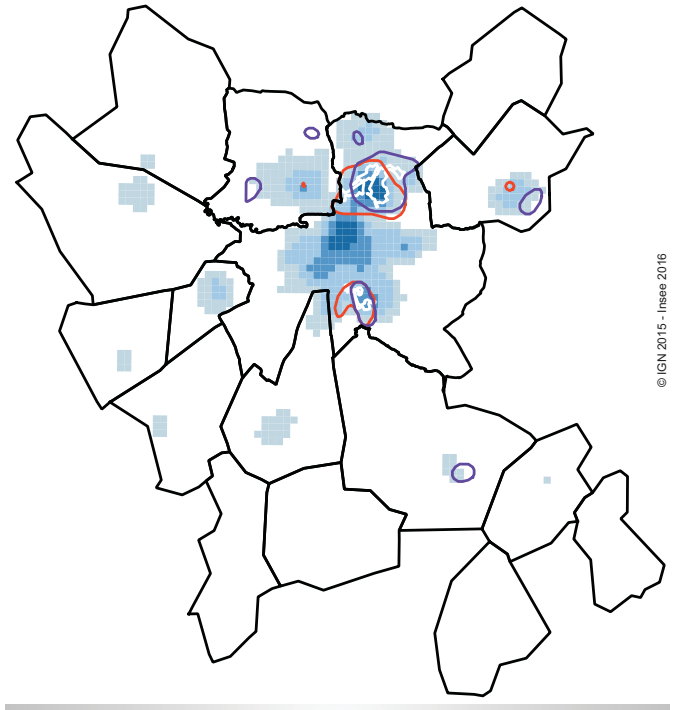

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

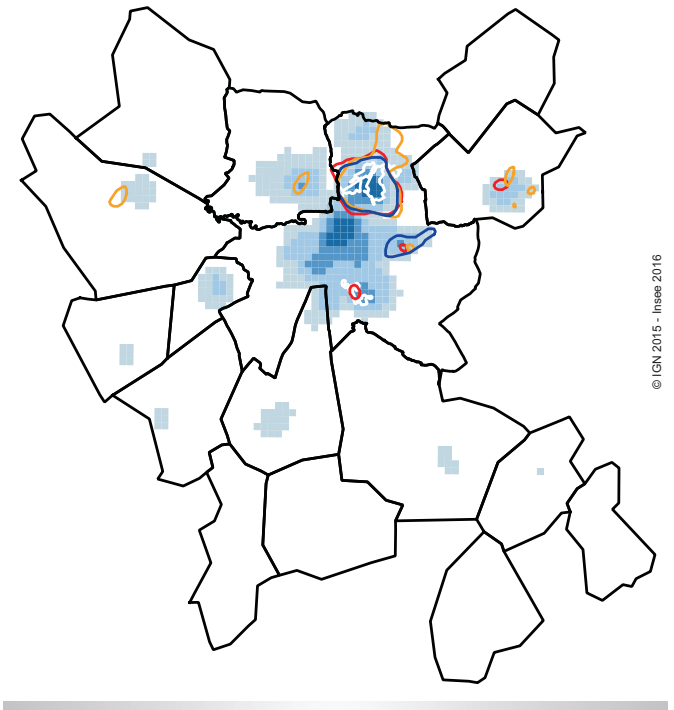

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Bourges Nord	48,0	62,8	40,3	35,7	25,5	7,8
Val d'Auron - Bourges	53,4	69,5	54,7	49,6	23,0	8,3
CA Bourges Plus	59,3	65,0	62,5	59,1	13,5	2,5
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Le quartier du Val d'Auron, au sud-est de Bourges est issu d'une logique d'urbanisation différente avec un objectif de mixité et d'intégration d'un pôle d'activité au sein du quartier résidentiel. Sa construction remonte aux années 70 et s'est poursuivie jusqu'aux années 90. Avec près de 2 500 habitants *(figure 6)*, le Val d'Auron abrite une population plus jeune que Bourges Nord. Un habitant sur quatre a moins de 25 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans ne représentent que 7,5 % de la population, soit 18 points de moins que dans l'EPCI et deux fois moins qu'en moyenne des QPV de la région *(figure 5)*. Les familles monoparentales sont très présentes dans ce quartier *(figure 7)*. À l'inverse, la population de nationalité étrangère est à peine plus importante que dans l'agglomération berruyère. Contrairement à la population de Bourges Nord, et certainement en lien avec la présence de la zone d'activité, les habitants de Val d'Auron occupent plus souvent un emploi. Ainsi, le taux d'emploi y est supérieur de neuf points à celui de la moyenne des QPV de la région. Ce meilleur accès à l'emploi concerne également les femmes puisqu'une sur deux travaille. Ceci étant, les revenus restent modestes et la part des allocataires dont le revenu est composé en grande partie de prestations sociales est élevée.

Les jeunes de ce quartier sont beaucoup plus souvent scolarisés qu'en moyenne des QPV avec un taux de scolarisation proche de celui de l'EPCI. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans au chômage ou inactifs sont moins nombreux qu'à Bourges Nord *(figure 8)*.◆

10 Parc de logements majoritaire

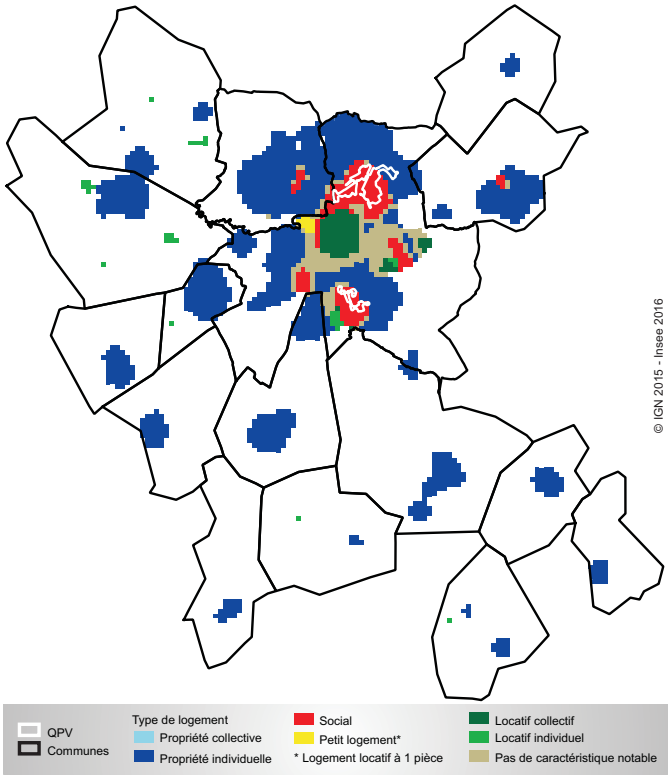

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Le quartier prioritaire de la communauté de communes Cœur de France

La communauté de communes Cœur de France est composée de19 communes et compte19 300 habitants. En termes de revenus, ses habitants sont assez défavorisés avec un niveau de vie médian *(définitions)*, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)*, parmi les plus faibles des EPCI *(définitions)* de la région ayant un quartier de la politique de la ville (QPV). La situation au regard de l'emploi est également plus défavorable sur ce territoire rural où la population est peu qualifiée et âgée.

La communauté de communes Cœur de France est entrée dans le périmètre de la politique de la ville en 2015. En effet, le quartier Le Vernet, situé à Saint-Amand-Montrond *(figure 1)*, a été identifié comme quartier prioritaire en raison de la faiblesse des revenus de ses habitants. Ce QPV héberge 1 600 personnes, soit 8,2 % des habitants de l'intercommunalité *(figure 6)*.

Les habitants de ce nouveau quartier disposent d'un niveau de vie médian faible par construction mais un peu plus élevé qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région : 12 800 euros contre 12 400 euros *(figure 4)*. Le taux de pauvreté *(définitions)* y est un peu moins élevé *(figure 6)*. Les difficultés économiques sont toutefois présentes dans ce quartier qui accueille une proportion importante d'allocataires CAF dont le revenu est principalement composé de prestations sociales, ainsi que d'allocataires bénéficiant du RSA socle *(figure 6)*. Par ailleurs, les familles monoparentales y sont plus nombreuses *(figure 7)*.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes Cœur de France

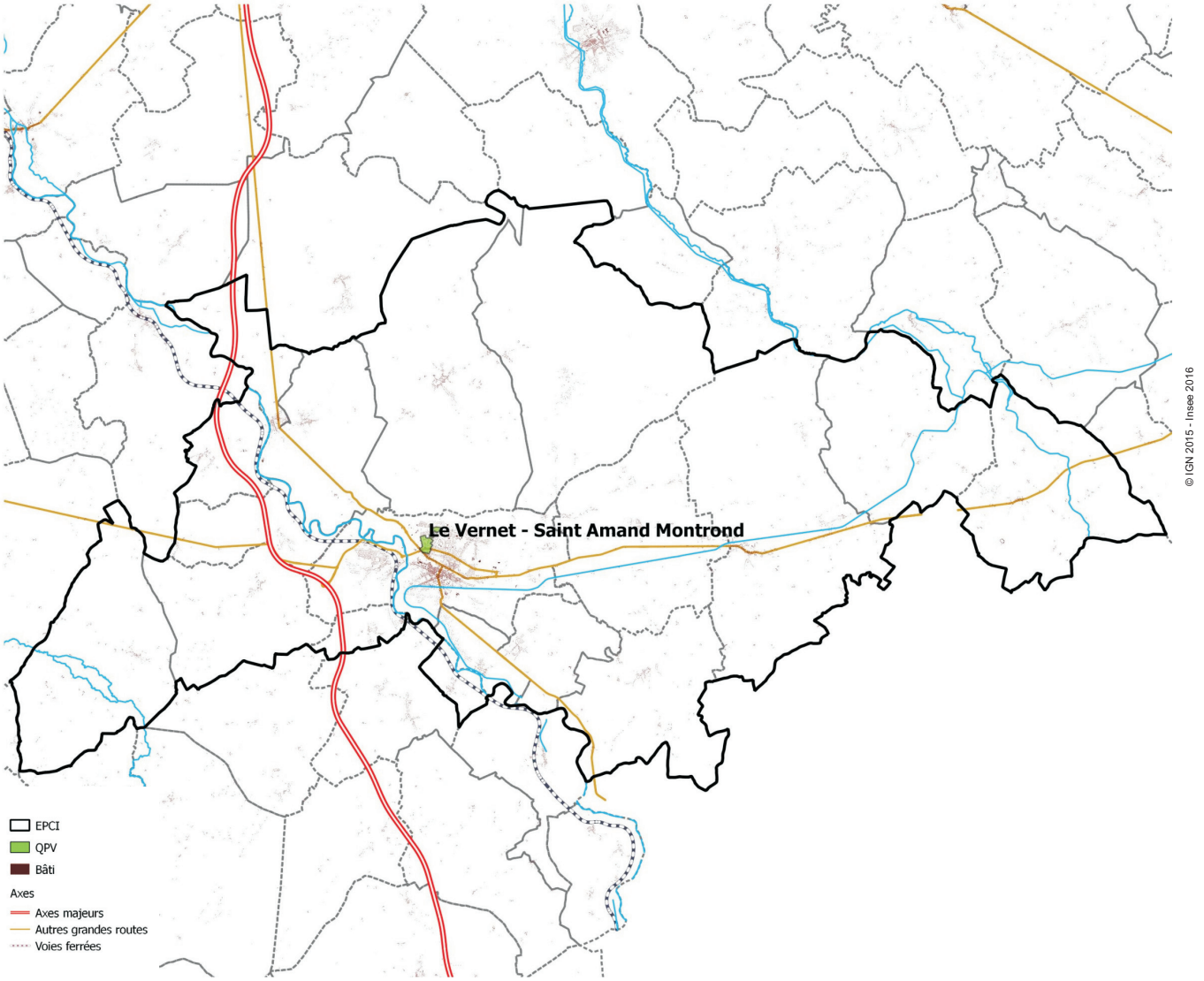

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

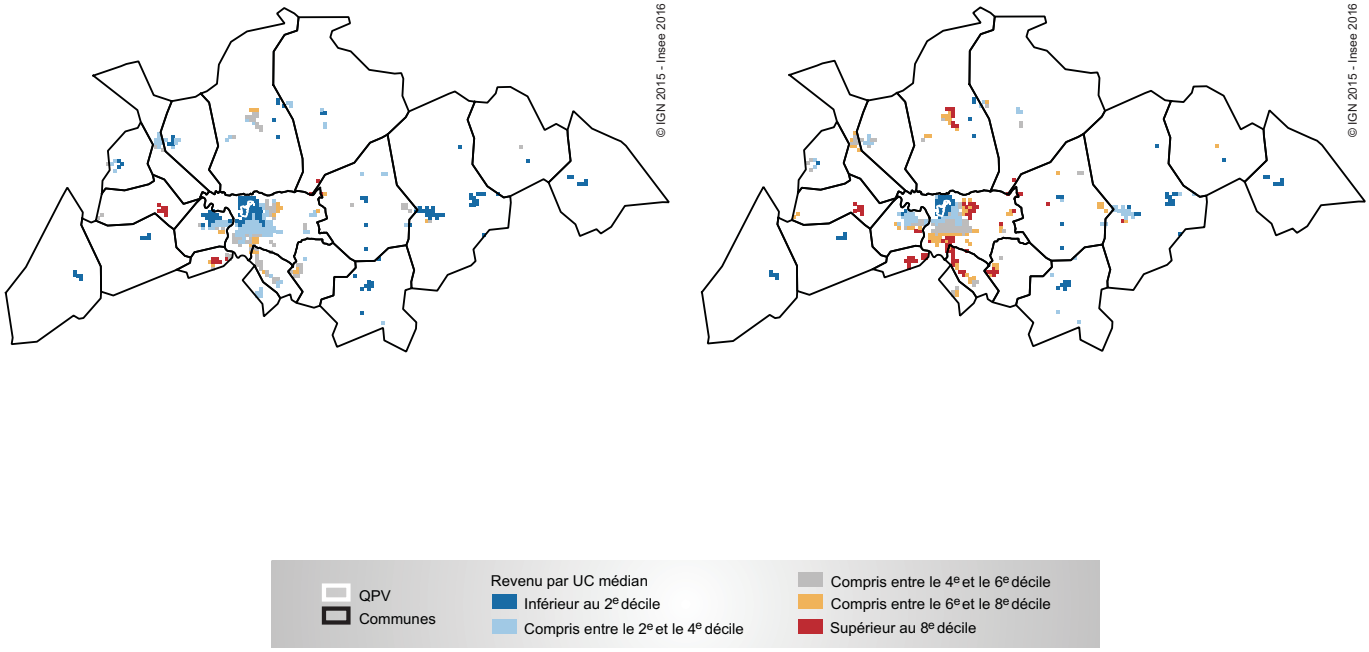

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Ce quartier se différencie de la majorité des autres QPV de la région par la faible présence de résidents de nationalité étrangère et de grands ménages *(figure 6)*. À l'inverse, plus de la moitié des ménages sont composés d'une seule personne. Il s'agit notamment de personnes de 60 ans ou plus qui représentent près d'un habitant sur quatre. Comparée à celle des autres QPV de la région, la population du Vernet est âgée *(figure 5)*. Le poids des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible *(définitions)* est d'ailleurs particulièrement important.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

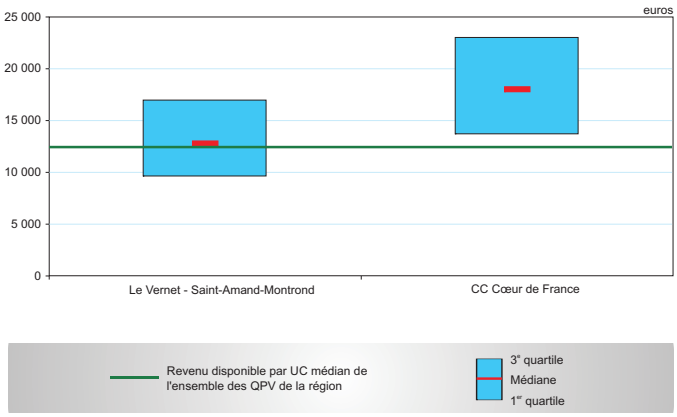

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

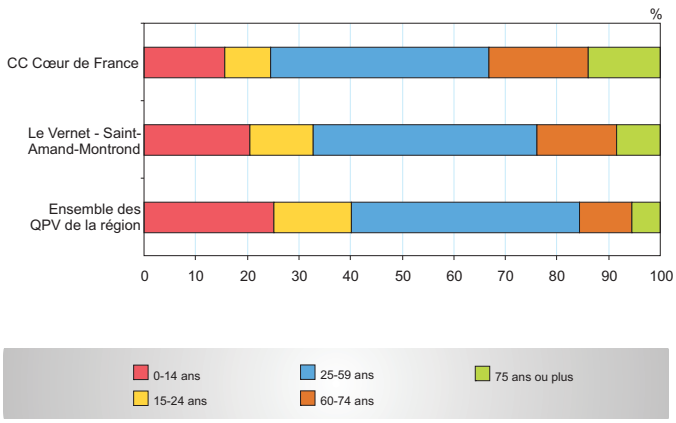

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seulsl au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Le Vernet - Saint Amand Montrond	1 578	20,0	1,4	52,8	3,6	42,6	39,9	36,0
CC Cœur de France	19 316	15,8	1,2	37,4	1,5	16,0	26,9	21,6
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

Les jeunes âgés de 16 à 24 ans sont peu scolarisés *(figure 9)*. Aussi, le contrat de ville prévoit entre autres mesures d'accompagner les jeunes « décrocheurs » ou encore de favoriser l'accès aux études supérieures et aux filières longues. La population est peu diplômée. Ce constat s'explique en partie par la structure de l'économie locale, essentiellement tournée vers l'agriculture et l'industrie, et le déficit de formations qualifiantes. Les jeunes au chômage ou inactifs ainsi que les chômeurs de longue durée (plus d'un an) sont surreprésentés dans le quartier *(figure 8)*.
La situation au regard de l'emploi est cependant plus favorable dans le quartier qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région. Un peu moins de la moitié des habitants du Vernet en âge de travailler ont un emploi. Cette proportion est toutefois faible comparée à celle de la communauté de communes (60 %). Face à cette situation, les acteurs locaux de la politique de la ville prévoient, dans le contrat de ville, de renforcer le développement économique du quartier en mobilisant les aides à la reprise d'emploi, en développant les modes adaptés de garde d'enfants, mais aussi en favorisant la création d'entreprises par les habitants du quartier.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

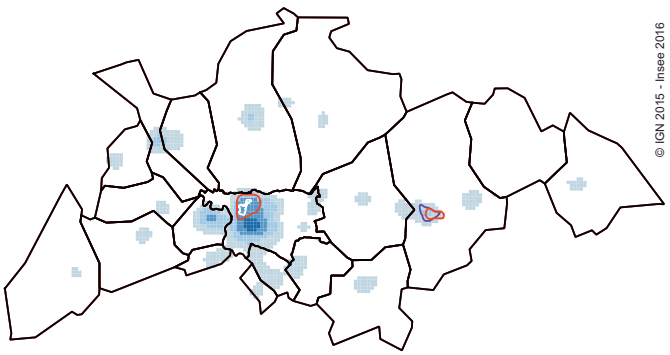

QPV
Communes
Ménages de 3 enfants ou plus
Familles monoparentales

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

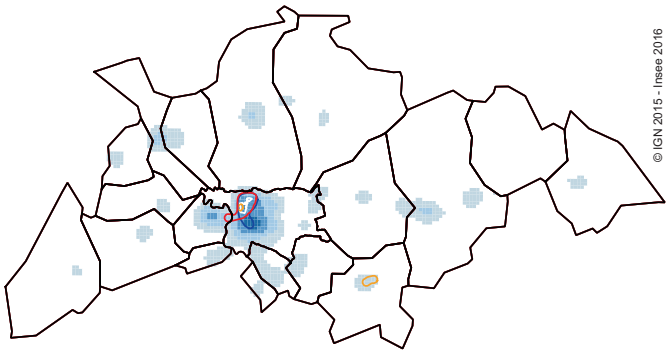

QPV
Communes
chômeurs de longue durée
15-24 ans au chômage et inactifs
Actifs sans diplôme

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Le Vernet - Saint Amand Montrond	41,0	62,6	48,3	48,4	23,7	6,8
CC Cœur de France	49,9	59,0	60,4	56,9	12,4	3,0
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Construit à la fin des années 70 pour répondre à une forte demande de logements liée à l'exode rural, le quartier du Vernet bénéficie d'un processus de résidentialisation qui le rend attractif. Le périmètre du QPV intègre également la cité Didier Gerbaud qui se compose d'immeubles plus anciens comptant beaucoup de logements.◆

10 Parc de logements majoritaire

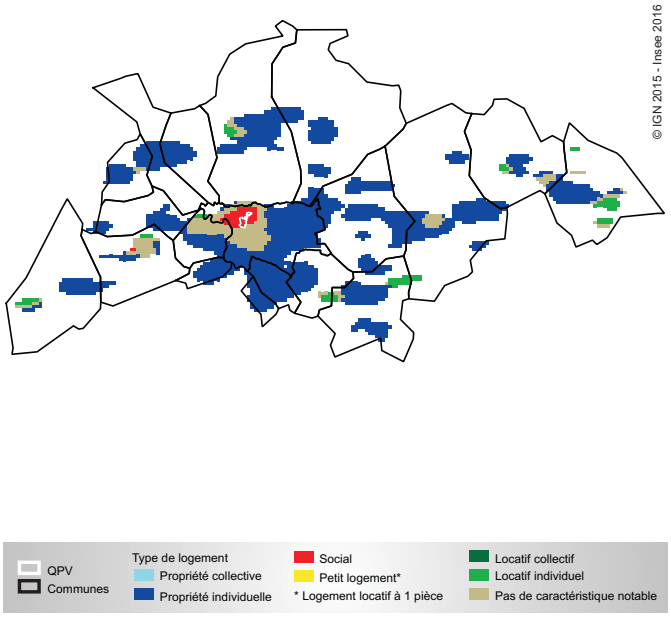

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Le quartier de la politique de la ville de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

La communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry est composée de 10 communes et compte 32 700 habitants. Entre baisse de population et repli de l'emploi, le territoire autour de Vierzon est confronté à des difficultés. Aussi, les habitants de l'intercommunalité sont les moins favorisés en termes de revenus parmi les habitants des 19 EPCI *(définitions)* de la région concernés par la politique de la ville. Leur niveau de vie médian, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)*, qui s'élève à 17 300 euros, est inférieur de 3 500 euros à celui des habitants de la communauté d'agglomération de Chartres, les plus favorisés, et de 500 euros à ceux de la communauté de communes Le Cœur du Pithiverais, classée en avant dernière position.

La communauté de communes n'abrite qu'un quartier de la politique de la ville (QPV) dans lequel résident 4 600 habitants, soit un septième de sa population *(figure 6)*. Ce quartier, Clos du Roy - Centre ville, est situé sur la commune de Vierzon *(figure 1)*. Le niveau de vie médian des habitants (12 370 euros par UC) est similaire à celui de l'ensemble de la population des QPV de la région *(figure 4)*. Cette valeur médiane masque toutefois des situations différentes : l'écart de niveau de vie entre les 25 % des habitants les plus pauvres du quartier et les 25 % les moins pauvres est l'un des plus importants parmi les QPV de la région *(figure 4)*. Par ailleurs, l'écart de revenu disponible entre les ménages de ce quartier de la politique de la ville et ceux de son EPCI est moins important que pour les autres QPV. De plus, 45 % des personnes qui résident dans ce QPV, vivent sous le seuil de pauvreté *(définitions)* - *(figure 6)*. Il s'agit donc d'un quartier dans lequel la précarité des habitants est dans la moyenne de ceux ciblés par la politique de la ville, mais son environnement est plus précaire que les autres EPCI de la région au sein desquels les QPV se situent. Aussi, l'effort de solidarité sera certainement moins facile à déployer.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

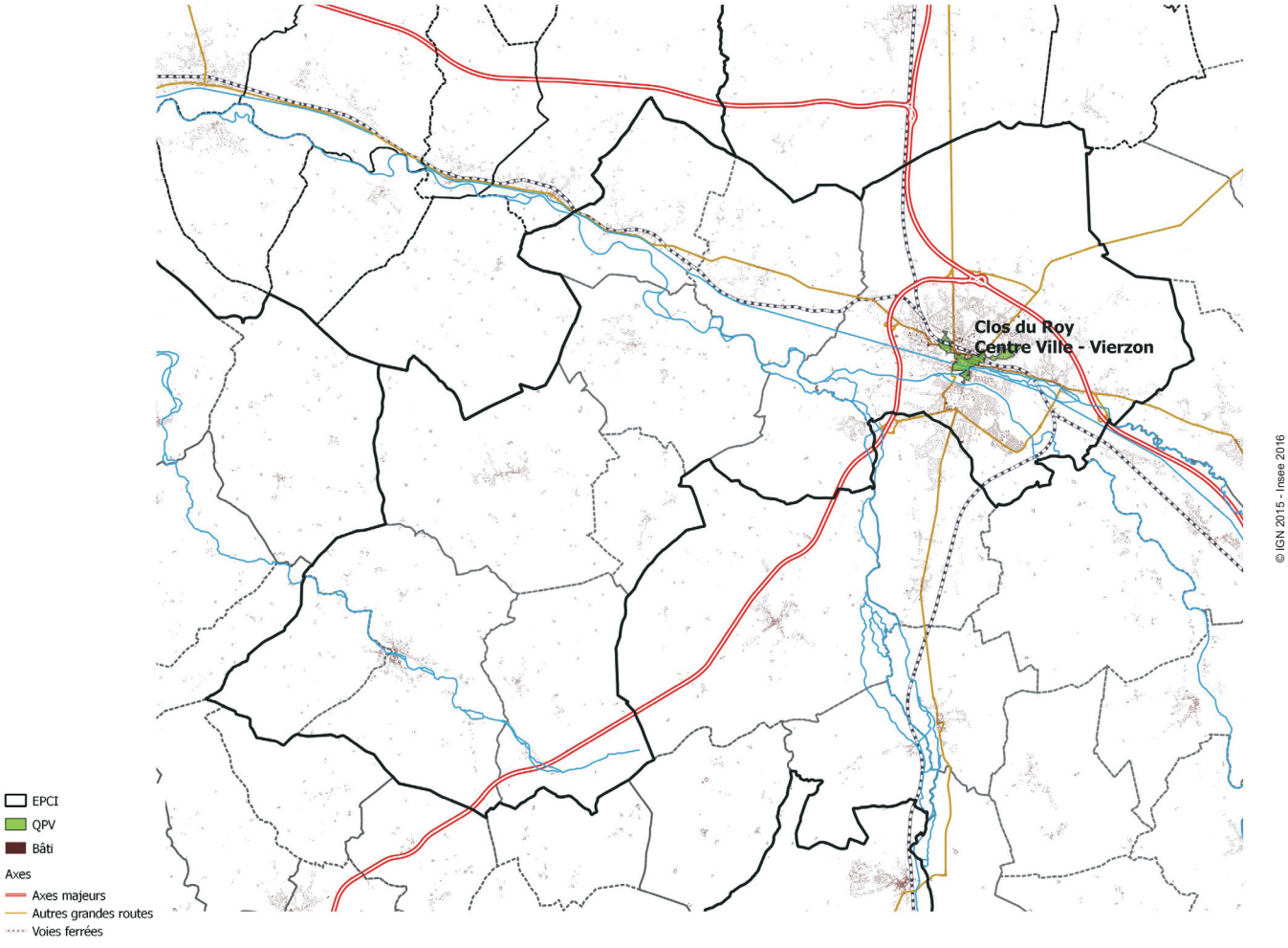

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

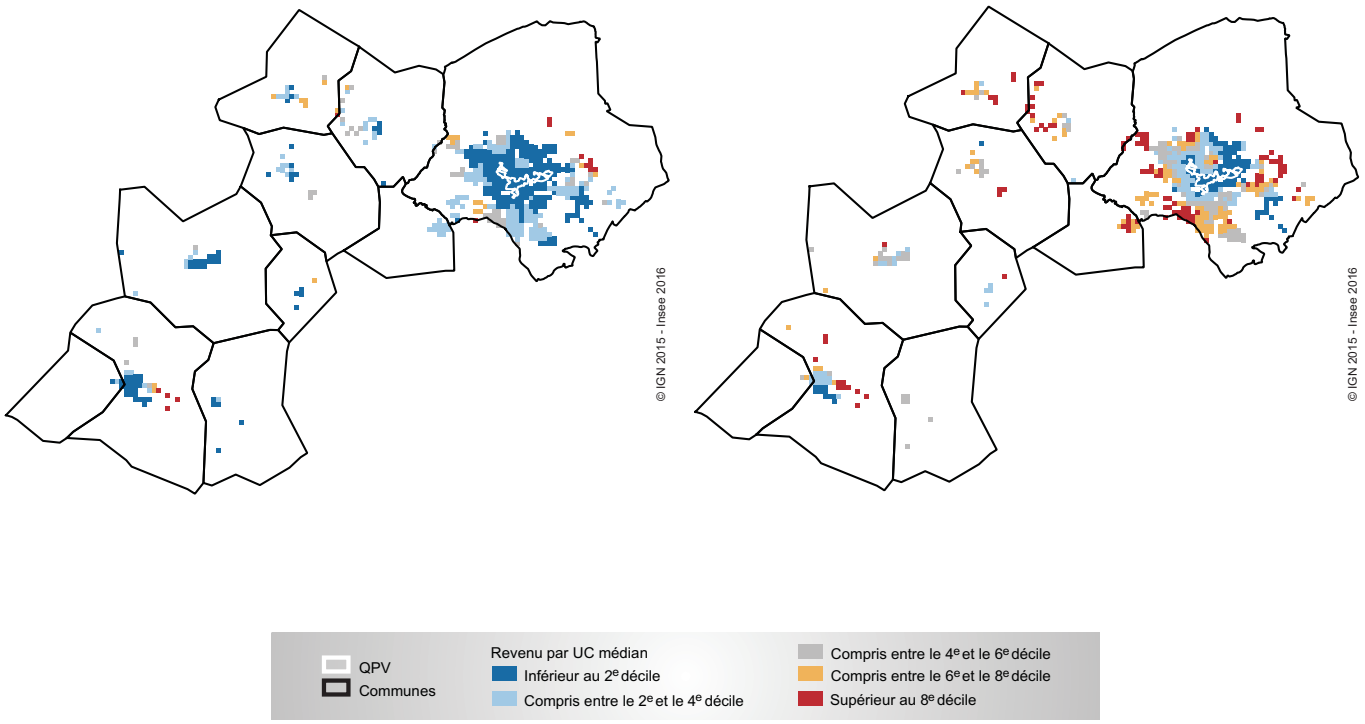

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

La précarité monétaire des résidents s'explique en grande partie par un accès difficile à l'emploi pour les habitants du quartier, où seulement 42 % de la population en âge de travailler exerce une activité *(figure 9)*. Cette difficulté est plus marquée qu'en moyenne régionale des habitants en QPV (45,5 %). C'est aussi treize points de moins que pour les habitants de la communauté de communes, dont le taux d'emploi est le plus faible (55 %) des 19 EPCI de la région concernés par la politique de la ville.

En outre, les emplois exercés par près d'un résident sur quatre de Clos du Roy-Centre ville sont précaires. Parallèlement, les chômeurs de longue durée (plus d'un an) sont plus nombreux au sein du QPV *(figure 8)*. Ces difficultés face à l'emploi sont accentuées parmi les femmes.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

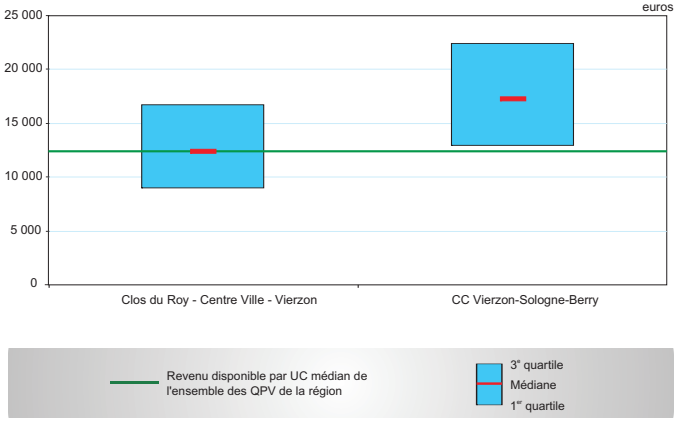

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

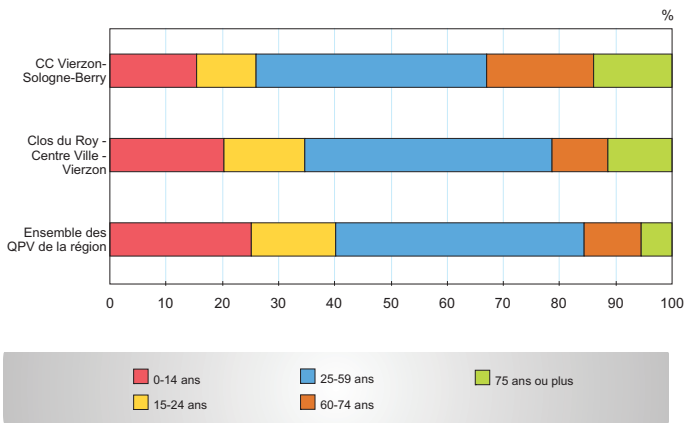

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Clos du Roy - Centre Ville - Vierzon	4 581	19,9	2,1	51,0	16,8	45,5	49,5	42,4
CC Vierzon-Sologne-Berry	32 691	17,9	1,3	37,0	6,5	20,0	34,0	29,1
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013,
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

À l'instar des autres quartiers de la politique de la ville, la population de Clos du Roy - Centre Ville est plus jeune que celle de l'EPCI. En revanche, les habitants sont moins jeunes qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV du Centre-Val de Loire : un résident sur cinq a moins de quinze ans contre un sur quatre en moyenne dans l'ensemble des QPV *(figure 5)*. Le quartier bénéficie de l'implantation de nombreux établissements scolaires, dont un collège classé en réseau éducation prioritaire (REP) à proximité. La cité scolaire Édouard Vaillant (un collège en REP et un lycée) et le lycée Henri Brisson sont les établissements qui accueillent la majorité des élèves issus du QPV.

Malgré un programme de réussite éducative (PRE) mis en place en 2006 à destination des enfants et adolescents issus du QPV, consistant, entre autres, à aider les jeunes dans leur scolarité, seuls quatre résidents du QPV sur dix âgés de 16 à 24 ans sont scolarisés. Cette faible scolarisation est également observée au sein de l'ensemble de l'intercommunalité où le taux de scolarisation n'est que de 51 % *(figure 9)*.

Par ailleurs, à Clos du Roy-Centre Ville, une personne sur dix est de nationalité étrangère *(figure 6)*. Dans ce quartier, la part de familles monoparentales est plus élevée que dans le reste de la communauté de communes *(figure 6)*. Elle reste cependant moins importante que pour l'ensemble des résidents des QPV de la région.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

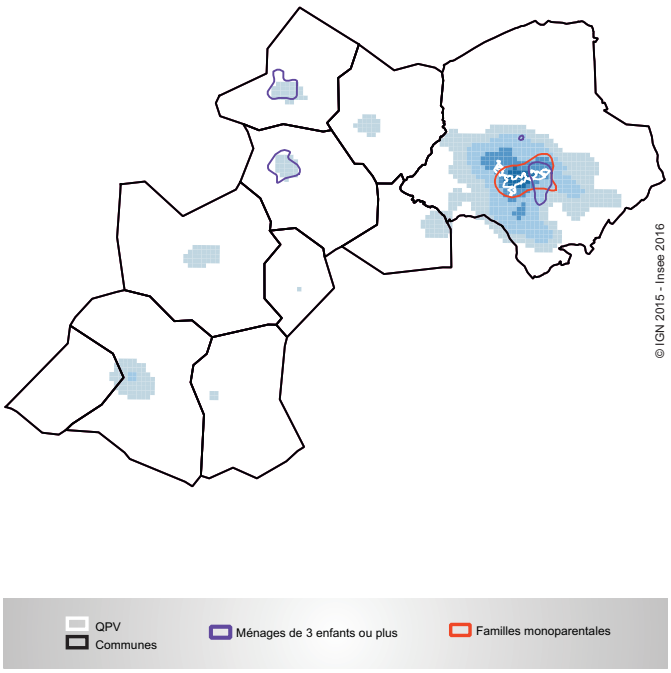

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

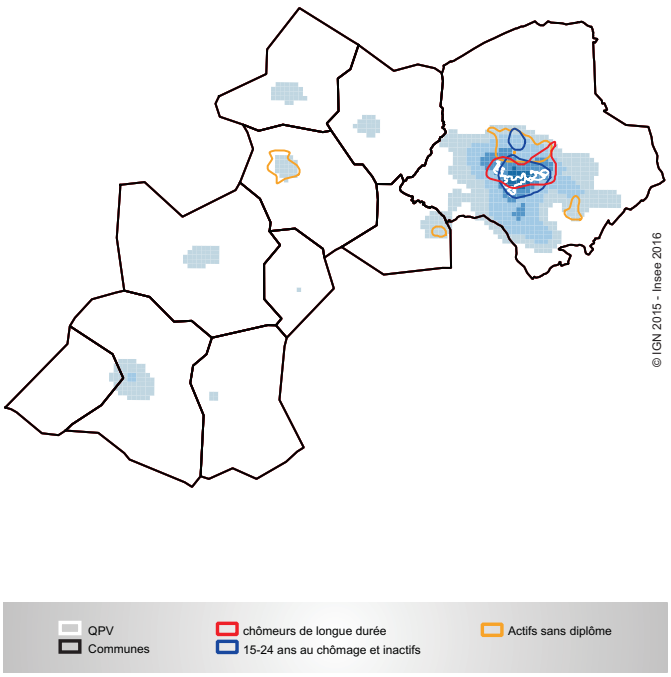

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Clos du Roy - Centre Ville - Vierzon	39,0	62,8	42,1	35,6	22,6	7,2
CC Vierzon-Sologne-Berry	51,0	59,3	55,1	51,3	14,1	3,7
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Le logement social ainsi que le locatif collectif dominent dans ce quartier de la politique de la ville *(figure 10)*. Un plan de rénovation urbaine a été mis en place et a permis la modernisation de deux quartiers de veille active : Sellier et Colombier. Ce plan s'étend à présent au quartier de Clos du Roy-Centre Ville.◆

10 Parc de logements majoritaire

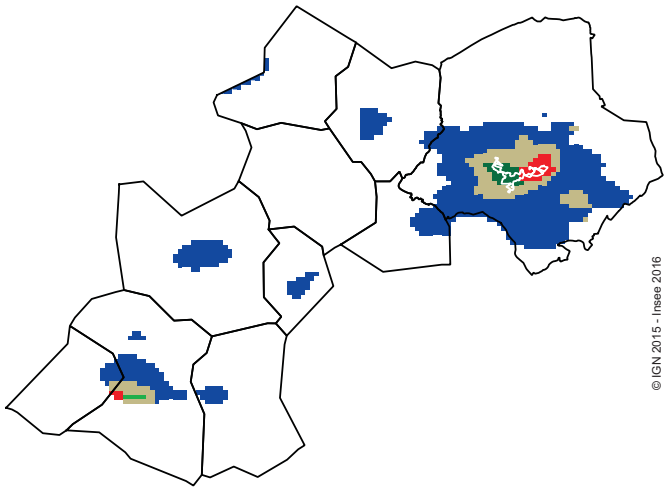

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération Chartres métropole

La communauté d'agglomération Chartres métropole est composée de 47 communes et compte 121 700 habitants. Les habitants de la communauté d'agglomération sont globalement parmi les plus favorisés de la région. Leur niveau de vie médian, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)*, est le plus élevé des habitants des EPCI *(définitions)* de la région abritant un quartier de la politique de la ville (QPV). Les habitants sont aussi plus souvent en emploi.

Chartres métropole englobe quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville *(figure 1)* dans lesquels résident 9 000 personnes *(figure 6)*. La part des habitants de la communauté d'agglomération vivant en quartiers prioritaires (7,4%) est l'une des plus faibles des EPCI de la région concernés par la politique de la ville.

Les quartiers de Chartres métropole sont situés sur les communes de Chartres, Lucé et Mainvilliers. Quartier des Clos, Bruxelles-Arcades-Béguines, Tallemont-Bretagne et Vieux Puits abritent chacun entre 1 900 et 2 600 habitants *(figure 6)*.

Les quartiers de Tallemont-Bretagne, Vieux Puits et Quartier des Clos sont des quartiers de l'agglomération plutôt en difficultés en termes de revenus *(figures 2, 3 et 4)*. Le niveau de vie médian *(définitions)* des habitants de Quartier des Clos et Vieux Puits est semblable à celui de l'ensemble des QPV de la région, qui s'établit à 12 400 euros par UC. En revanche, les habitants de Tallemont-Bretagne ont un niveau de vie médian inférieur et la moitié d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté *(définitions)*. Le quart des habitants les plus précaires ne disposent même pas de 9 000 euros par an de ressources. Dans ce quartier, le poids des prestations sociales dans le revenu disponible, en particulier des prestations familiales, est parmi les plus élevés de l'ensemble des QPV de la région, en lien avec la forte présence de familles monoparentales et de grands ménages *(figures 6 et 7)*.

Par ailleurs, ce quartier, construit dans les années 60 à 80, présente une forte concentration d'habitat collectif qui participe à son enclavement en formant de réelles barrières urbaines. En cohérence avec la géographie prioritaire de la politique de la ville, le collège Jean-Macé, situé à proximité de Tallemont-Bretagne à Mainvilliers, est classé en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Le Quartier des Clos est celui de l'EPCI présentant le plus de difficultés en termes d'emploi : moins de 45 % des habitants de 16 à 64 ans ont un emploi *(figure 9)*. La forte présence de personnes de nationalité étrangère *(figure 6)*, généralement moins diplômées, peut expliquer cette situation. Aussi, l'éducation et l'accès aux savoirs de base représentent des enjeux forts du contrat de ville.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération Chartres métropole

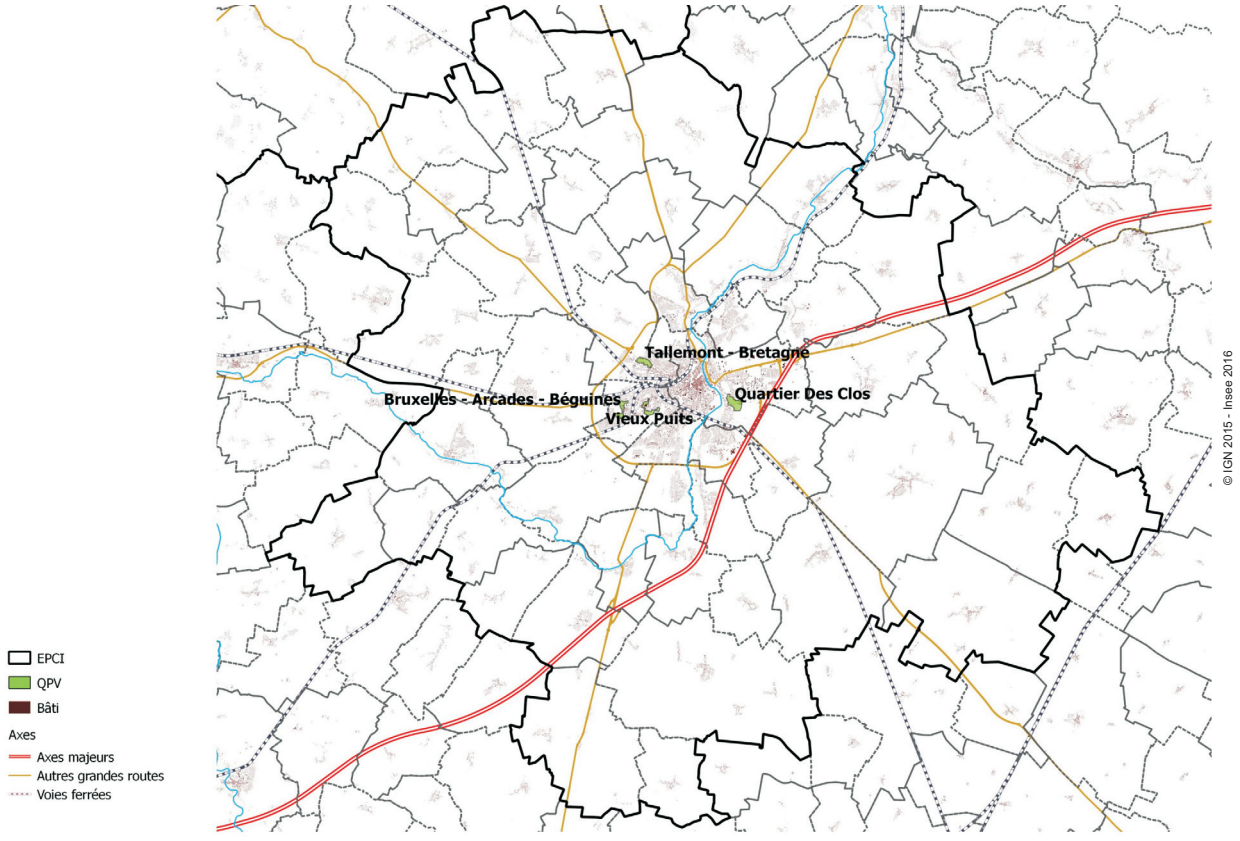

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

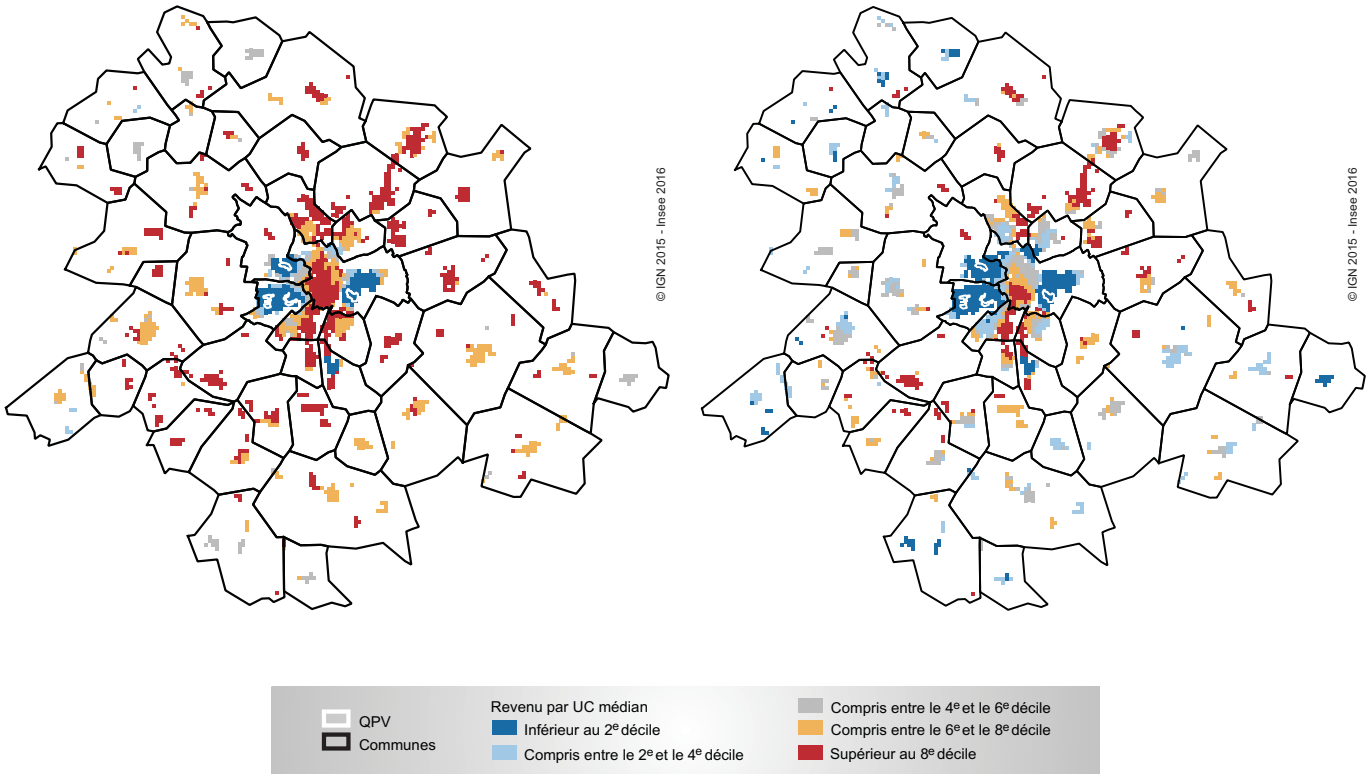

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les habitants de Bruxelles-Arcades-Béguines sont moins défavorisés en termes de revenus. Le taux de pauvreté *(définitions)* y est également plus faible *(figure 6)*. Cela s'explique par une situation au regard de l'emploi plus favorable. Les personnes en âge de travailler, y compris les femmes, sont plus souvent en emploi que dans les trois autres quartiers et qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région *(figure 9)*. Les personnes en emplois précaires y sont également moins représentées. Pourtant, dans ce quartier moins de quatre jeunes âgés de 16 à 24 ans sur dix sont encore scolarisés. Le classement en réseau d'éducation prioritaire (REP) du collège Les-Petits-Sentiers, situé entre les quartiers Vieux Puits et Bruxelles-Arcades-Béguines à Lucé, pourrait faire évoluer cette situation.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

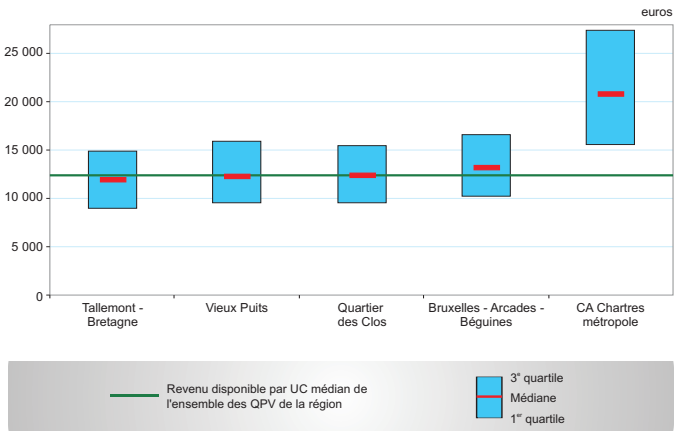

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

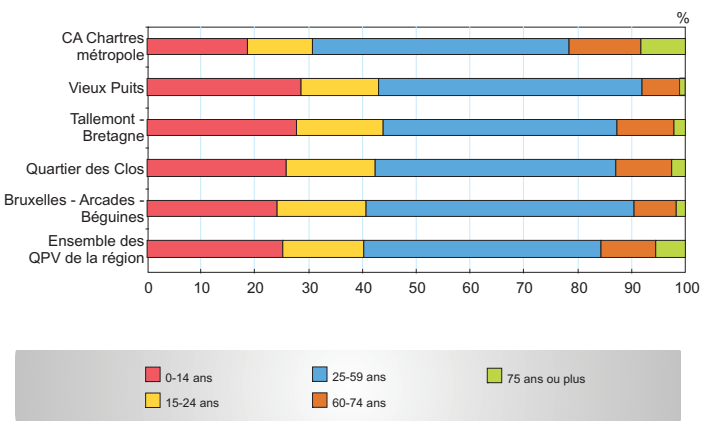

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Quartier des Clos	2 553	25,3	7,4	36,7	28,7	45,5	36,2	31,5
Tallemont - Bretagne	2 310	28,9	9,1	39,2	23,6	49,8	37,2	35,1
Bruxelles - Arcades - Béguines	2 168	26,2	3,8	39,2	13,3	38,7	25,7	25,9
Vieux Puits	1 934	27,3	4,0	36,4	16,7	47,2	34,6	34,2
CA Chartres métropole	121 684	17,9	1,6	33,6	4,6	11,0	18,3	14,4
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

Dans ce quartier, les parts d'allocataires CAF, dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales, et des bénéficiaires du RSA socle, sont moins élevées que dans les trois autres QPV de l'EPCI, pour lesquels la situation est plus proche de la moyenne de l'ensemble des QPV de la région *(figure 6)*.

Le logement social domine dans tous les quartiers de l'EPCI *(figure 10)*. Le quartier des Clos est un quartier où des mutations importantes vont se produire dans les années à venir dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain.
Les indicateurs sur ce quartier seront amenés à évoluer en fonction de l'avancement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2014-2024 qui le concerne.

7 Surreprésentation de certains types de ménages

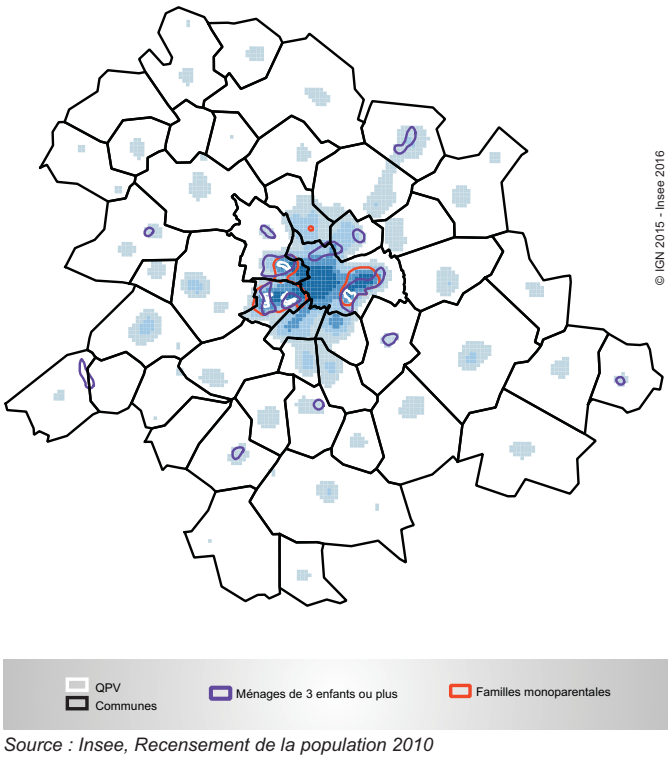

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

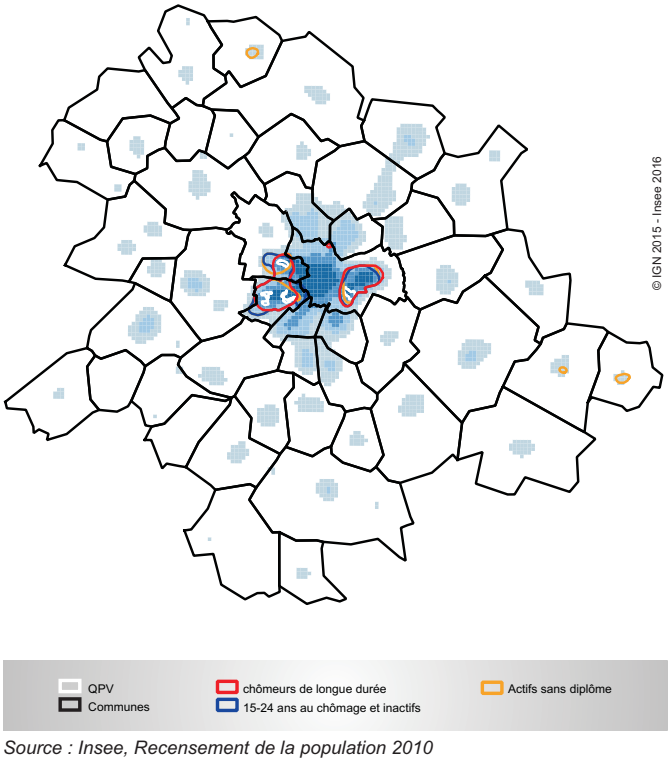

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Quartier des Clos	49,6	66,8	44,5	41,6	27,4	10,5
Tallemont - Bretagne	52,6	65,1	47,0	40,9	31,4	12,7
Bruxelles - Arcades - Béguines	39,6	70,7	54,7	50,7	23,3	9,8
Vieux Puits	38,9	67,1	50,3	40,8	27,9	11,8
CA Chartres métropole	53,9	65,9	67,1	64,1	12,4	2,8
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Les chômeurs de longue durée (plus d'un an), les actifs sans diplôme, les jeunes de 15 à 24 ans au chômage et inactifs, les familles monoparentales et les ménages de 3 enfants et plus sont particulièrement nombreux dans les quatre QPV de la communauté d'agglomération de Chartres métropole *(figures 7 et 8)*.◆

10 Parc de logements majoritaire

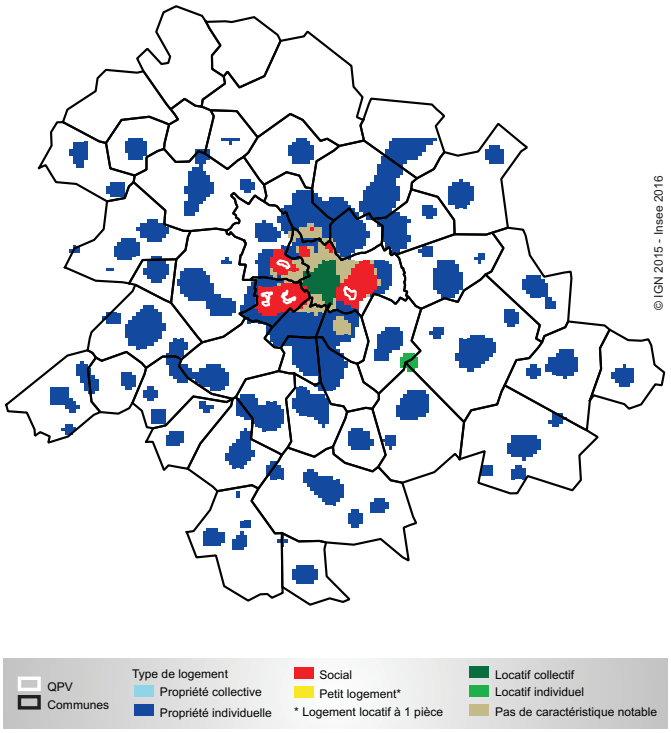

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Le quartier de la politique de la ville de la communauté de communes du Dunois

La communauté de communes du Dunois se situe dans une zone d'emploi vieillissante et où la dynamique de l'emploi est limitée en raison de secteurs d'activité fragiles (métallurgie, caoutchouc). Elle est composée de 5 communes (Châteaudun, la Chapelle-du-Noyer, Jallans, Lanneray et Saint-Denis-les-Ponts) et compte 17 425 habitants. Ceux-ci sont globalement parmi les moins favorisés des habitants des EPCI de la région concernés par la politique de la ville. Ainsi, la moitié de la population a un niveau de vie particulièrement bas puisque le revenu disponible par unité de consommation (UC) médian *(définitions)* est de 18 200 euros. La communauté de communes se classe ainsi en seizième position sur les 19 EPCI régionaux ayant au moins un quartier de la politique de la ville *(figure 1)*.

La communauté de communes comprend un quartier de la politique de la ville (QPV) *(figure 1)* dans lequel résident 2 700 habitants, soit 16 % de la population de l'EPCI. Ce taux est le troisième plus élevé parmi les EPCI concernés par la politique de la ville. Ce quartier, Camus-Schweitzer, est situé à Châteaudun. Séparé de la ville par la voie de chemin de fer à l'ouest et le boulevard Kellermann au sud, il correspond à l'aménagement urbain de la zone d'extension nord Kellermann créée en 1959 et à son extension en 1974, ainsi qu'aux opérations d'urbanisme de type pavillonnaire du milieu des années 70. À cet enclavement et à cet isolement urbain s'ajoute une prédominance des logements sociaux.

En termes de niveau de vie, appréhendé par le revenu disponible *(définitions)* par unité de consommation UC médian, les habitants de Camus-Schweitzer ont plus de difficultés que l'ensemble des habitants des QPV du Centre-Val de Loire. Ainsi, il s'élève à 12 200 euros pour les résidents du quartier, soit 200 euros de moins que le revenu moyen de l'ensemble de la population des QPV de la région *(figure 4)*.

1 Les quartier prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes du Dunois

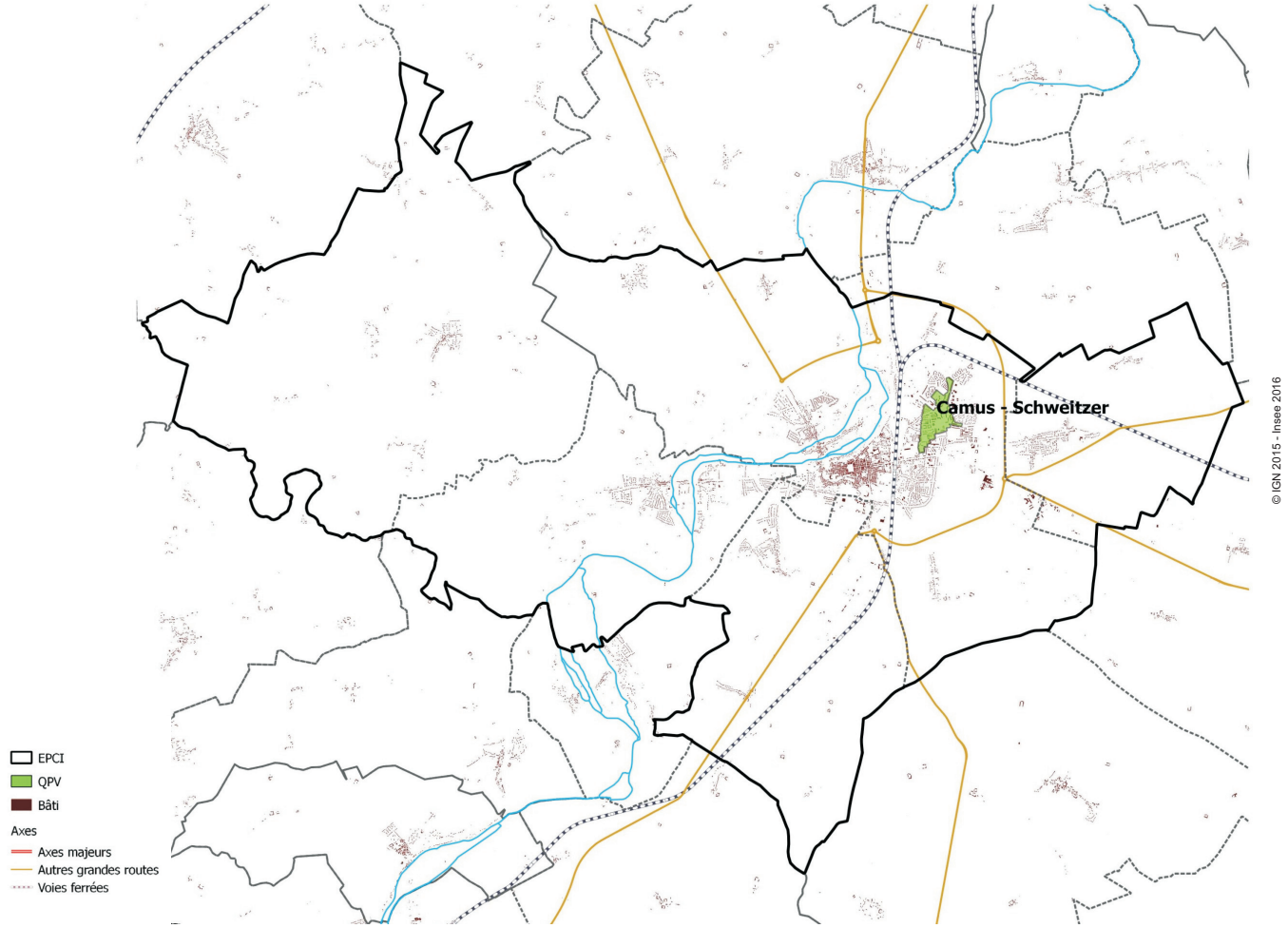

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

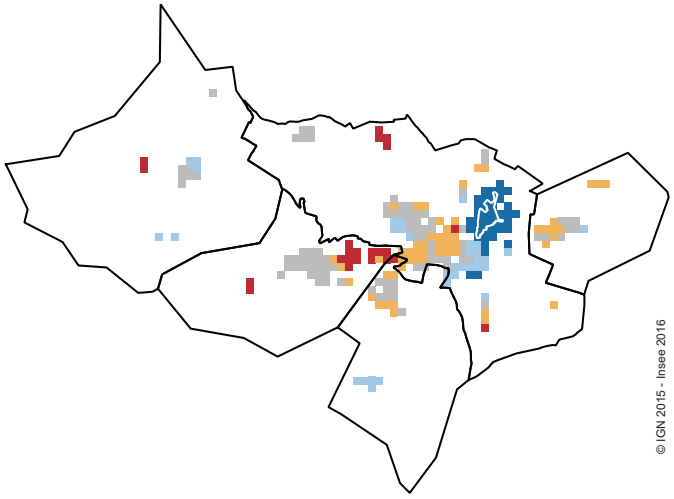

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

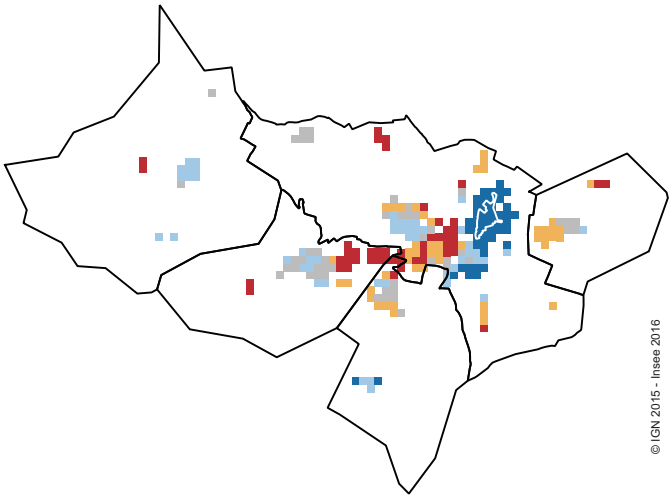

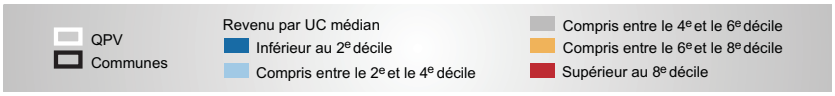

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Un allocataire CAF sur trois de Camus-Schweitzer a un revenu qui dépend pour plus des trois quarts de prestations sociales *(définitions)* - *(figure 6)*. Cette dépendance est toutefois un peu plus faible que celle de l'ensemble des habitants des QPV du Centre-Val de Loire (37 %) en raison d'une plus faible part de familles nombreuses et monoparentales sur ce territoire.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

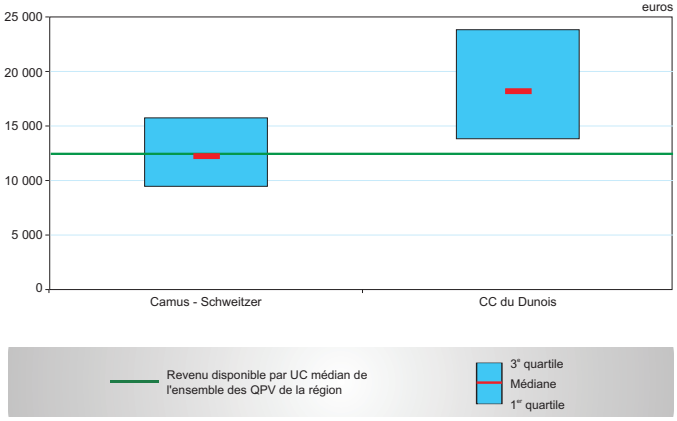

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

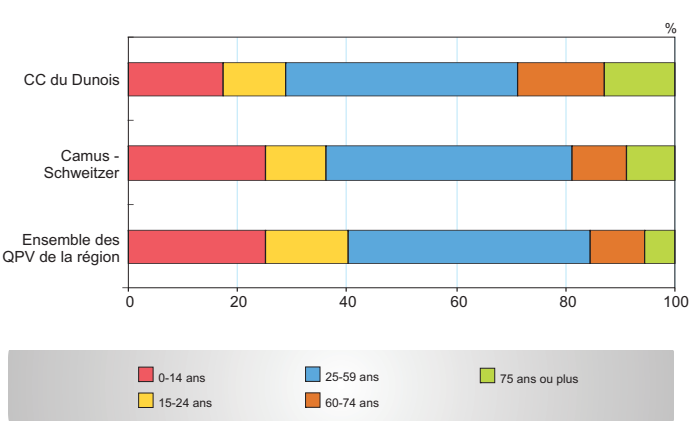

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Camus - Schweitzer	2 728	19,2	3,8	45,8	19,7	47,6	33,1	32,0
CC du Dunois	17 423	16,5	1,9	35,5	6,7	17,0	21,8	17,9
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

Comme l'ensemble de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville, celle de Camus-Schweitzer a des difficultés d'accès à l'emploi, notamment les femmes. Seulement 45 % de la population active occupe un emploi, à l'instar de celle de l'ensemble des QPV régionaux *(figure 9)*. En outre, plus d'un emploi sur cinq est précaire. Parallèlement, les chômeurs de longue durée (plus d'un an) sont surreprésentés à Camus-Schweitzer *(figure 8)*.
À l'image des autres quartiers de la politique de la ville, la population du quartier est jeune : un habitant sur quatre a moins de quinze ans. La part des personnes âgées de 60 ans ou plus y est également élevée de trois points supérieure à la moyenne des autres quartiers *(figure 5)*.

Au sein de la communauté de communes, les familles monoparentales sont plus présentes dans le quartier de la politique de la ville *(figure 7)*. Cependant, la monoparentalité y est un peu moins élevée que dans l'ensemble des QPV du Centre-Val de Loire.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

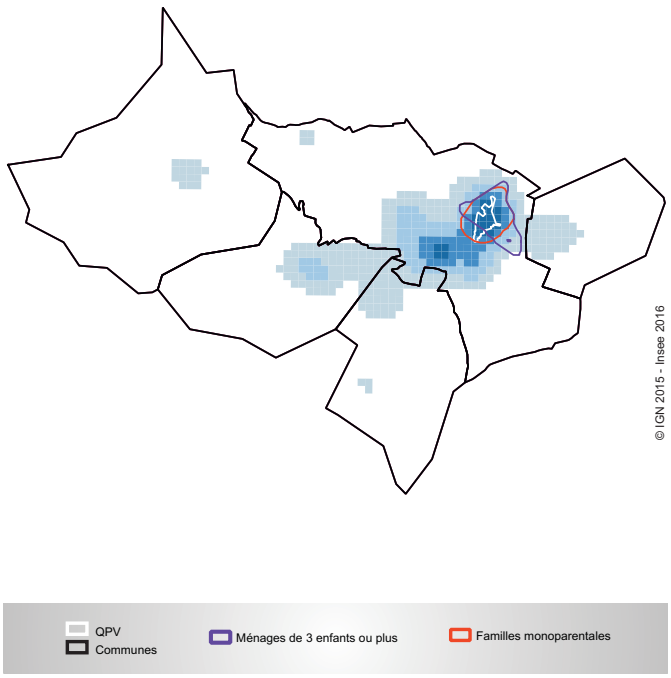

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

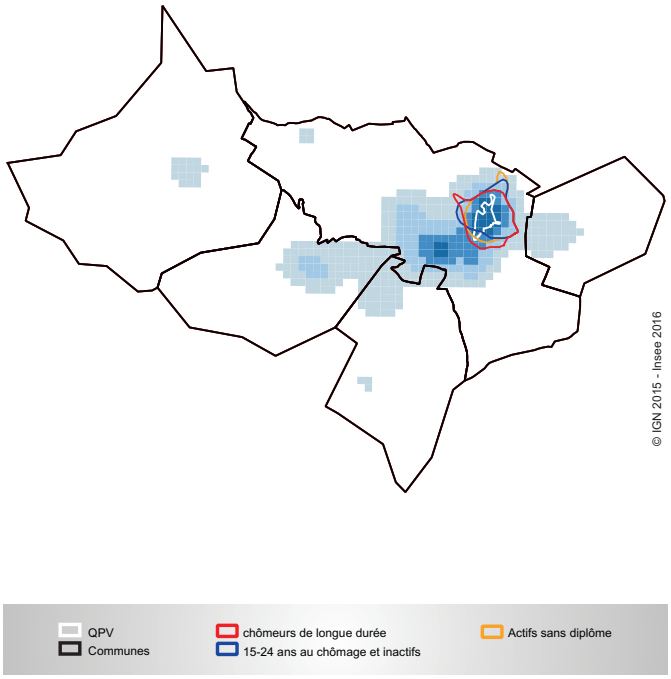

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Camus - Schweitzer	40,9	60,4	45,3	38,1	22,2	8,4
CC du Dunois	48,6	60,3	59,0	57,3	16,9	3,0
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Sur ce territoire, les jeunes de 16 à 24 ans sont moins souvent scolarisés que dans les autres QPV de la région *(figure 9)*. Ceci peut expliquer en partie les difficultés d'insertion sur le marché du travail que connaît la population.

En cohérence avec la géographie prioritaire, les collèges Tomas Divi et Anatole France, tous deux proches du QPV, sont classés en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Par ailleurs, un habitant de Camus-Schweitzer sur cinq est de nationalité étrangère *(figure 6)*, comme en moyenne dans les quartiers de la politique de la ville de la région.

Le programme de rénovation urbaine, qui conduira à la démolition de la barre Schweitzer à l'horizon 2016-2017, apportera un nouveau visage au quartier et devrait améliorer son attractivité.◆

10 Parc de logements majoritaire

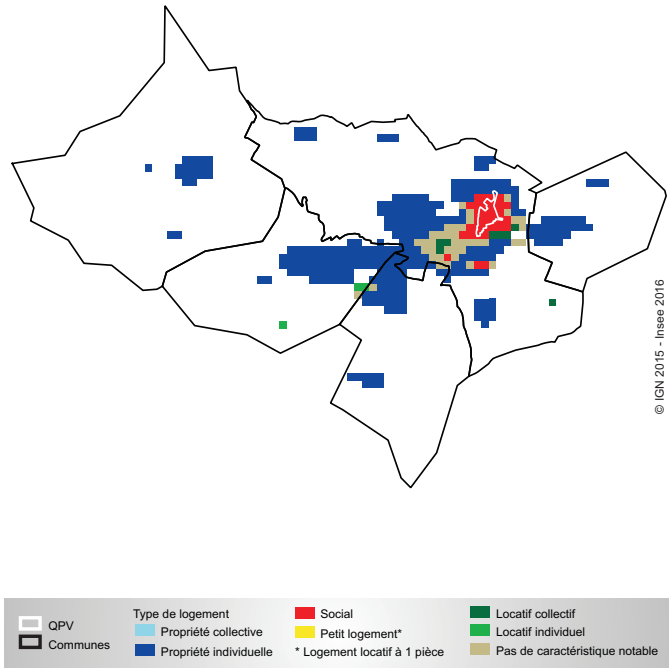

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les quartiers de la politique de la ville de la communauté d'agglomération du Pays de Dreux

La communauté d'agglomération du Pays de Dreux regroupe 78 communes au sein de la plus grande intercommunalité de la région. Sur ce territoire résident plus de 112 000 habitants, ce qui en fait l'un des quatre EPCI *(définitions)* régionaux hébergeant un quartier prioritaire les plus peuplés. Le niveau de vie médian *(définitions)*, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)*, des personnes résidant au sein de cette intercommunalité est d'un peu plus de 19 000 euros.

Au sein de cet EPCI, quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ont été identifiés, sur les communes de Dreux et Vernouillet *(figure 1)*. Les Vauvettes, situé sur la commune de Vernouillet ainsi que les Rochelles-Barthou à Dreux, avec respectivement 1 100 et 1 300 habitants, font partie des plus petits QPV de la région. À l'inverse, Dunant Kennedy, situé à Dreux, et les Bâtes Tabellionne, à cheval sur Dreux et Vernouillet, sont parmi les plus peuplés avec respectivement 6 500 et 5 000 habitants *(figure 6)*. Au total, un habitant de l'intercommunalité sur huit réside dans un QPV pour une moyenne de 11,3 % dans l'ensemble des EPCI régionaux concernés par la politique de la ville.

Les habitants des Bâtes Tabellionne et de Dunant-Kennedy font partie des plus pauvres de la région avec un niveau de vie médian respectivement de 11 900 euros et 11 500 euros *(figures 2, 3 et 4)*. La moitié de la population, voire plus à Dunant-Kennedy, vit sous le seuil de pauvreté *(définitions)* - *(figure 6)*. Dans ces deux quartiers, 28 % du revenu disponible est issu de prestations sociales, proportion particulièrement élevée. La précarité monétaire des habitants de ces deux quartiers s'explique en partie par un accès difficile à l'emploi. Aux Bâtes Tabellionne, quatre personnes en âge de travailler sur dix sont en emploi *(figure 9)*. Dans le quartier Dunant-Kennedy, elles sont seulement trois sur dix, proportion la plus faible derrière celle relevée dans le quartier Champ de la Ville à Gien. De ce fait, dans ces deux quartiers de l'agglomération du Pays de Dreux, la part des indemnités chômage dans le revenu déclaré est élevée ; elle s'établit à 12 %.

La population de ces quartiers est jeune. Aux Bâtes Tabellionne, un habitant sur deux a moins de 25 ans, ce qui fait de ce QPV l'un des plus jeunes de la région. À Dunant-Kennedy, ces jeunes représentent 46 % des habitants *(figure 5)*. Cette population jeune est fragile, sortie du système scolaire sans diplôme ou avec un niveau de diplôme insuffisant pour intégrer le marché du travail. Ce constat est particulièrement vrai aux Bâtes Tabellionne où moins de quatre résidents sur dix âgés de 16 à 24 ans sont encore scolarisés *(figure 9)*. Pour lutter contre le décrochage scolaire, le contrat de ville prévoit entre autres de développer le soutien scolaire et d'organiser des stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération du Pays de Dreux

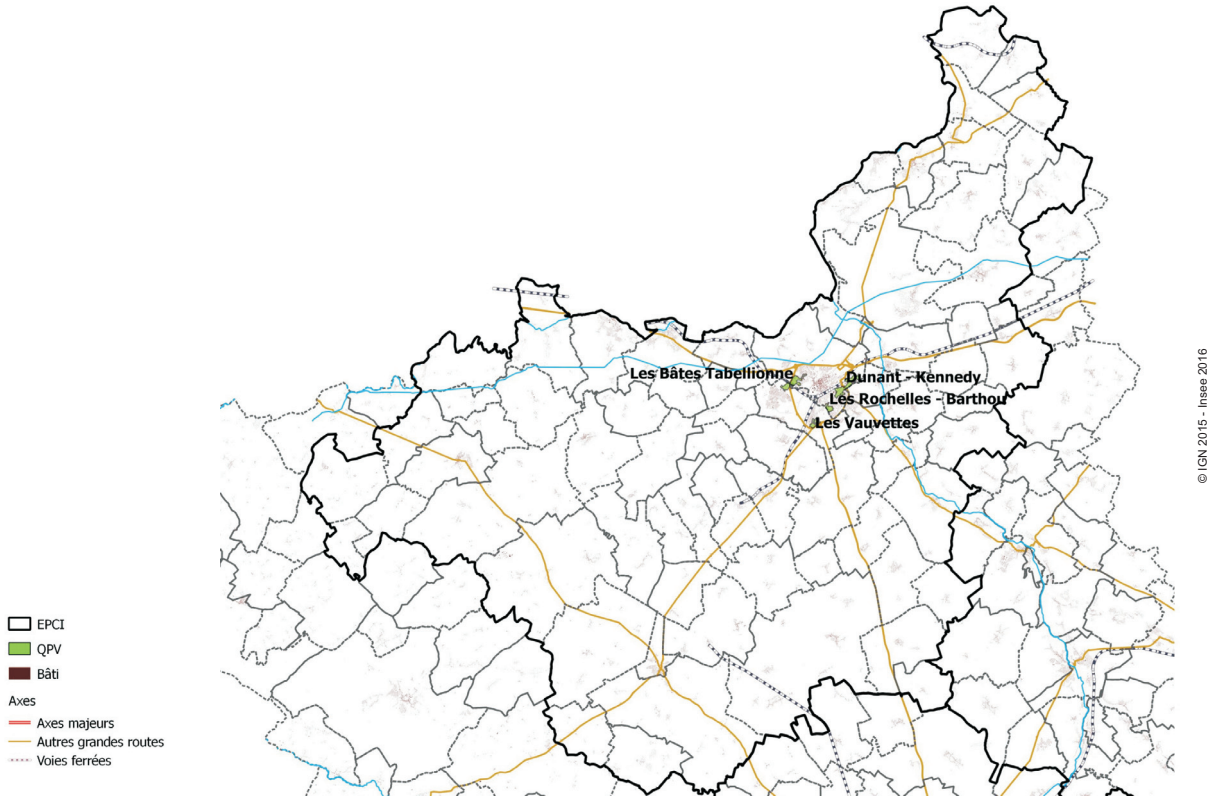

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

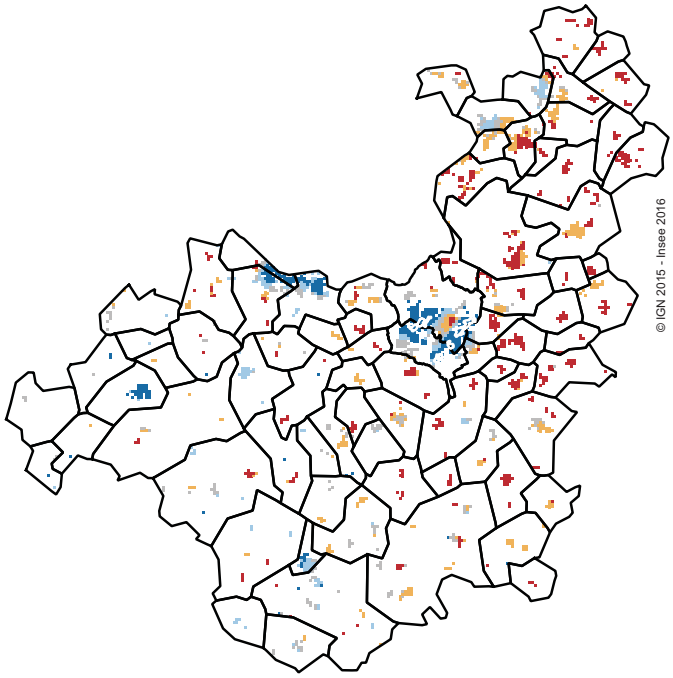

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

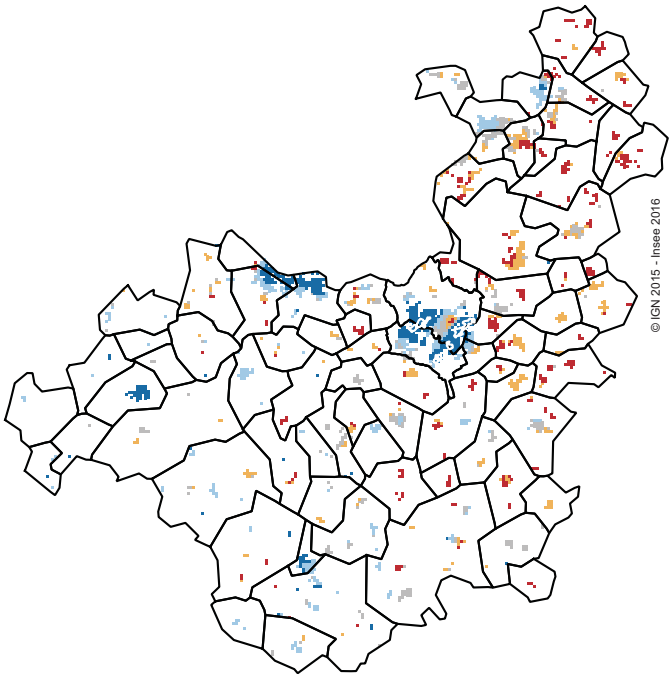

QPV
Communes

Revenu par UC médian
Inférieur au 2e décile
Compris entre le 2e et le 4e décile
Compris entre le 4e et le 6e décile
Compris entre le 6e et le 8e décile
Supérieur au 8e décile

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Par ailleurs, les collèges Louis Armand et Pierre et Marie Curie font partie du dispositif réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) et le collège Martial Taugourdeau est inscrit en REP. Le quartier Dunant-Kennedy se caractérise aussi par une part de population de nationalité étrangère particulièrement élevée, puisqu'un habitant sur quatre est étranger *(figure 6)*.

Par ailleurs, les ménages qui vivent dans ces quartiers jeunes sont souvent de grande taille. Ainsi, les ménages de six personnes ou plus sont deux fois plus nombreux dans le quartier Dunant-Kennedy qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

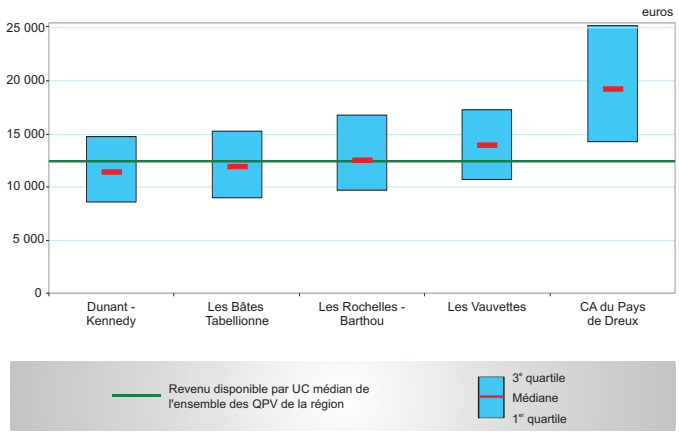

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

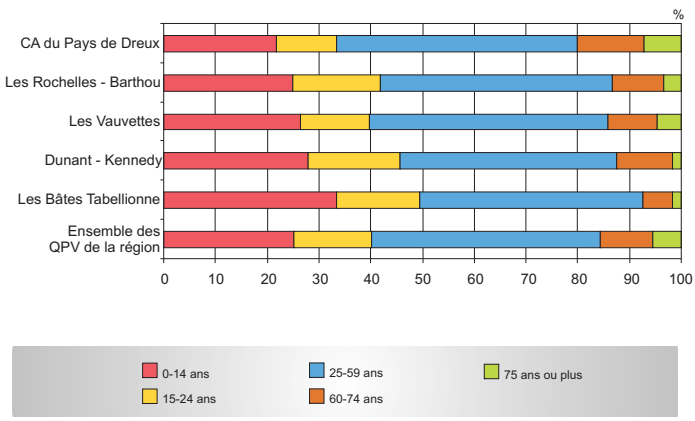

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Dunant - Kennedy	6 485	18,4	11,7	18,9	25,2	54,2	37,8	38,3
Les Bâtes Tabellionne	4 927	22,4	8,1	27,8	17,8	49,5	35,4	34,3
Les Rochelles - Barthou	1 289	13,7	6,9	29,0	20,7	43,0	25,2	26,1
Les Vauvettes	1 078	19,9	8,7	28,8	18,7	31,8	28,9	28,5
CA du Pays de Dreux	112 247	16,5	3,0	26,5	6,4	15,0	18,9	17,1
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

Le quartier des Bâtes Tabellionne fait partie des quartiers d'intérêt national du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU). À ce titre, le cadre de vie et la mixité sociale, avec le développement de l'habitat privé, seront traités. Les indicateurs étudiés sur ce quartier pourraient donc évoluer les prochaines années.

Dans le quartier Les Rochelles-Barthou, le niveau de vie médian *(figure 4)* est dans la moyenne des QPV de la région, comme le taux de pauvreté *(définitions)*, la part de personnes de nationalité étrangère *(figure 6)* et le taux de scolarisation des jeunes âgés de 16 à 24 ans *(figure 9)*. Les habitants rencontrent toutefois des difficultés en termes d'insertion sur le marché du travail : seules quatre personnes de 15 à 64 ans sur dix occupent un emploi *(figure 9)*. Cette proportion tombe même à trois sur dix pour la population féminine. Ces taux d'emploi placent ce QPV parmi les dix dans lesquels les difficultés liées à l'emploi sont les plus prégnantes. Pour autant, la part des allocataires dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales *(définitions)* et celle d'allocataires bénéficiant du RSA socle sont faibles *(figure 6)*.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

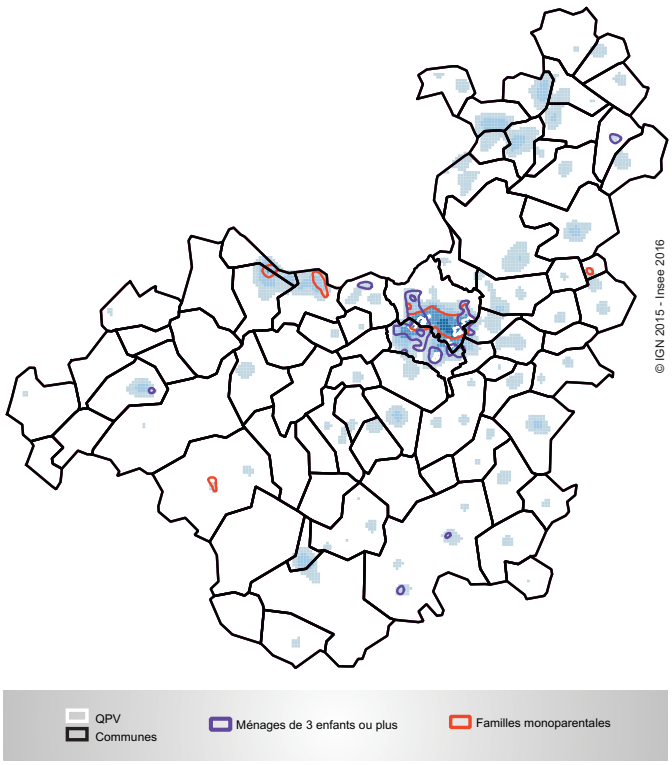

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

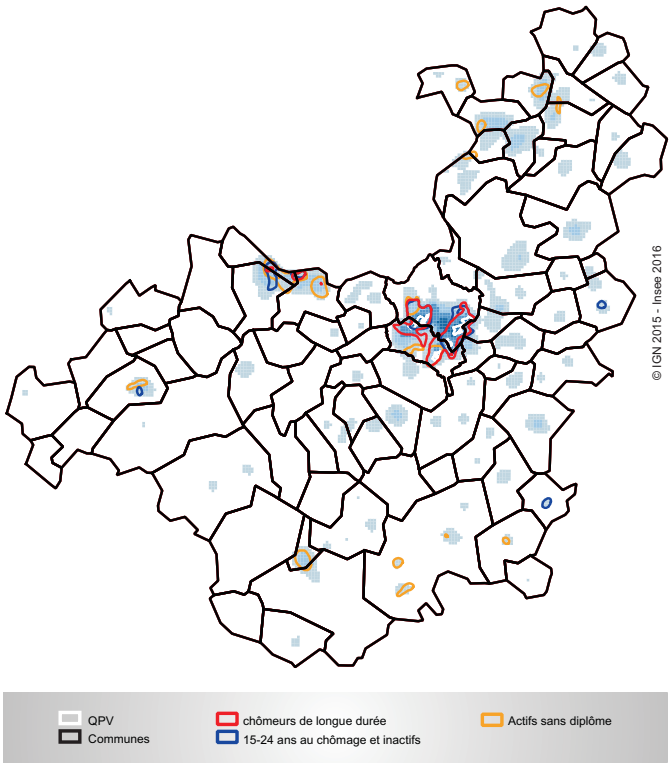

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Dunant - Kennedy	45,5	65,1	31,4	26,4	29,3	11,9
Les Bâtes Tabellionne	39,1	62,1	42,1	37,3	27,9	12,5
Les Rochelles - Barthou	47,9	67,8	40,0	32,0	27,1	8,5
Les Vauvettes	42,9	63,6	41,6	40,3	18,3	7,4
CA du Pays de Dreux	51,0	63,9	62,1	57,6	12,1	3,6
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Les habitants du quartier des Vauvettes semblent moins en difficulté que ceux des trois autres quartiers de l'EPCI. En effet, ils disposent d'un niveau de vie médian parmi les plus importants des QPV de la région. Celui-ci s'élève à plus de 14 000 euros, soit 1 500 euros de plus que dans la moyenne des QPV *(figure 2, 3 et 4)*. Moins d'un tiers des habitants du quartier vivent sous le seuil de pauvreté *(définitions)*. C'est le taux de pauvreté le plus faible observé dans les QPV de la région après celui du quartier Dauphine à Orléans où seuls 27 % des résidents sont en situation de précarité. Toutefois, comme dans l'ensemble des QPV de la communauté d'agglomération du Pays de Dreux, la part des personnes en emploi est plus faible que dans la moyenne des QPV régionaux *(figure 9)*. Mais, quand les résidents ont un emploi, ce dernier est moins souvent précaire. Les jeunes poursuivent assez peu souvent leurs études : seuls 43 % des 16 à 24 ans sont scolarisés, soit six points de moins que la moyenne des QPV de la région *(figure 9)*.◆

10 Parc de logements majoritaire

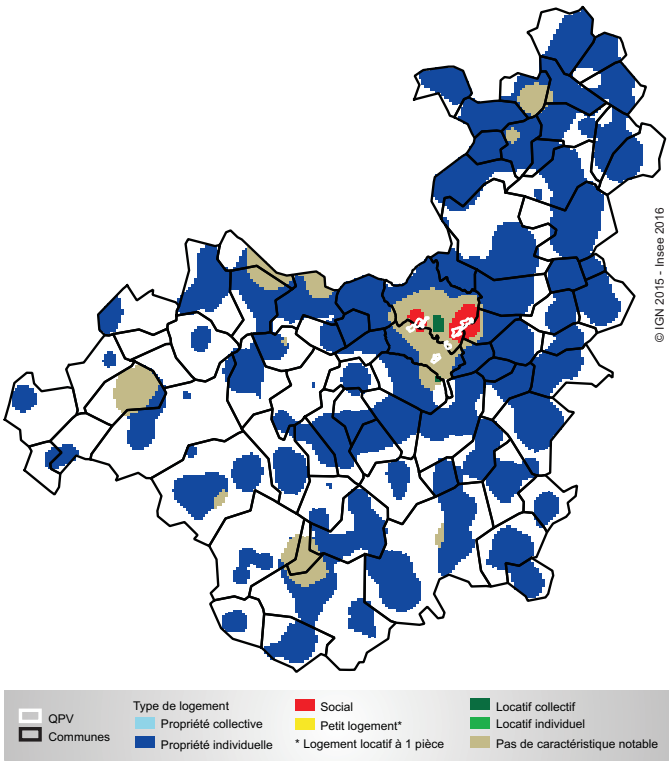

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Le quartier de la politique de la ville de la communauté de communes du Perche

La communauté de communes du Perche est composée de 19 communes et compte 18 300 habitants. Le niveau de vie médian *(définitions)*, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)* classe la communauté de communes en septième position sur les dix neuf EPCI *(définitions)* de la région ayant au moins un quartier de la politique de la ville. Seules les principales agglomérations du Centre-Val deLoire offrent un niveau de vie supérieur. La communauté de communes du Perche est donc plutôt dynamique.

La communauté de communes comprend un quartier de la politique de la ville (QPV) dans lequel résident 1 630 habitants, soit 9 % de la population. Ce quartier, Le Val, situé à Nogent-le-Rotrou *(figure 1)*, a été construit dans les années 50 à 70.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes du Perche

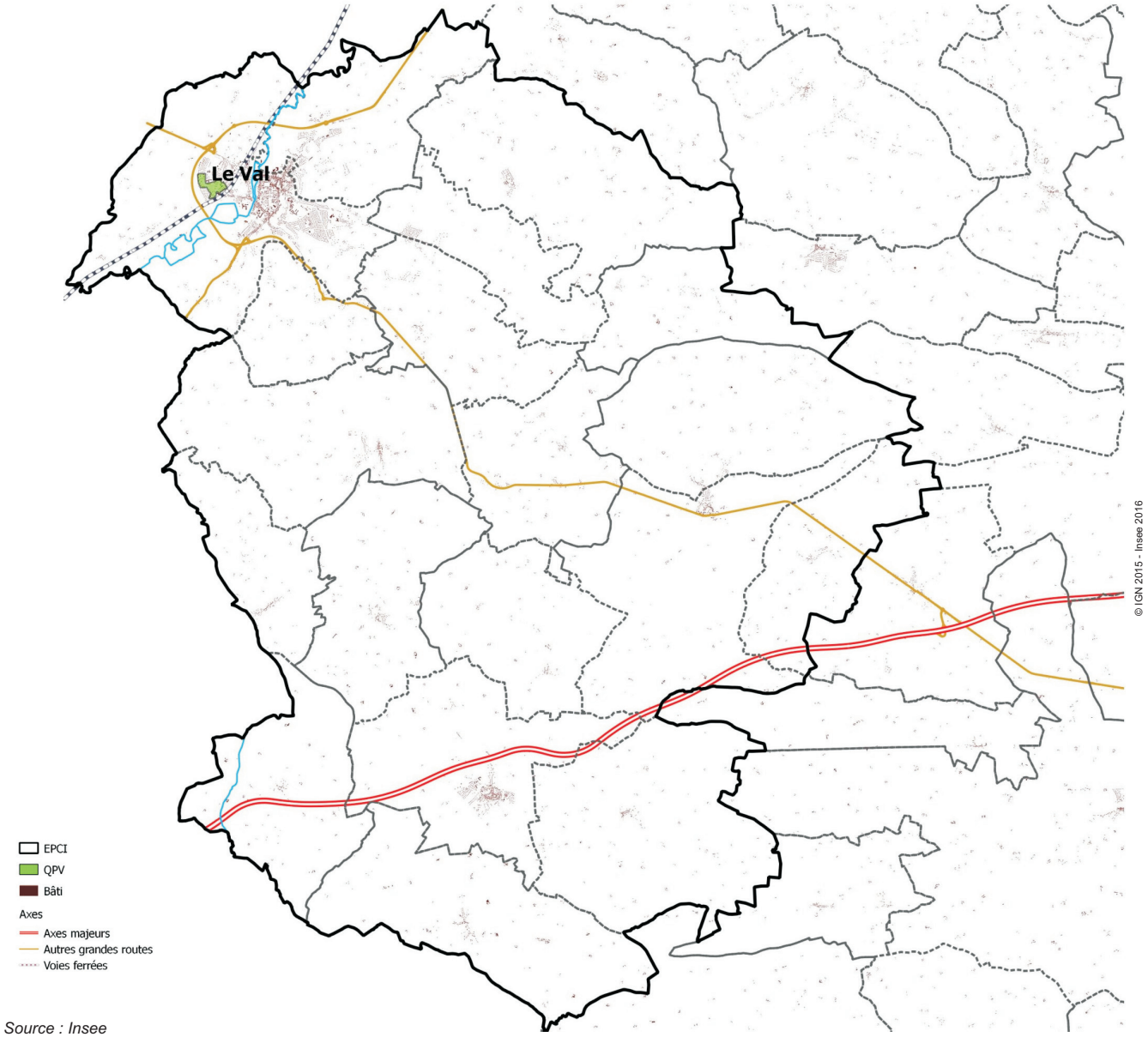

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

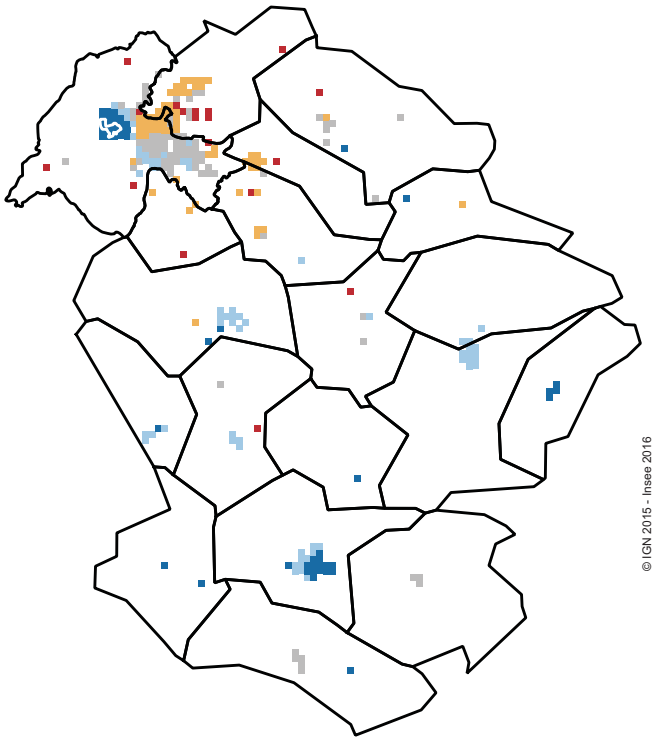

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

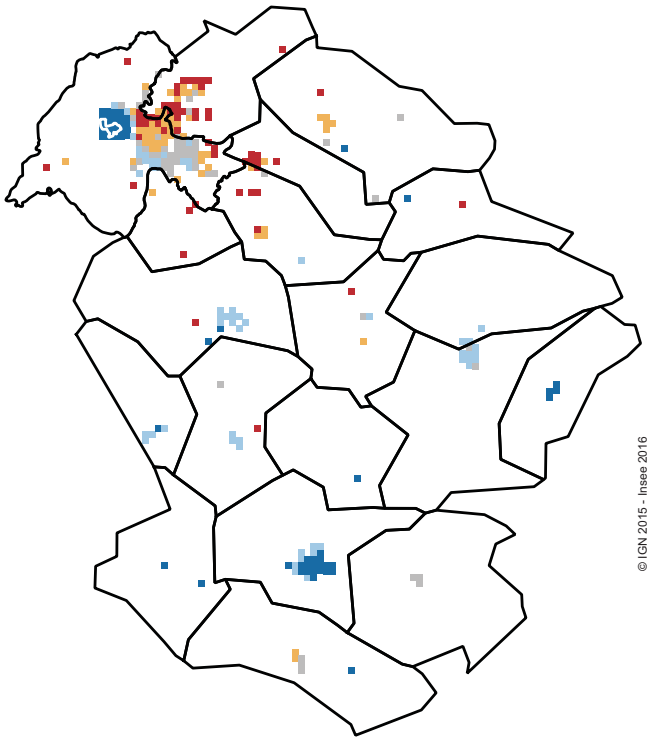

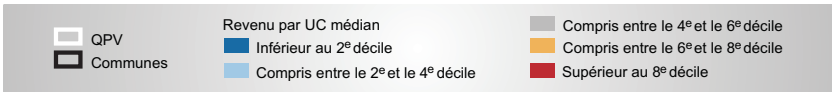

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

La situation financière des habitants du quartier, appréhendée au travers du revenu disponible par UC médian, est dans la moyenne de celle des habitants des autres QPV de la région. En effet, la moitié des résidents du quartier disposent d'un revenu inférieur à 12 360 euros *(figure 4)*. La part d'allocataires de la CAF, dont le revenu est constitué pour trois quarts de prestations sociales, est de 38 %, dans la moyenne régionale *(figure 6)*.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

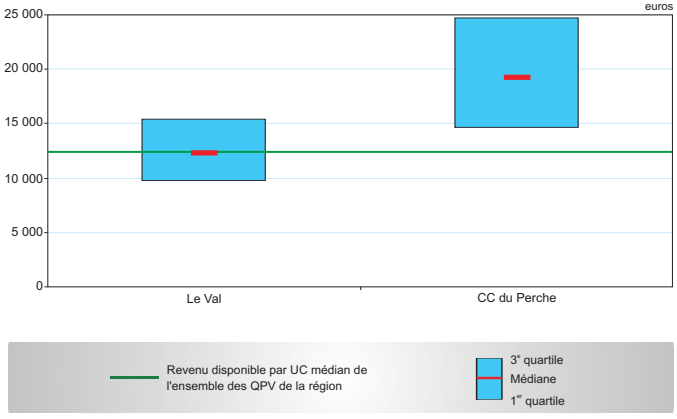

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

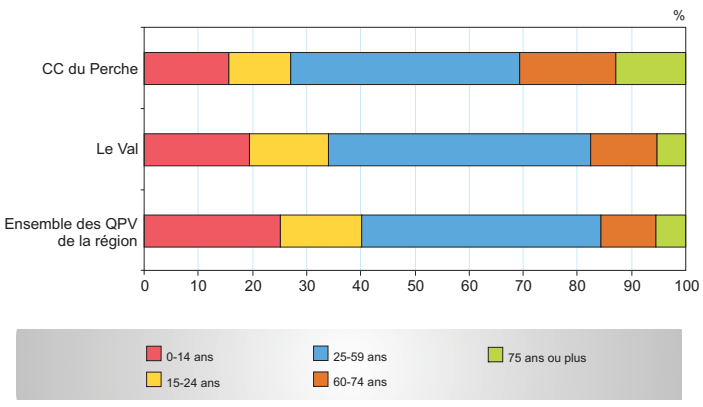

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Le Val	1 628	21,5	2,5	41,1	10,3	45,5	38,3	32,3
CC du Perche	18 292	16,4	1,2	34,3	1,9	13,0	20,3	17,2
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

La faiblesse des revenus s'explique en partie par un accès difficile à l'emploi pour les habitants de ce QPV, notamment pour les familles monoparentales et nombreuses. Ainsi, seuls 46 % de la population en âge de travailler sont en emploi comme en moyenne sur l'ensemble des QPV de la région *(figure 9)*. En outre, un peu plus de trois personnes qui travaillent sur dix ont un emploi précaire. Cette situation est plus fréquente au Val qu'en moyenne dans les autres quartiers de la région. Par ailleurs, le quartier héberge de nombreux actifs peu diplômés et chômeurs de longue durée (plus d'un an) *(figure 8)*. Cette population peu diplômée n'a qu'un accès que limité à des postes à responsabilité et par conséquent à des niveaux de rémunération élevés. Lorsqu'ils sont diplômés, les jeunes ne trouvent pas toujours sur le territoire des postes adaptés à leur niveau de qualification et partent vers des pôles d'emploi offrant plus d'opportunités (Chartres, région parisienne…). Les difficultés face à l'emploi sont accentuées pour les femmes. Face à cette situation, le contrat de ville définit des actions pour faciliter l'insertion sur le marché du travail, notamment des mères élevant seules leurs enfants. De plus, des aides au permis de conduire visent à favoriser la mobilité.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

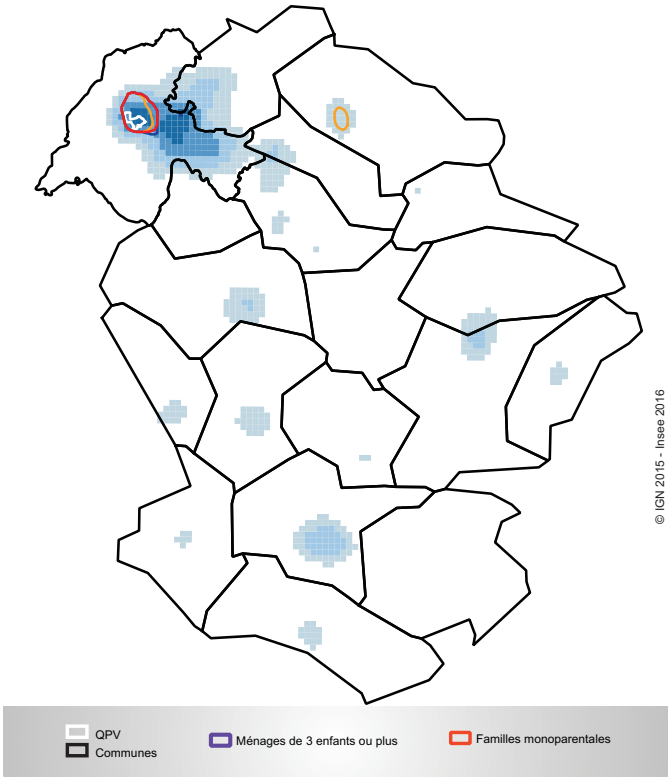

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

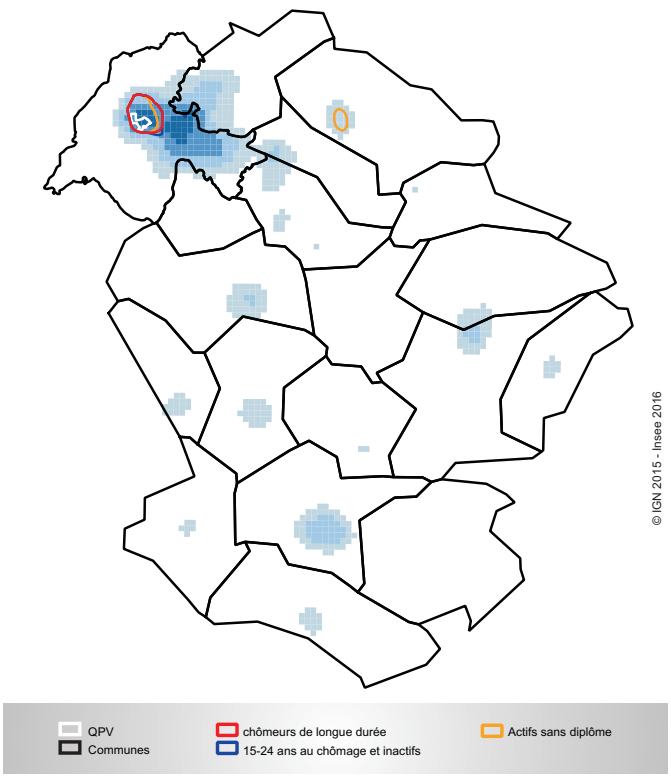

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Le Val	48,5	68,7	45,9	40,6	31,9	10,0
CC du Perche	43,8	60,8	64,8	60,9	16,8	3,2
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

À l'image des autres quartiers de la politique de la ville de la région, la population du Val est jeune comparée à celle de l'EPCI. Ainsi, 20 % des habitants du QPV ont moins de 15 ans, soit quatre points de plus que dans l'EPCI *(figure 5)*. Le quartier du Val compte également plus de personnes âgées qu'en moyenne dans les QPV de la région, ce qui explique en partie un nombre de ménages d'une seule personne conséquent *(figure 6)*. La présence importante de familles monoparentales *(figure 7)* et le faible niveau de diplôme au sein du quartier ont conduit les acteurs publics à mettre en place des actions visant à améliorer les conditions de vie des habitants. Les établissements scolaires du quartier font partie du réseau d'éducation prioritaire (REP). Des actions d'aide aux devoirs et de soutien à la parentalité, permettant de limiter le décrochage scolaire, sont aussi mises en place. Le QPV bénéficie également depuis 2007 d'un programme de réussite éducative (PRE). Ainsi, la part des jeunes de 16 à 24 ans scolarisés se situe dans la moyenne de l'ensemble des QPV de la région *(figure 9)*.

Par ailleurs, un résident du Val sur dix est de nationalité étrangère. C'est deux fois moins que la moyenne de l'ensemble des QPV de la région *(figure 6)*.

Améliorer le cadre de vie est un des objectifs du contrat de ville. La réhabilitation du patrimoine immobilier, notamment du parc social prédominant sur le quartier *(figure 10)*, mais aussi la diversification du parc de logements devraient à terme renforcer l'attractivité du quartier. L'aménagement d'équipements et l'amélioration des services rendus aux habitants sont prévus au contrat de ville.◆

10 Parc de logements majoritaire

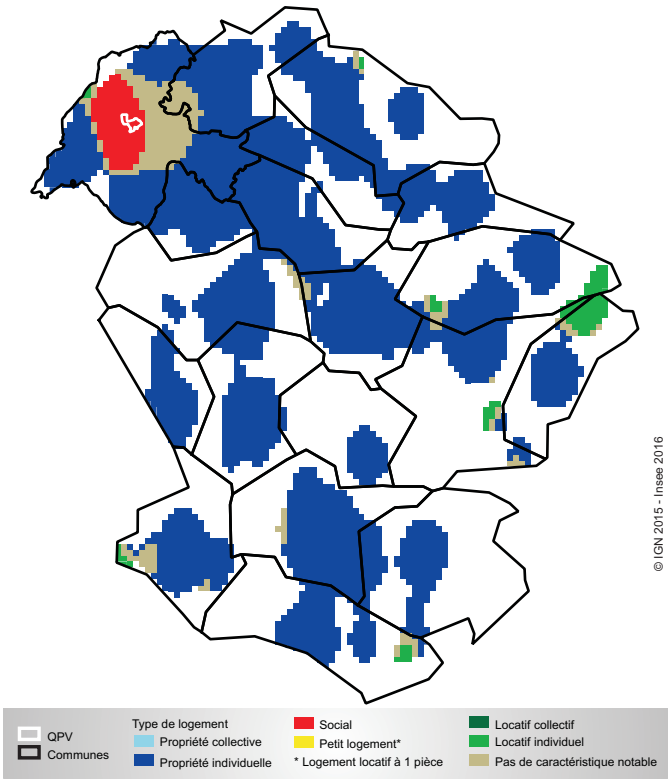

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les quartiers de la politique de la ville de la communauté d'agglomération Castelroussine

La communauté d'agglomération Castelroussine est composée de 15 communes et compte 74 750 habitants. Ces derniers sont, en termes de revenus, moins favorisés que ceux des cinq autres préfectures du Centre-Val de Loire, mais dans la moyenne des EPCI *(définitions)* concernés par la politique de la ville. Leur niveau de vie médian *(définitions)*, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)*, s'établit seulement à 19 000 euros (soit entre 900 euros et 1 900 euros en dessous du niveau de vie médian des habitants des autres préfectures régionales). La structure de la population, vieillissante, et celle de la main d'oeuvre, peu qualifiée, expliquent en partie la faiblesse du niveau de vie des habitants.

La communauté d'agglomération comprend trois quartiers de la politique de la ville (QPV) dans lesquels résident environ 8 000 personnes, soit un peu plus d'un habitant de l'intercommunalité sur dix. Ces quartiers, Saint-Jean - Saint-Jacques, Beaulieu et Vaugirard - Saint-Christophe sont situés sur la commune de Châteauroux *(figure 1)*.

Près de 4 900 personnes résident dans le quartier Saint-Jean - Saint-Jacques. Ce quartier est le plus défavorisé de l'EPCI et parmi les dix quartiers de la région dans lesquels le niveau de vie médian est le plus faible. En effet, le revenu disponible *(définitions)* par unité de consommation médian des habitants de Saint-Jean - Saint-Jacques, qui s'élève à 11 850 euros, est inférieur de 560 euros à celui de la moyenne des résidents des QPV de la région *(figure 4)*. La situation des habitants est relativement homogène dans ce quartier puisque la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté *(définitions)* - *(figure 6)*. Cette proportion d'individus en situation de forte précarité monétaire n'est similaire ou plus forte que dans dix autres quartiers de la région. De plus, l'éventail des revenus des résidents de ce quartier est faible : l'écart de revenu disponible entre les 25 % des habitants les plus pauvres et les 25 % des habitants les moins précaires n'est que de 6 000 euros. Aussi, pour quatre allocataires de la CAF sur dix, les prestations sociales représentent les trois quarts du revenu *(figure 6)*. La faiblesse des revenus des habitants de ce QPV s'explique en partie par un accès difficile à l'emploi. Seulement 39 % de la population en âge de travailler exercent une profession *(figure 9)*. C'est six points de moins que la moyenne des habitants de l'ensemble des QPV de la région. De plus, parmi les personnes qui travaillent, 32 % occupent un emploi précaire. Ces difficultés sont encore accentuées pour les femmes. La monoparentalité, qui concerne un quart des allocataires de la CAF dans ce quartier *(figure 6)*, constitue un frein à l'emploi, notamment pour les femmes, plus souvent à la tête d'une famille monoparentale que les hommes. La population du quartier se caractérise aussi par sa jeunesse : quatre habitants sur dix ont moins de 25 ans, comme en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région *(figure 5)*.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération Castelroussine

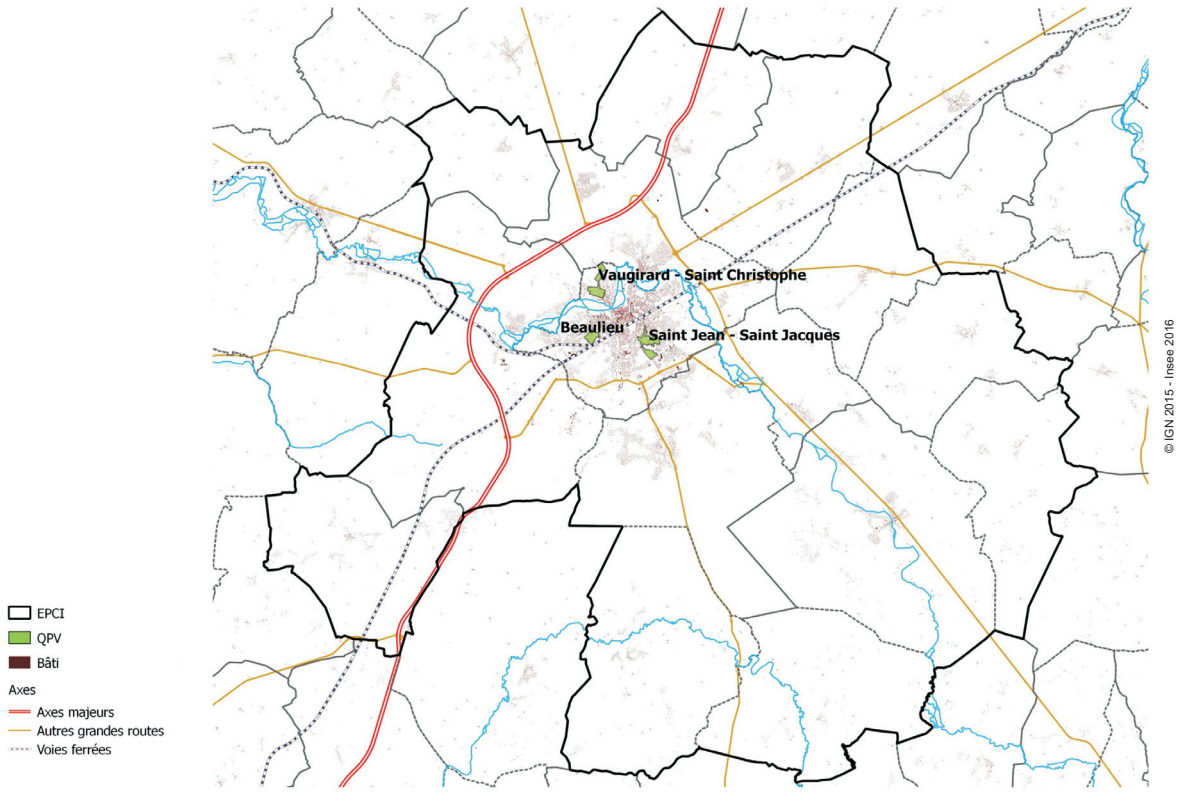

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

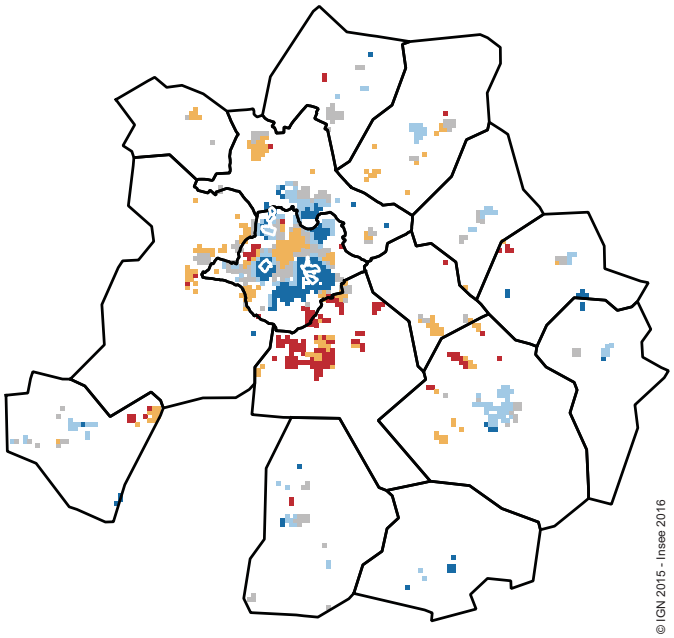

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

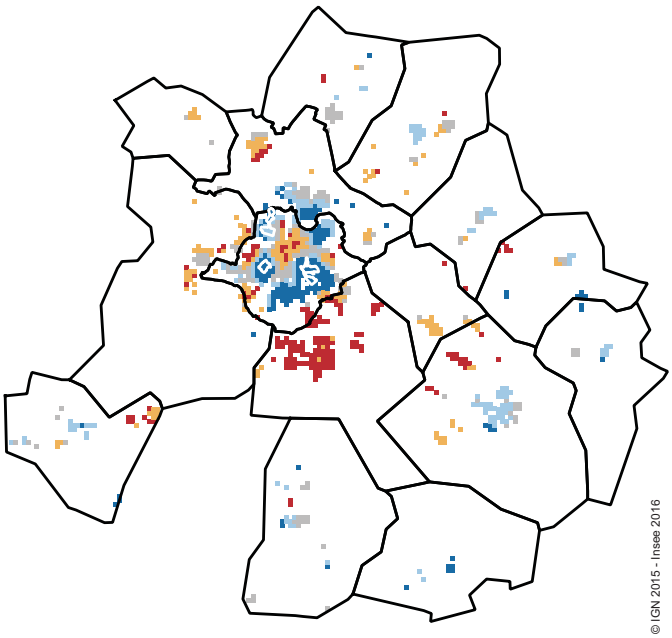

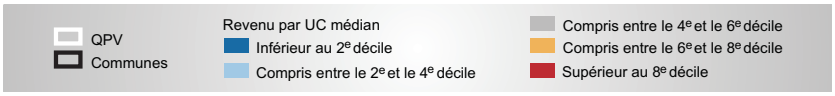

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Ce quartier, construit dans les années 60, bénéficie de nombreux équipements (une mairie annexe, une bibliothèque annexe, un centre commercial ainsi que de nombreux commerces en pied d'immeubles, un centre social, une maison de quartier, une salle de spectacles, une salle de sports, un foyer résidence de personnes âgées …). Par ailleurs, le collège Rosa Parks, qui accueille en majorité les adolescents du quartier, a été classé en réseau d'éducation prioritaire renforcée (Rep+) dès 2013.

Les habitants du QPV de Beaulieu, qui résident pour la plupart dans des logements datant des années 1950, ont un revenu disponible médian semblable à celui de la moyenne des habitants des QPV de la région *(figures 2,3 et 4)*.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

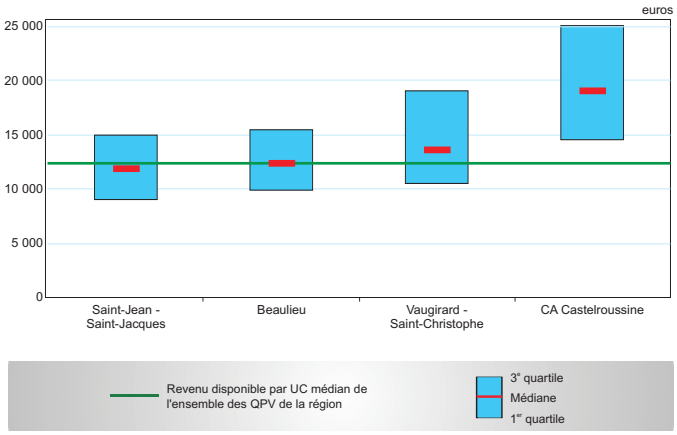

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

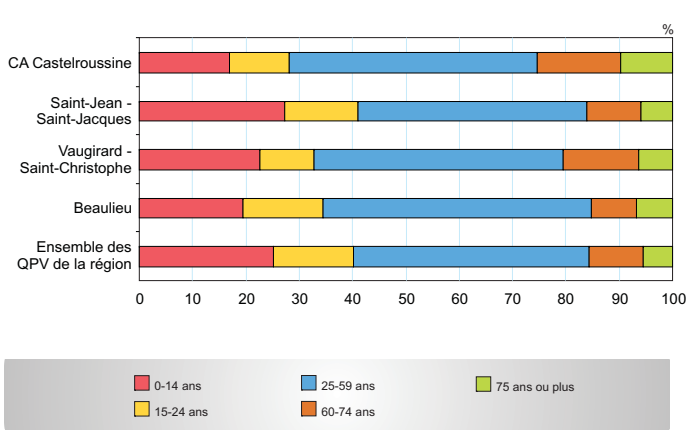

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Saint-Jean - Saint-Jacques	4 877	25,6	3,7	41,4	18,1	50,3	42,1	35,2
Beaulieu	1 634	18,1	1,1	54,8	8,3	45,6	34,0	29,8
Vaugirard - Saint-Christophe	1 597	27,5	1,8	38,1	10,8	36,6	36,5	32,8
CA Castelroussine	74 738	18,0	1,1	37,4	3,7	14,0	23,2	17,3
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

Le taux de pauvreté *(définitions)* y est aussi dans la moyenne. L'éventail des revenus est très resserré, indiquant une situation monétaire proche pour la très grande majorité des résidents du quartier. Plus de la moitié des ménages sont composés d'une seule personne *(figure 6)*, ce qui pourrait expliquer la faiblesse des revenus, les personnes seules étant généralement plus touchées par la pauvreté que les couples. Dans ce quartier, les deux tiers de la population est en âge de travailler et parmi ces personnes potentiellement actives, 50 % occupent un emploi, soit cinq points de plus qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région *(figure 9)*. Les chômeurs de longue durée (plus d'un an) sont plus nombreux dans ce quartier *(figure 8)*. Trois entités forment le QPV Vaugirard - Saint-Christophe. Au nord, Vaugirard concentre une population en situation de grande précarité *(figures 2 et 3)*. Ce quartier, datant des années 1960, se caractérise également par un relatif enclavement. Sur la partie centrale du QPV, le secteur des Cèdres et des Magnolias date lui des années 2000. Enfin, au sud, Saint-Christophe regroupe une population aux revenus plus dispersés. Bien que le niveau de vie médian de l'ensemble des habitants de ce QPV soit supérieur de 1 200 euros à la moyenne de la population des QPV régionaux, la situation est hétérogène d'une zone à l'autre du quartier.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

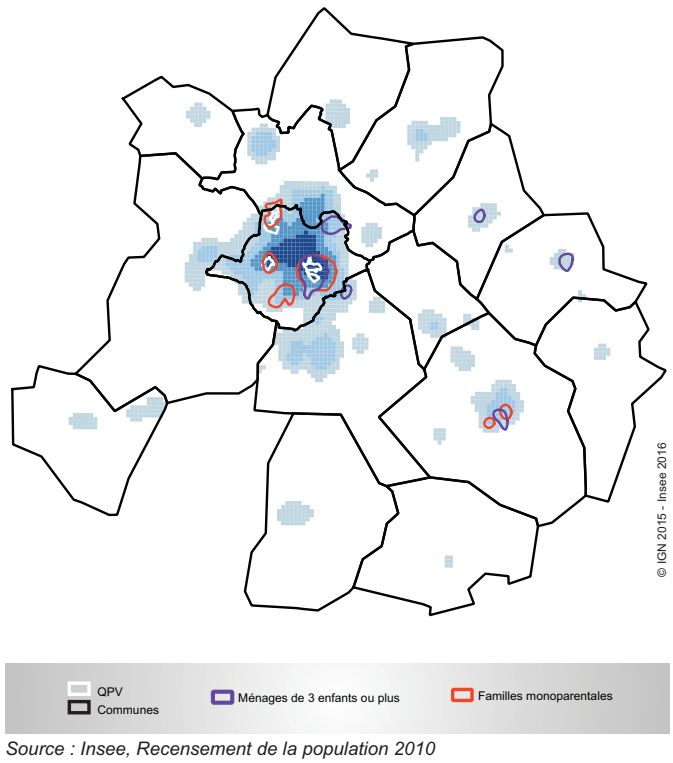

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

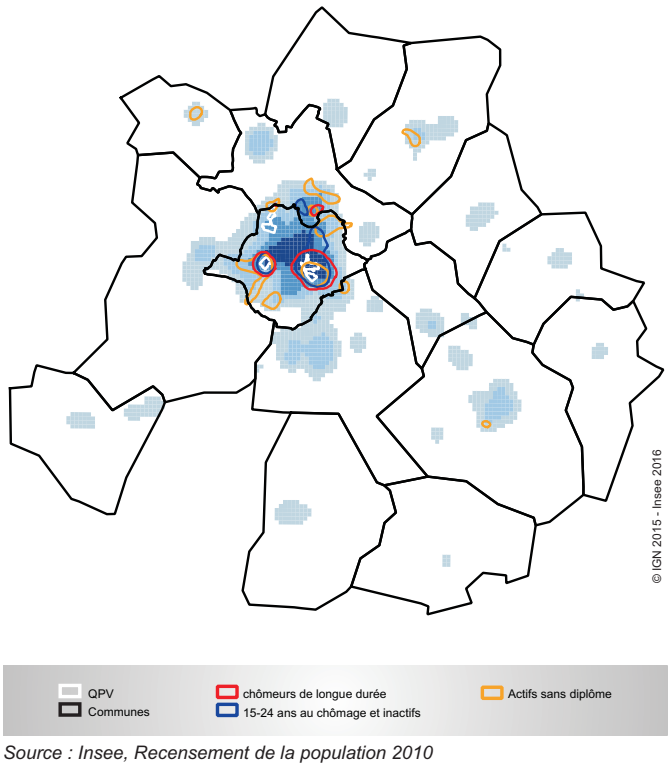

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Saint-Jean - Saint-Jacques	48,7	61,8	39,4	31,9	31,6	11,0
Beaulieu	39,0	69,0	50,3	48,6	24,3	9,7
Vaugirard - Saint-Christophe	40,4	63,2	53,9	44,3	28,7	7,1
CA Castelroussine	53,0	64,4	63,9	61,7	13,9	3,1
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

De fait, l'éventail des revenus dans ce quartier est plus large que dans les autres QPV de l'agglomération, marquant bien cette hétérogénéité des situations vécues par les habitants. La plus grande précarité monétaire d'une partie de ceux-ci peut s'expliquer par leur situation personnelle et familiale. Ainsi, on observe dans ce quartier une présence importante de familles monoparentales (28 % des allocataires de la CAF) *(figure 6)* et de personnes âgées de 60 ans ou plus (plus de 20 %) *(figure 5)*, populations généralement plus touchées par la pauvreté. Aussi, globalement, en lien avec la présence de familles monoparentales, notamment dans le nord du quartier, un peu plus de trois allocataires de la CAF sur dix de Vaugirard - Saint-Christophe perçoivent un revenu composé à 75 % ou plus de prestations sociales *(définitions)*. Par ailleurs, 54 % des personnes en âge de travailler occupent un emploi, neuf points au-dessus de la moyenne de l'ensemble des QPV de la région *(figure 9)*.

Le logement social domine à Beaulieu, Saint-Jean - Saint-Jacques ainsi que dans la partie nord de Vaugirard - Saint-Christophe *(figure 10)*. Le reste de ce QPV est composé d'habitat mixte.

Entre 2004 et 2009, certaines zones des QPV ont bénéficié du programme de rénovation urbaine (PRU). Ainsi, la zone de Saint-Jean et celle de Vaugirard ont subi des opérations de démolition et de reconstruction pour augmenter l'attractivité et réduire le taux de vacance des logements. Beaulieu, à l'origine exclu du programme, a pu finalement bénéficier d'un financement complémentaire ayant permis la réalisation d'une opération de renouvellement urbain.◆

10 Parc de logements majoritaire

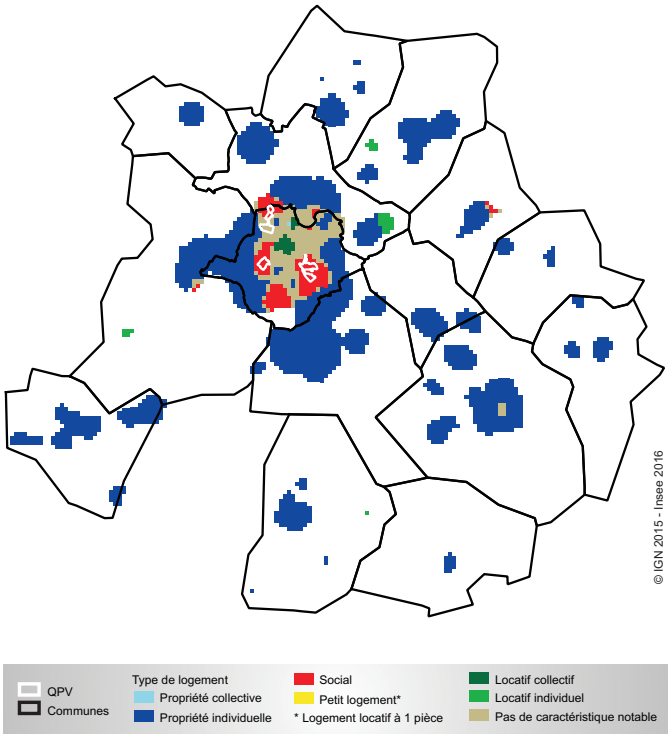

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Le quartier de la politique de la ville de la communauté de communes du Pays d'Issoudun

La communauté de communes du Pays d'Issoudun est composée de 12 communes et compte 20 900 habitants. En termes de revenus, les habitants de l'EPCI *(définitions)* du pays d'Issoudun sont assez défavorisés avec un niveau de vie médian *(définitions)*, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)*, parmi les plus faibles des EPCI de la région ayant un quartier politique de la ville (QPV). La situation est cependant plus favorable au regard de l'emploi avec une vocation industrielle locale encore prononcée.

Suite à la réforme de la géographie prioritaire en 2014, un quartier prioritaire de la politique de la ville a été défini sur la commune d'Issoudun qui entre ainsi dans le dispositif *(figure 1)*. Ce quartier, Nation Bernardines, abrite 1 500 personnes *(figure 6)*. La part des habitants de la communauté de communes vivant en quartier prioritaire (7,1 %) est l'une des plus faibles des EPCI de la région ayant un QPV.

Le quartier Nation Bernardines a longtemps été encerclé par l'ancienne rocade. Il ne souffre plus véritablement d'enclavement, même si les liaisons piétonnes peuvent être renforcées, comme indiqué dans le contrat de ville.

Avec un revenu disponible par unité de consommation médian de 12 500 euros, le niveau de vie des habitants du quartier est légèrement supérieur à celui de l'ensemble des quartiers de la politique de la ville de la région *(figure 4)*. Le taux de pauvreté *(définitions)* situe le quartier dans la moyenne des autres QPV de la région. Toutefois, Nation Bernardines accueille une proportion importante d'allocataires dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales *(définitions)* - *(figure 6)*.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes du Pays d'Issoudun

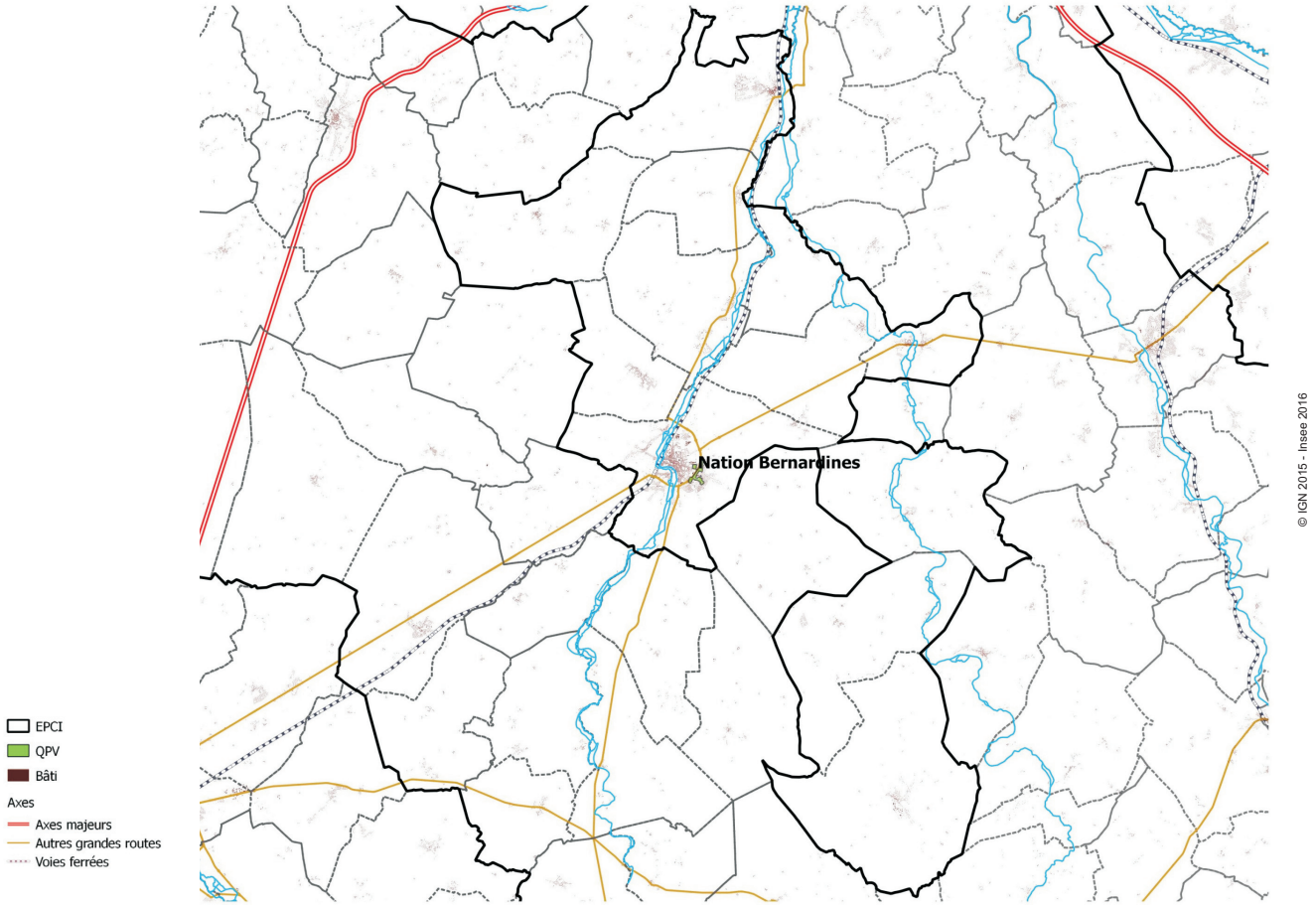

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

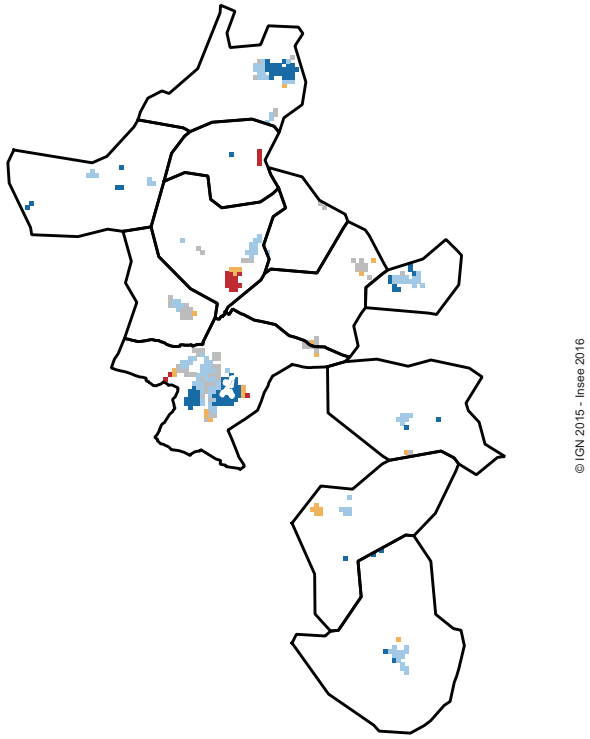

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

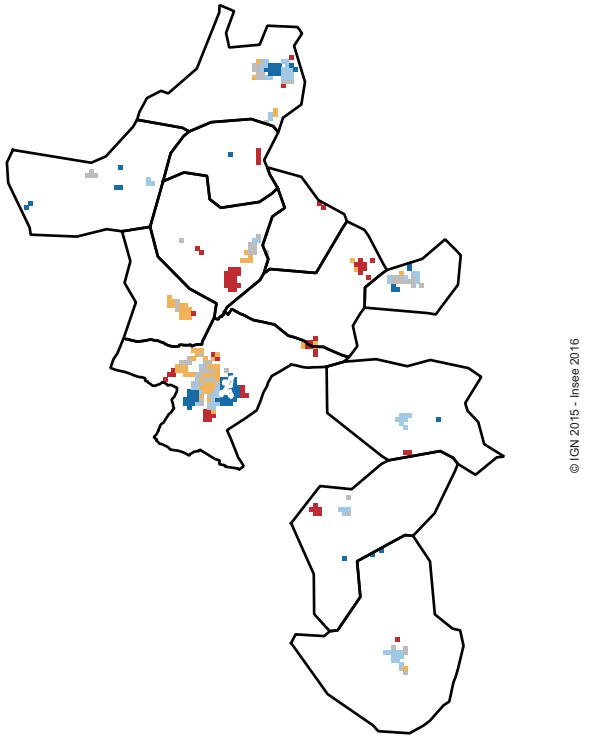

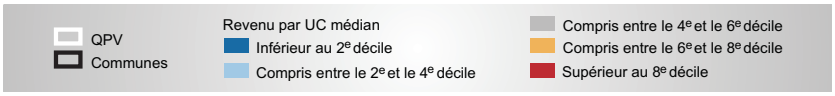

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Le niveau de revenu s'explique en partie par une situation au regard de l'emploi un peu plus favorable dans le quartier qu'en moyenne des quartiers prioritaires de la région. Contrairement à de nombreux autres QPV de la région, les grands ménages (6 personnes et plus) et les étrangers sont peu présents sur le territoire *(figure 6)*. Et malgré la présence assez forte de familles monoparentales, généralement moins souvent en emploi, plus d'une personne sur deux en âge de travailler occupe un emploi *(figure 9)*.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

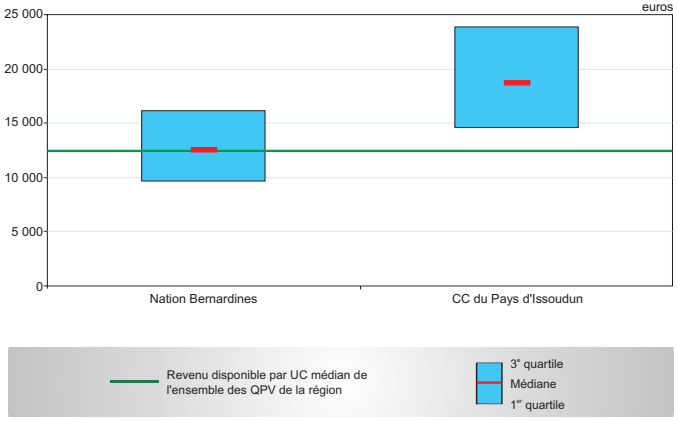

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

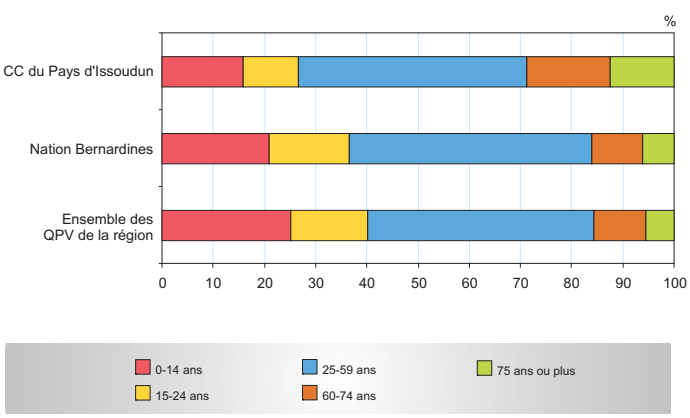

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Nation Bernardines	1 484	24,4	0,5	51,4	4,3	43,9	42,0	35,6
CC du Pays d'Issoudun	20 907	16,9	0,7	36,8	2,4	13,0	24,9	15,7
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

Toutefois, ces emplois sont dans trois cas sur dix précaires. Comme dans de nombreux quartiers, la population est peu qualifiée et le niveau de diplôme faible. Cette situation risque de ne pas évoluer très favorablement à l'avenir. En effet, les jeunes de 16 à 24 ans poursuivent peu souvent des études. Leur taux de scolarisation est parmi les plus faibles des QPV de la région *(figure 9)*. Le territoire présente donc un enjeu important de qualification de ses habitants, notamment les plus jeunes. Ainsi le contrat de ville prévoit la création, à Issoudun, d'une école de la deuxième chance.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

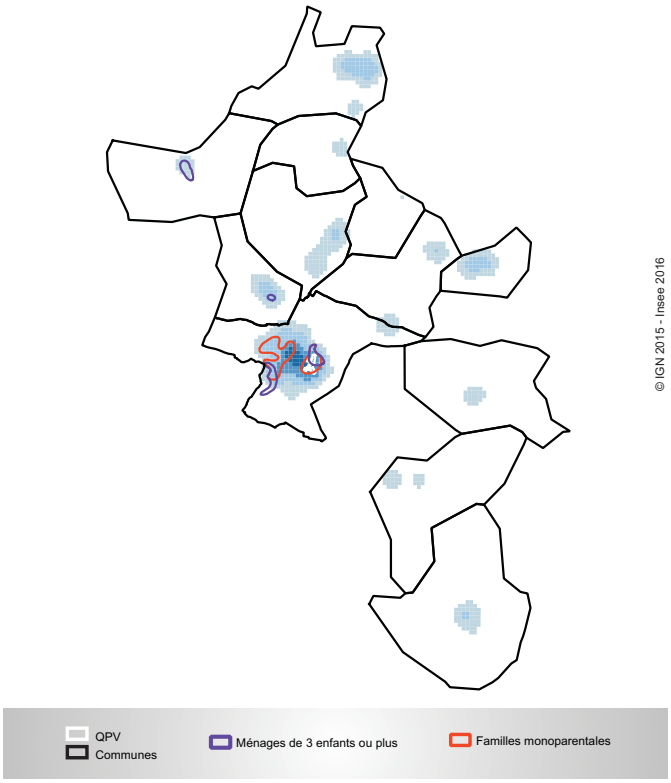

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

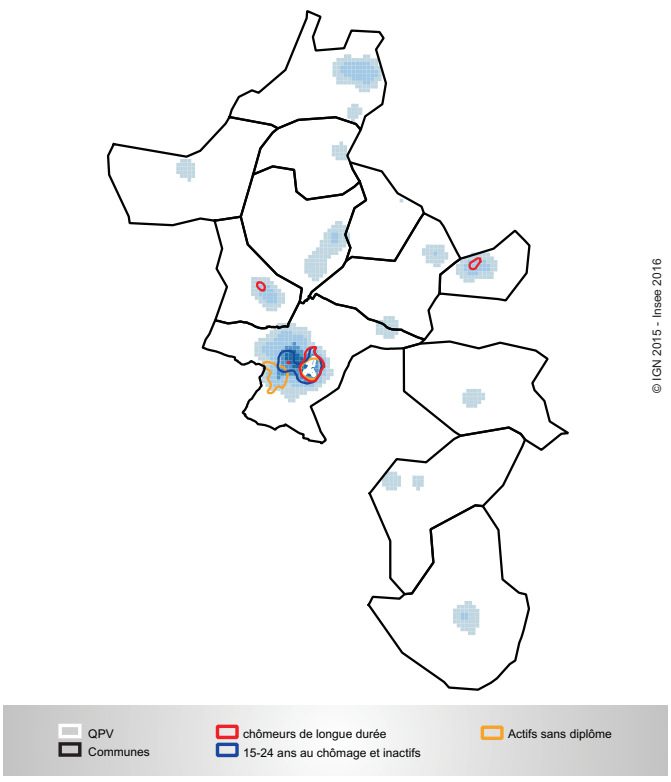

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Nation Bernardines	29,6	67,6	52,5	43,7	30,6	9,6
CC du Pays d'Issoudun	53,7	61,7	63,3	59,8	14,4	3,1
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

En cohérence avec la géographie prioritaire de la politique de la ville, le collège Denis Diderot, proche du quartier est classé en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Avec des logements construits principalement dans les années 60-70, le parc locatif social prédomine à Nation Bernardines *(figure 10)*. Des opérations de rénovation urbaine sur Nation permettent de changer l'image du quartier. D'autres interventions tant sur le bâti que sur l'aménagement des espaces publics, prévues dans le contrat de ville, renforceront son attractivité. ◆

10 Parc de logements majoritaire

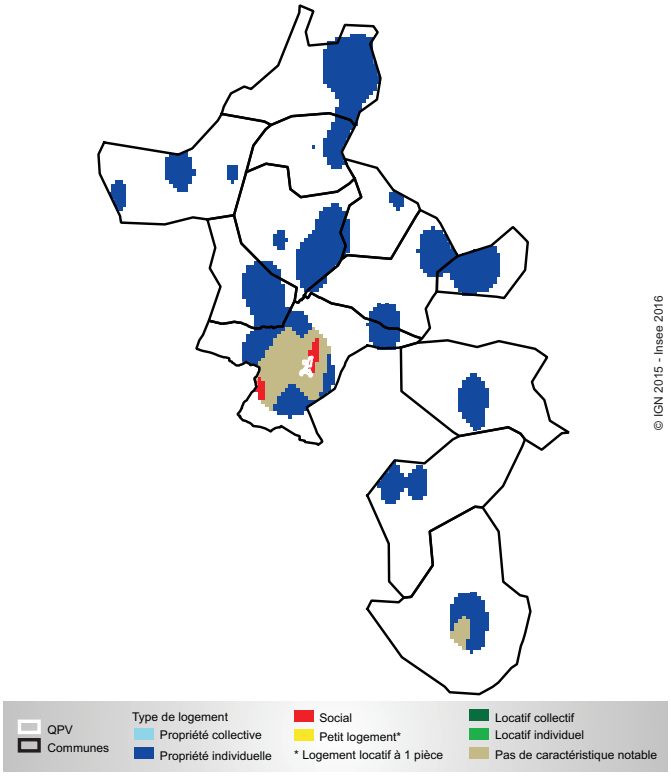

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les quartiers de la politique de la ville de la communauté d'agglomération Tour(s)plus

La communauté d'agglomération Tour(s)plus fait partie des plus riches EPCI *(définitions)* du Centre-Val de Loire abritant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). La moitié de ses habitants dispose d'un revenu de plus de 20 000 euros *(figure 4)*.
La population de l'EPCI de Tours est relativement jeune en comparaison de celle des autres EPCI abritant un QPV. Les 15-24 ans constituent plus de 16 % de la population illustrant le statut de ville étudiante de Tours et des communes limitrophes. Sept jeunes sur dix entre 16 et 24 ans sont encore scolarisés.
Plus de 12 % de la population de l'EPCI résident au sein de l'un des dix QPV de l'agglomération. Ces quartiers sont situés sur les communes de Tours, Joué-les-Tours, Saint-Pierre-des-Corps et La Riche, qui correspondent aux espaces urbanisés les plus denses de l'agglomération *(figure 1)*. La taille des QPV est très variable. Sanitas est l'un des plus importants de la région avec plus de 8 000 habitants. À l'inverse, Rochepinard ou Bords de Loire hébergent chacun moins de 2 000 habitants *(figure 6)*.
Au total, 22 % des personnes de la région qui vivent dans un QPV résident dans la communauté d'agglomération Tour(s)plus.

Les quartiers Sanitas, Rabière et Rabaterie comptent chacun beaucoup plus d'habitants que la moyenne des QPV de la région.
Les habitants de Sanitas et la Rabière ont en commun un niveau de vie médian *(définitions)* faible, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)* - *(figure 4)*. À Sanitas, plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté *(définitions)* et quatre allocataires de la CAF sur dix perçoivent le RSA socle *(figure 4)*. Par ailleurs, 45 % des allocataires de la CAF, vivent avec un revenu composé au moins aux trois quarts de prestations sociales *(définitions)*, alors que c'est le cas pour seulement 37 % des allocataires en moyenne dans les QPV *(figure 4)*. Le poids des minima sociaux est notamment élevé.

Cette plus grande précarité s'explique par un taux d'emploi particulièrement faible dans le quartier Sanitas. C'est en effet le seul QPV de l'agglomération tourangelle où la part des 15-64 ans en emploi est inférieure à la moyenne de l'ensemble des QPV de la région. Seules quatre personnes en âge de travailler qui y résident sur dix ont un emploi *(figure 9)*. Cette situation est d'autant plus dégradée que près de trois emplois sur dix sont précaires. Pourtant, l'offre d'emplois privés ou publics est importante dans ce quartier où la proximité de la gare et la présence du tramway favorisent la mobilité des habitants qui sont parmi les moins motorisés de l'agglomération. La part importante de ménages de six personnes ou plus (6,2 % des ménages pour 5 % en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région) *(figure 6)* peut être un frein à l'emploi pour certaines personnes, notamment les femmes.
La situation des habitants de la Rabière en termes d'emploi est dans la moyenne des QPV de la région : 46 % des personnes en âge de travailler occupent un emploi *(figure 9)*. Ce taux est faible au regard de celui de l'EPCI (61,5 %). Comme dans de nombreux autres quartiers de la politique de la ville dans la région, cette difficulté d'accès à l'emploi peut s'expliquer par les caractéristiques socio-démographiques des personnes résidant dans le quartier. En effet, les familles monoparentales, même si elles ne sont pas plus présentes dans ce quartier, sont assez nombreuses (un quart des allocataires de la CAF) *(figure 6)*.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération de Tour(s)plus

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

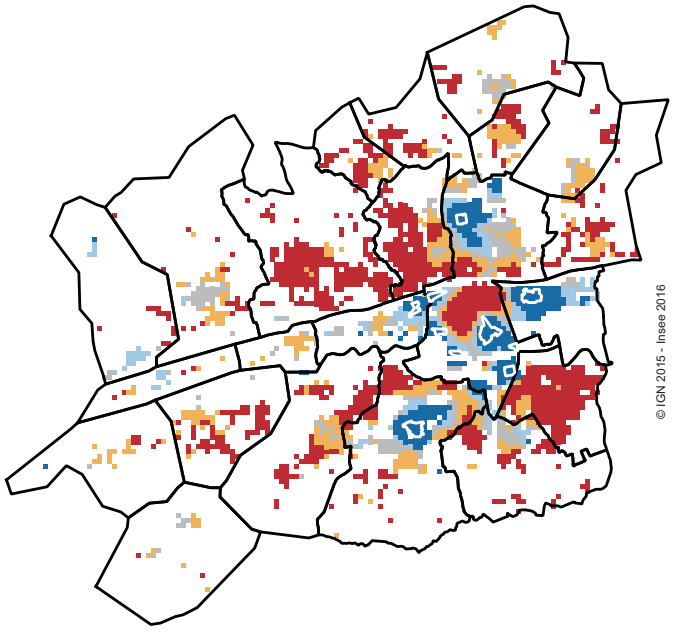

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

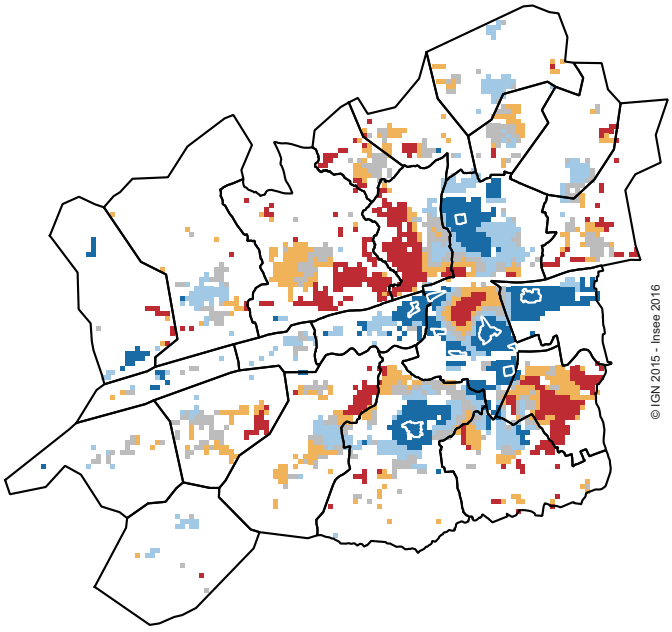

QPV
Communes

Revenu par UC médian
Inférieur au 2e décile
Compris entre le 2e et le 4e décile
Compris entre le 4e et le 6e décile
Compris entre le 6e et le 8e décile
Supérieur au 8e décile

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

De plus, un habitant sur cinq est de nationalité étrangère, quatre fois plus qu'en moyenne dans l'ensemble de l'EPCI. Cette proportion est la plus importante au sein des quartiers de la communauté d'agglomération. Par ailleurs, la Rabière est mal pourvue en transports en commun vers les principaux pôles d'emploi, ce qui peut aussi être un frein à l'emploi.
Troisième quartier de la politique de la ville le plus peuplé de l'intercommunalité, la Rabaterie abrite des personnes qui disposent d'un niveau de vie médian parmi les plus importants des QPV de la région (13 823 euros par UC) et seuls 34 % des résidents vivent sous le seuil de pauvreté *(figure 6)*. C'est onze points en dessous de la moyenne des QPV de la région mais vingt points de plus que pour l'ensemble des habitants de l'EPCI.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

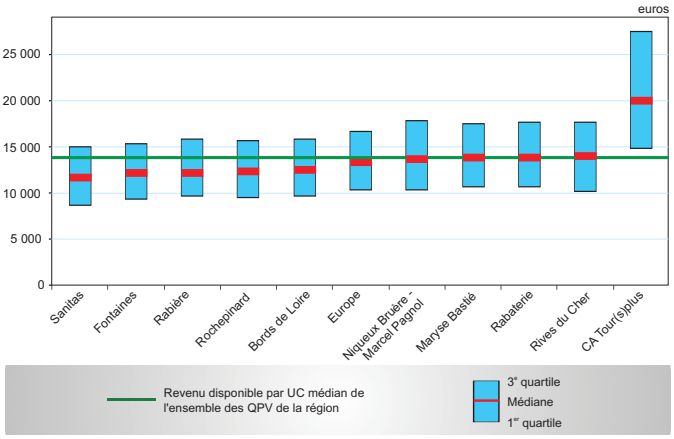

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

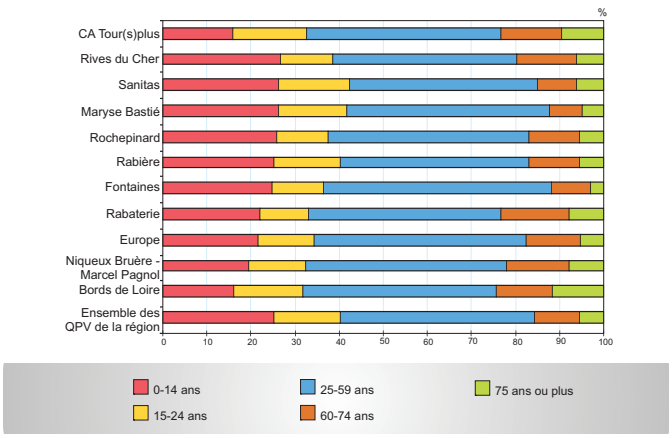

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Sanitas	8 783	20,1	6,2	43,7	18,1	52,3	44,3	40,1
Rabière	6 218	23,7	4,3	40,2	20,5	46,1	37,1	36,0
Rabaterie	5 286	22,1	4,5	46,5	18,6	34,2	32,5	27,9
Fontaines	3 008	18,6	2,1	50,9	18,2	46,5	41,9	34,4
Europe	2 696	24,7	1,5	42,4	9,8	37,4	33,5	27,4
Rives du Cher	2 546	28,1	3,8	32,7	14,2	36,5	32,6	29,1
Maryse Bastié	2 018	29,9	2,7	33,3	11,0	35,6	30,1	27,6
Niqueux Bruère - Marcel Pagnol	1 932	21,5	2,5	51,1	12,7	34,6	40,6	32,3
Bords de Loire	1 773	16,6	0,9	65,0	15,1	43,0	40,2	29,1
Rochepinard	1 078	18,6	4,9	48,1	16,5	47,0	45,9	34,4
CA Tour(s)plus	290 114	14,2	1,2	43,5	5,0	14,0	24,0	17,4
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

Si les habitants de la Rabaterie sont moins défavorisés que la moyenne des habitants en QPV de la région, c'est en partie parce que la population qui réside dans ce QPV est plus âgée qu'en moyenne et les enfants de moins de 14 ans sont proportionnellement moins nombreux *(figure 5)*. De plus, malgré une offre d'emplois limitée et une desserte en transports en commun vers les principaux pôles d'emploi insuffisante, la situation des habitants du quartier est légèrement meilleure que dans la moyenne des QPV de la région en termes d'emploi et la part des emplois précaires ne dépasse pas 20 % *(figure 9)*.

Les quartiers Fontaines, Europe et Rives du Cher abritent un nombre d'habitants dans la moyenne des QPV de la région, compris entre 2 500 et 3 000 habitants *(figure 6)*. Alors que Rives du Cher a une fonction essentiellement résidentielle, le quartier Europe bénéficie de nombreux équipements tels qu'une médiathèque, une piscine, des commerces et des services de proximité (crèche, centre social). Les résidents du quartier Rives du Cher ont le niveau de vie médian le plus important des QPV de l'agglomération *(figure 4)* et le taux de pauvreté *(définitions)* est relativement faible au regard de la valeur observée sur l'ensemble des QPV de la région.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

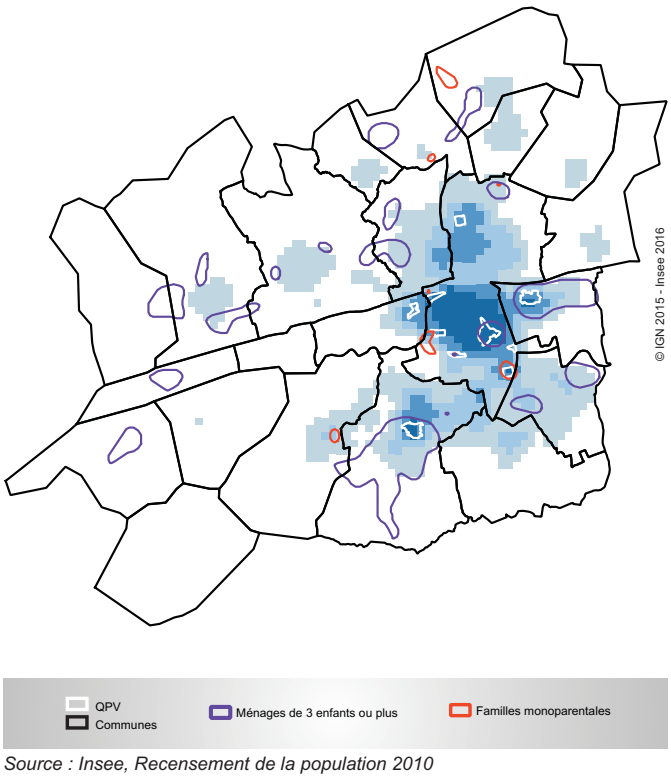

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

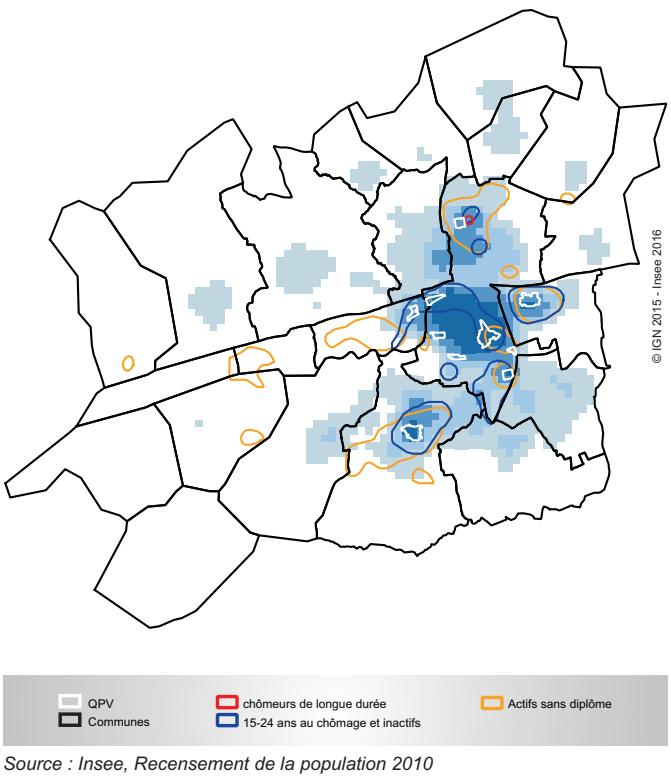

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Sanitas	60,1	62,1	40,6	36,2	28,8	9,7
Rabière	51,9	62,4	46,4	40,9	24,7	8,7
Rabaterie	44,0	61,8	48,2	45,5	18,9	6,0
Fontaines	46,9	68,2	50,5	47,2	27,3	9,7
Europe	49,8	65,4	58,4	56,9	22,2	8,8
Rives du Cher	66,1	58,4	53,5	52,6	22,6	6,6
Maryse Bastié	54,5	64,3	55,1	51,6	21,7	7,6
Niqueux Bruère - Marcel Pagnol	53,8	65,0	49,8	47,4	21,4	6,4
Bords de Loire	65,8	65,1	45,6	47,4	32,4	7,4
Rochepinard	52,2	61,5	54,1	48,0	28,4	10,3
CA Tour(s)plus	70,4	66,6	61,5	58,8	16,1	2,9
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Les habitants des Fontaines souffrent d'une plus grande précarité financière, qui se traduit par un taux de pauvreté plus important, d'autant plus que les revenus sont peu dispersés autour de la médiane *(figure 4)*. La proportion relativement élevée de ménages composés d'une seule personne (51 %) et la précarité de l'emploi dans ce quartier, qui bénéficie pourtant de pôles d'emploi importants sur ses franges, peuvent expliquer la faiblesse du niveau de vie médian des habitants. Dans le quartier Europe, le taux d'emploi est le plus important de la communauté d'agglomération et les emplois des personnes qui résident dans ce quartier et dans celui des Rives du Cher sont moins souvent précaires *(figure 9)*. Ceci entraîne un meilleur niveau de vie et un taux de pauvreté plus faible que pour les résidents des Fontaines *(figures 4 et 6)*.

10 Parc de logements majoritaire

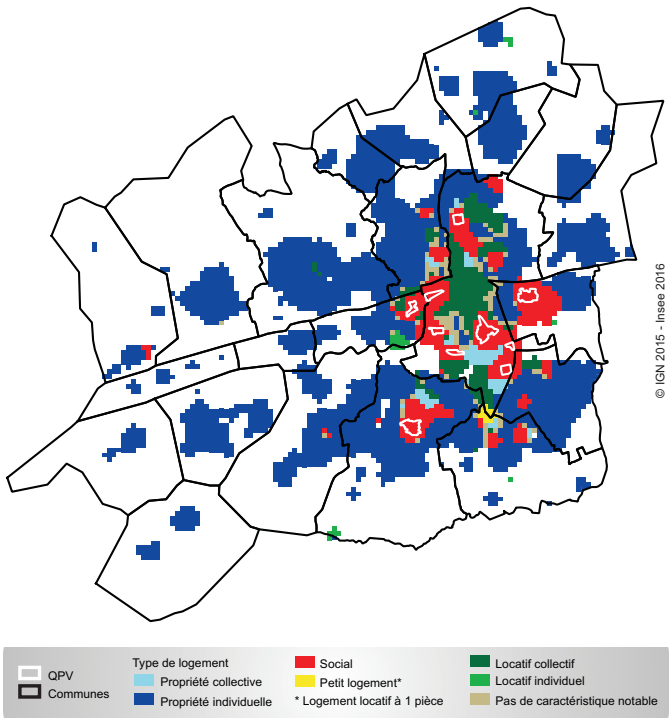

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Pourtant, au sein de ces deux quartiers, on observe une part d'allocataires de la CAF élevant seuls leurs enfants plus importante qu'en moyenne *(figure 6)*. En revanche, les familles nombreuses ou les personnes isolées sont moins présentes que dans l'ensemble des QPV *(figure 6)*. Par ailleurs, la population qui vit dans ces trois quartiers est très différente. Dans les quartiers Europe et Rives du Cher, elle est plus âgée qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV *(figure 5)*. En effet, respectivement 17,5 % et 19,7 % de la population de ces quartiers est âgée de 60 ans ou plus. Dans le quartier Fontaines, plus de la moitié de la population a entre 25 et 59 ans. La part de scolarisation des 16-24 aux Rives du Cher est la plus élevée des QPV de l'agglomération. Les deux tiers des jeunes sont scolarisés dans ce quartier alors qu'ils sont moins de la moitié dans les quartiers Europe et Fontaines.

Les quatre derniers quartiers, Niqueux Bruère - Marcel Pagnol, Bords de Loire, Maryse Bastié et Rochepinard, hébergent chacun moins de 2 000 habitants *(figure 6)*. Les résidents de Rochepinard ou des Bords de Loire disposent d'un niveau de vie médian faible, mais proche de la moyenne de l'ensemble des QPV de la région *(figure 4)*. La faiblesse du revenu des habitants des Bords de Loire peut s'expliquer par une faible proportion de personnes en emploi. En effet, moins de la moitié des résidents en âge de travailler sont effectivement actifs et parmi eux, près d'un tiers occupent un emploi précaire *(figure 9)*. Cette précarité de l'emploi est aussi marquée à Rochepinard. Le quartier Bords de Loire a la particularité d'héberger une population plus âgée que celle de l'EPCI avec près d'un quart de personnes de plus de 60 ans *(figure 5)*. De ce fait, deux ménages sur trois y sont composés d'une seule personne.

Les personnes vivant dans les QPV Niqueux Bruère - Marcel Pagnol et Maryse Bastié ont un niveau de vie médian plus élevé *(figure 4)*. Dans ce dernier quartier, le taux d'emploi est de dix points plus important que celui calculé sur l'ensemble des QPV du Centre-Val de Loire *(figure 9)*. Cette situation peut s'expliquer par la présence d'un parc d'activités au sud du quartier et de l'hôpital Bretonneau au nord. La population y est jeune : plus d'un quart des habitants ont moins de 15 ans *(figure 5)*. Par ailleurs, dans ce quartier trois allocataires de la CAF sur dix élèvent seuls leurs enfants. En revanche, on observe peu de familles nombreuses, comme dans les autres QPV de l'agglomération *(figure 6)*. ◆

Les quartiers de la politique de la ville de la communauté de communes du Val d'Amboise

La communauté de communes du Val d'Amboise est composée de 14 communes et compte 28 200 habitants. Ceux-ci sont parmi les plus favorisés des habitants des EPCI *(définitions)* concernés par la politique de la ville de la région. En effet, la moitié d'entre eux disposent d'un niveau de vie *(définitions)*, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)*, supérieur à 20 100 euros. La communauté de communes du Val d'Amboise se classe ainsi en troisième position des 19 EPCI de la région ayant un quartier de la politique de la ville, derrière celles de Chartres et Orléans.

La communauté de communes abrite deux quartiers de la politique de la ville (QPV) *(figure 1)* dans lesquels résident 2 700 habitants, soit un habitant de l'EPCI sur dix. Ces quartiers, La Verrerie et Patte d'Oie - Malétrenne - Plaisance, sont situés à Amboise et comptent respectivement 1 100 et 1 600 habitants *(figure 6)*. La Verrerie, constitué en barres d'immeubles est éloigné du centre ville et peu attractif pour la population locale. Le logement social y est prédominant *(figure 10)*. Une opération de rénovation dans le cadre du programme national de rénovation urbaine (PNRU) y est en cours depuis 2011 et doit se poursuivre jusqu'en 2018. Elle devrait améliorer l'attractivité du quartier et favoriser son désenclavement. Patte d'Oie - Malétrenne - Plaisance, proche du centre-ville, est un quartier plus ancien, construit entre les années 50 et le milieu des années 70, composé à la fois d'immeubles et de maisons individuelles.

La situation des habitants de ces deux quartiers est précaire, en particulier relativement à leur environnement. Elle est cependant plus favorable que celle de la moyenne régionale des personnes vivant dans un QPV. Ainsi, une personne sur deux dispose d'un revenu de plus de 13 500 euros à Patte d'Oie - Malétrenne - Plaisance et proche de 13 600 euros à La Verrerie, contre 12 400 euros sur l'ensemble des QPV *(figures 2, 3 et 4)*. Dans ces deux quartiers, le taux de pauvreté *(définitions)* et la part des allocataires de la CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales *(définitions)* sont également inférieurs à la moyenne de l'ensemble des QPV de la région.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes du Val d'Amboise

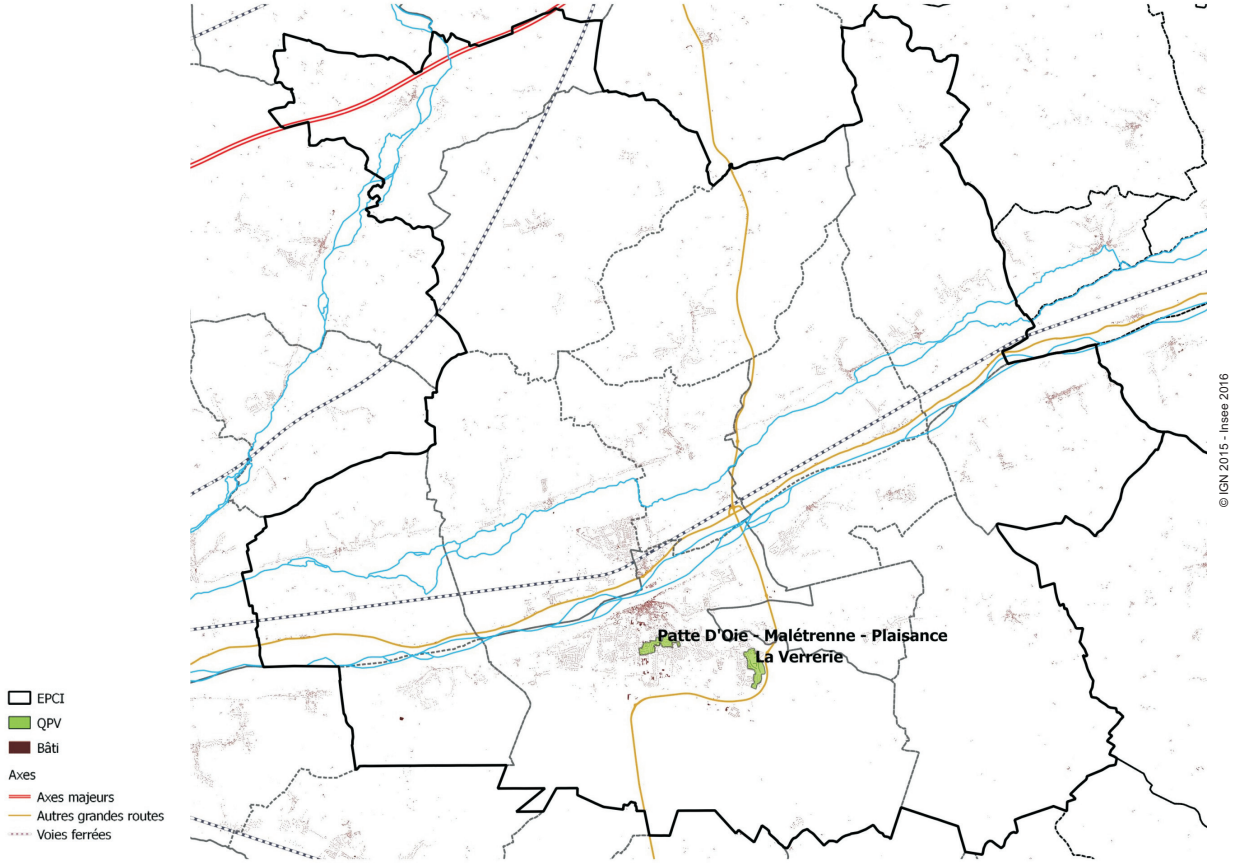

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

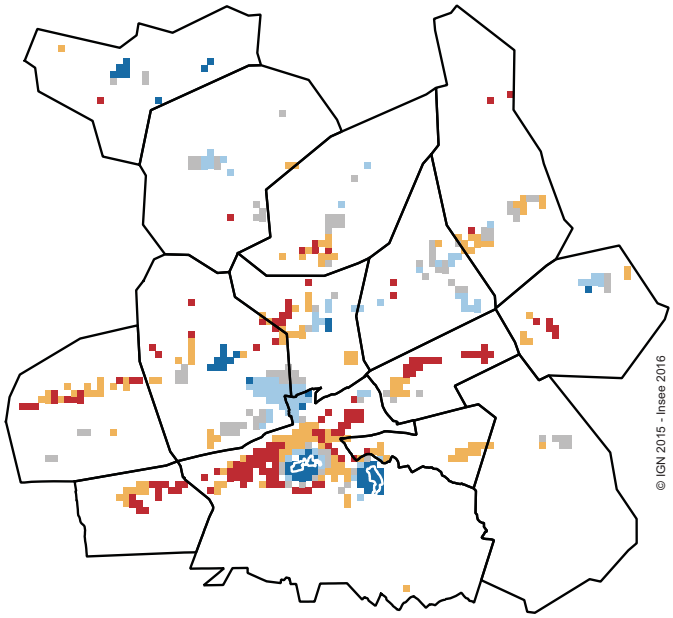

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

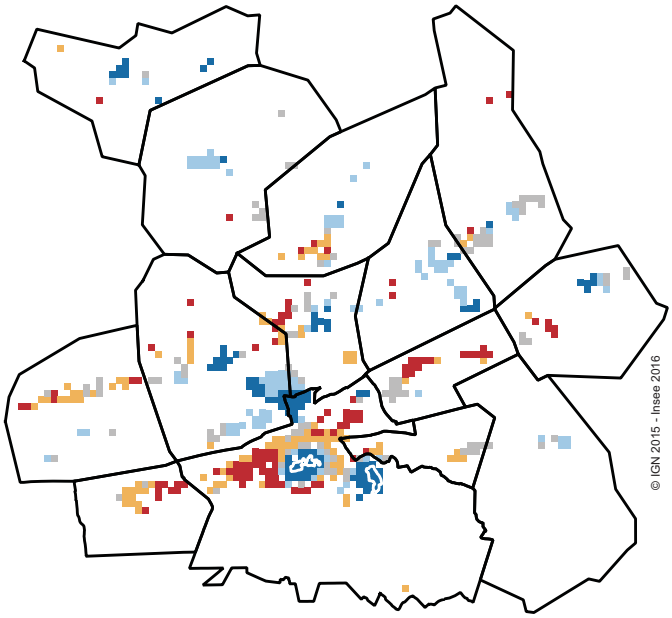

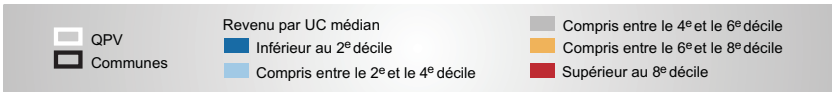

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Comme la plupart des habitants des QPV de la région, les personnes qui résident dans ces deux quartiers rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi qui expliquent en partie la pauvreté des habitants. Les chômeurs de longue durée (plus d'un an) y sont surreprésentés *(figure 8)*. En effet, à peine plus de la moitié des personnes âgées de 15 à 64 ans vivant à Patte d'Oie - Malétrenne - Plaisance occupent un emploi *(figure 9)*. Même si c'est six points de plus que dans l'ensemble des QPV de la région, c'est quatorze points de moins que pour l'ensemble des personnes de la communauté de communes. Les habitants de la Verrerie sont dans la tendance des résidents des QPV régionaux : 45 % de la population de ce quartier en âge de travailler exercent une profession.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

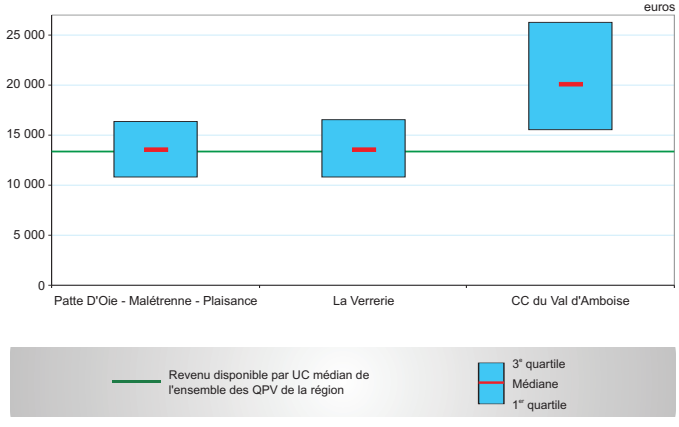

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

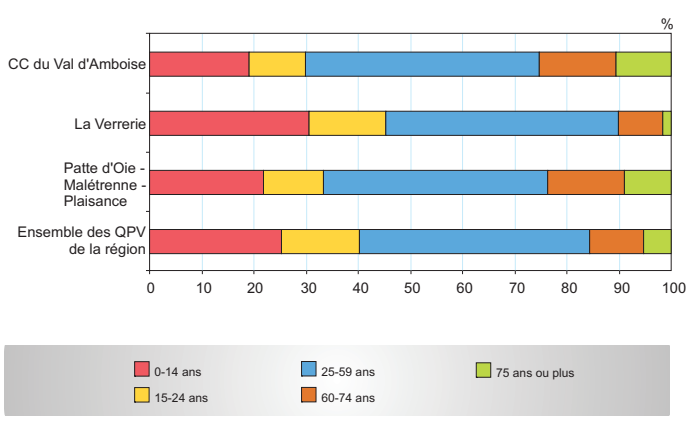

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Patte d'Oie - Malétrenne - Plaisance	1 629	29,4	1,7	46,7	5,4	33,4	28,3	23,6
La Verrerie	1 095	22,8	8,2	22,3	16,2	35,2	24,3	20,6
CC du Val d'Amboise	28 210	16,1	1,3	29,4	2,3	10,0	14,8	10,3
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,5**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

Par ailleurs, les emplois occupés sont souvent précaires : plus de deux sur dix à Patte d'Oie - Malétrenne - Plaisance et près de trois sur dix à La Verrerie. L'une des priorités du contrat de ville est de favoriser le développement économique au sein de ces quartiers, et ainsi permettre d'offrir des emplois aux habitants.

Les deux quartiers se différencient par l'âge de leur population. À La Verrerie, 45 % des habitants ont moins de 25 ans alors que la population de Patte d'Oie - Malétrenne - Plaisance est plus âgée *(figure 5)*. Comme dans la communauté de communes, un habitant sur quatre a 60 ans ou plus dans ce quartier.

Les jeunes âgés de 16 à 24 ans de ces deux QPV sont moins souvent scolarisés qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV du Centre-Val de Loire *(figure 9)*. Le contrat de ville prévoit ainsi un accompagnement des familles en difficulté face au système éducatif.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

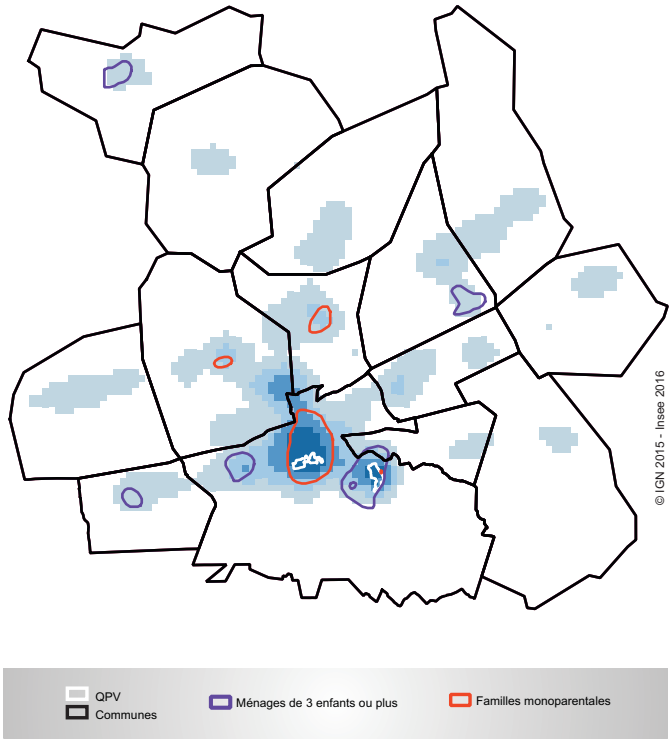

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

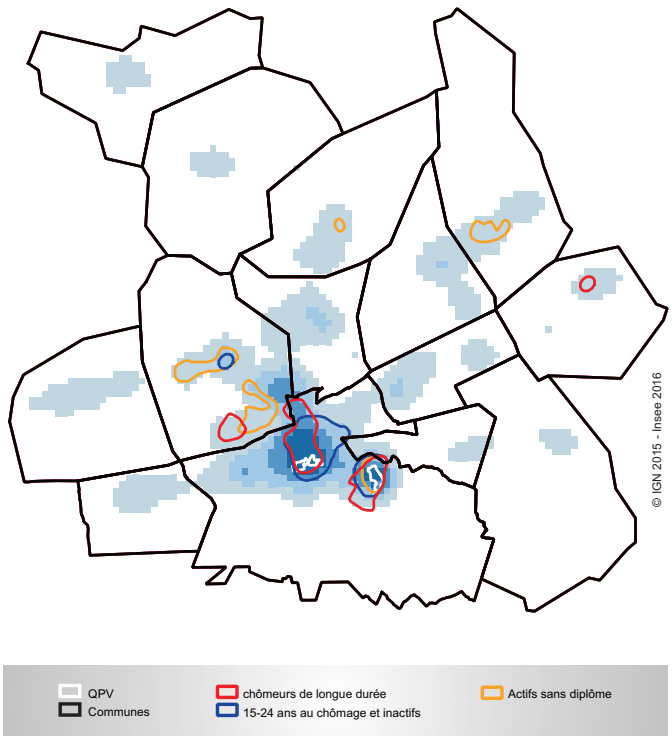

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Patte d'Oie - Malétrenne - Plaisance	40,5	60,8	51,1	47,1	21,1	9,1
La Verrerie	45,3	64,1	45,1	34,1	27,3	12,7
CC du Val d'Amboise	58,2	61,8	65,5	61,4	13,6	3,3
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Par ailleurs, 5 % de personnes de nationalité étrangère vivent à Patte d'Oie - Malétrenne - Plaisance *(figure 6)*. Bien que cette part soit plus importante à La Verrerie (16 %), où résident des communautés marocaine, turque et laotienne, elle reste néanmoins inférieure à celle calculée sur l'ensemble de la population des QPV de la région (21 %).

Les deux quartiers de la politique de la ville de la communauté de communes du Val d'Amboise se caractérisent aussi par une présence forte de familles monoparentales, supérieure à la moyenne de l'ensemble des QPV de la région, notamment à Patte d'Oie - Malétrenne - Plaisance *(figures 6 et 7)*. ◆

10 Parc de logements majoritaire

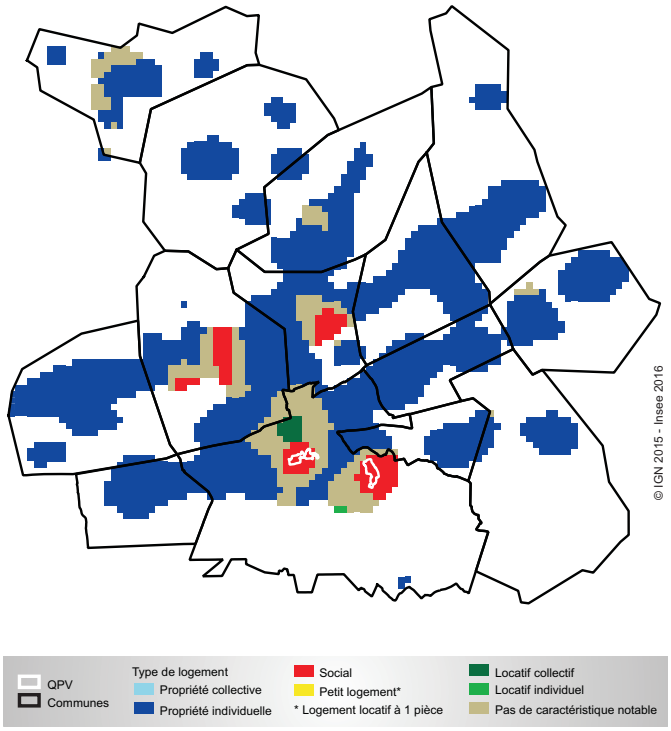

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Le quartier de la politique de la ville de la Communauté d'agglomération Blois Agglopolys

La communauté d'agglomération Blois Agglopolys regroupe 48 communes et compte 104 600 habitants ce qui en fait l'un des cinq plus gros EPCI *(définitions)* concernés par la politique de la ville dans la région. Avec un niveau de vie médian *(définitions)*, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)*, d'un peu plus de 20 000 euros, les habitants de l'EPCI sont parmi les plus aisés des 19 EPCI de la région abritant un quartier de la politique de la ville.

La nouvelle géographie prioritaire n'identifie, au sein de la communauté d'agglomération, qu'un quartier de la politique de la ville *(figure 1)*. Avec plus de 10 700 habitants *(figure 6)*, le quartier Kennedy-Coty-Croix Chevallier-Sarrazines, communément nommé quartiers nord, est le deuxième plus important de la région derrière celui de La Source à Orléans. Plus d'un habitant sur dix de l'EPCI y réside. Le quartier compte moins d'habitants depuis les années 2006-2011, suite à un grand nombre de démolitions d'immeubles dans le cadre du plan de rénovation urbaine (PRU). Le logement social est surreprésenté sur ce QPV.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération de Blois Agglopolys

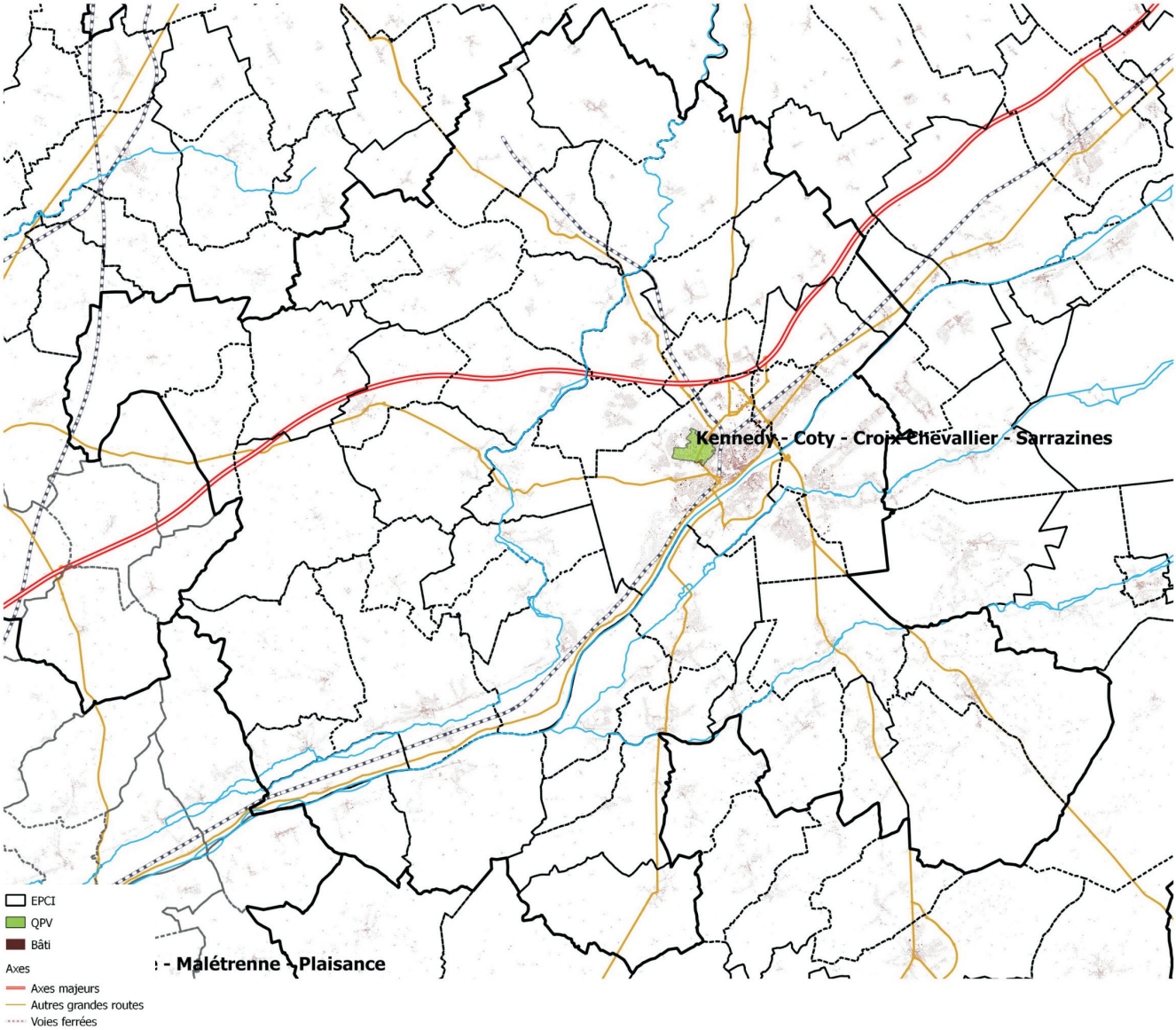

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

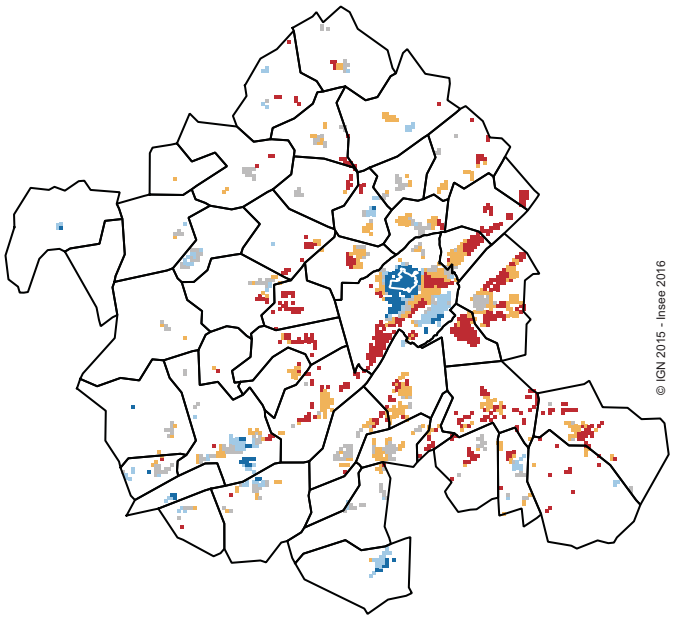

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

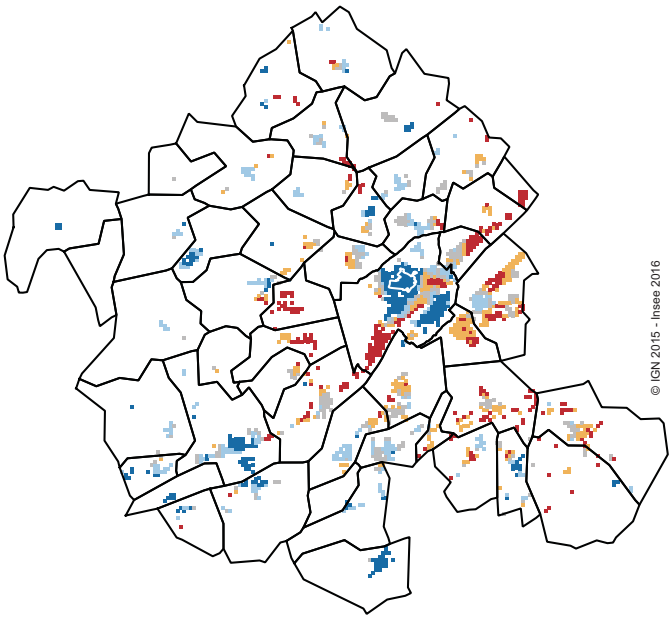

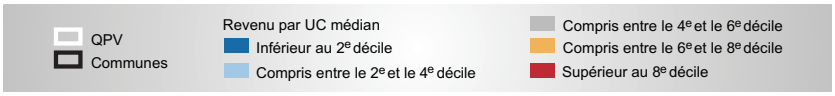

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les habitants des quartiers nord sont parmi les plus défavorisés de la région en termes monétaires *(figures 2 et 3)*. La moitié des habitants disposent d'un revenu disponible par UC inférieur à 11 650 euros, soit près de 800 euros de moins que la moyenne des QPV de la région *(figure 4)*. De fait, la moitié de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté *(définitions)* - *(figure 6)*. Le contraste est donc particulièrement fort avec une agglomération dont les habitants figurent parmi les plus riches des EPCI concernés par la politique de la ville.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

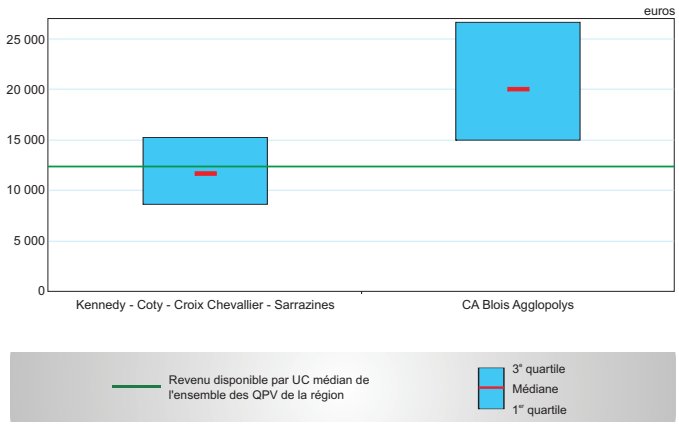

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

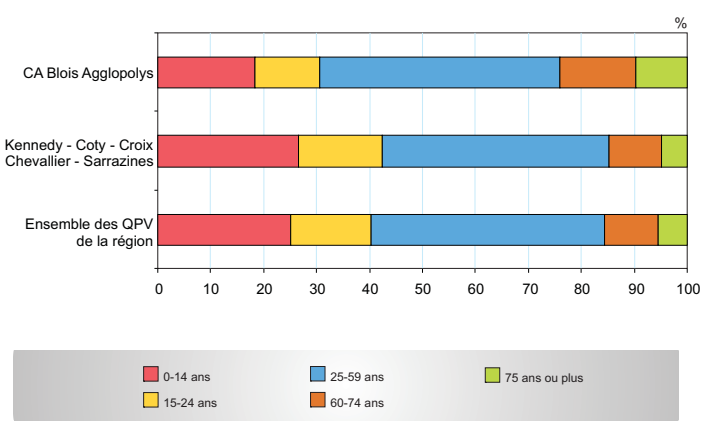

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Kennedy - Coty - Croix Chevallier - Sarrazines	10 703	22,5	7,6	37,3	36,1	51,7	38,5	37,1
CA Blois Agglopolys	104 620	16,5	1,8	35,8	7,0	13,0	21,1	17,1
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

La faiblesse des revenus s'explique en partie par un accès difficile à l'emploi. Seuls 40 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont en activité *(figure 9)*. C'est cinq points de moins que dans l'ensemble des QPV de la région et plus de vingt points de moins que dans la communauté d'agglomération. À cela s'ajoute une grande précarité de l'emploi pour un travailleur sur trois. Par ailleurs, les chômeurs de longue durée (plus d'un an) sont surreprésentés dans le QPV et ses environs *(figure 8)*. Plus d'un habitant sur trois est de nationalité étrangère alors que ce taux est de un sur cinq en moyenne dans l'ensemble des QPV du Centre-Val de Loire *(figure 6)*. Les freins à l'emploi sont donc nombreux au sein du quartier, ce qui explique la faiblesse des revenus. Le contrat de ville ambitionne la mise en place et le développement de dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels.
Les prestations sociales *(définitions)* comptent pour 25 % dans le revenu disponible des résidents des quartiers nord contre 5 % seulement au niveau de l'EPCI. Dans ce quartier, la part de la population dont le niveau de vie dépend pour plus des trois quarts des prestations sociales est élevée *(figure 6)*.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

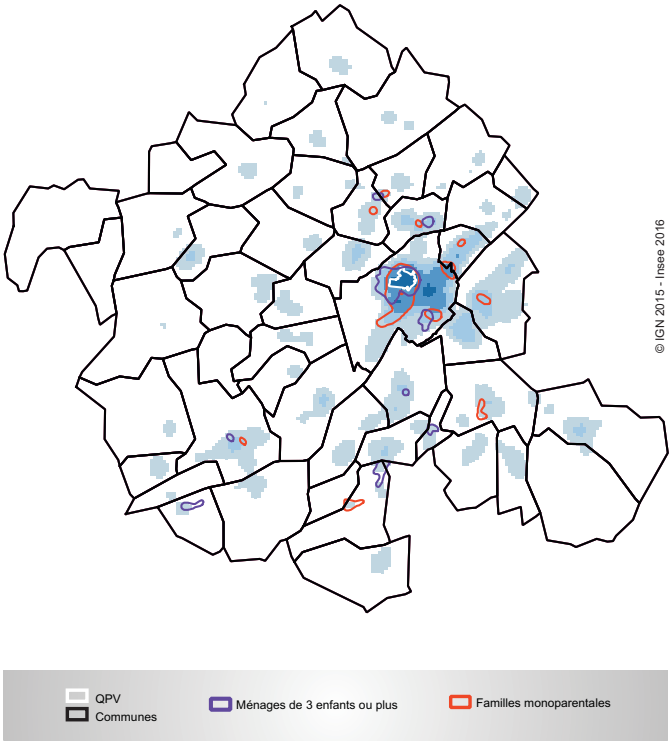

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

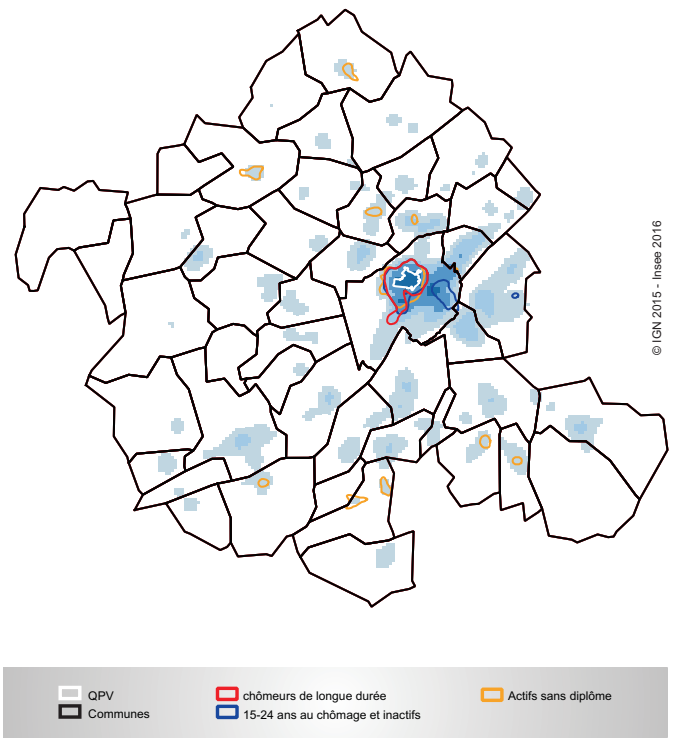

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Kennedy - Coty - Croix Chevallier - Sarrazines	52,6	63,7	39,6	34,2	33,8	11,5
CA Blois Agglopolys	59,1	63,8	63,9	61,7	13,4	3,1
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible
Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

La part des prestations familiales est notamment parmi les plus importantes au sein des QPV de la région. Cela s'explique en partie par une forte présence de grands ménages : près de 8 % d'entre eux sont constitués de six personnes ou plus dans le QPV alors que cette proportion n'est que de 5 % en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région *(figure 6)*. Par ailleurs, à l'image des autres quartiers, un allocataire CAF sur cinq élève seul ses enfants. La population est jeune : plus de quatre habitants sur dix ont moins de 25 ans *(figure 5)*. Ces jeunes sont assez souvent scolarisés. Ainsi, plus de la moitié des jeunes âgés de 15 à 24 ans poursuivent des études, soit quatre points de plus qu'en moyenne des QPV *(figure 9)*.

Les deux collèges du quartier, Michel Begon et Rabelais, font partie du réseau d'éducation prioritaire (REP).
Le contrat de ville prévoit de poursuivre le renouvellement urbain entamé avec le PRU afin de garantir la mixité fonctionnelle mais également dynamiser économiquement le quartier.◆

10 Parc de logements majoritaire

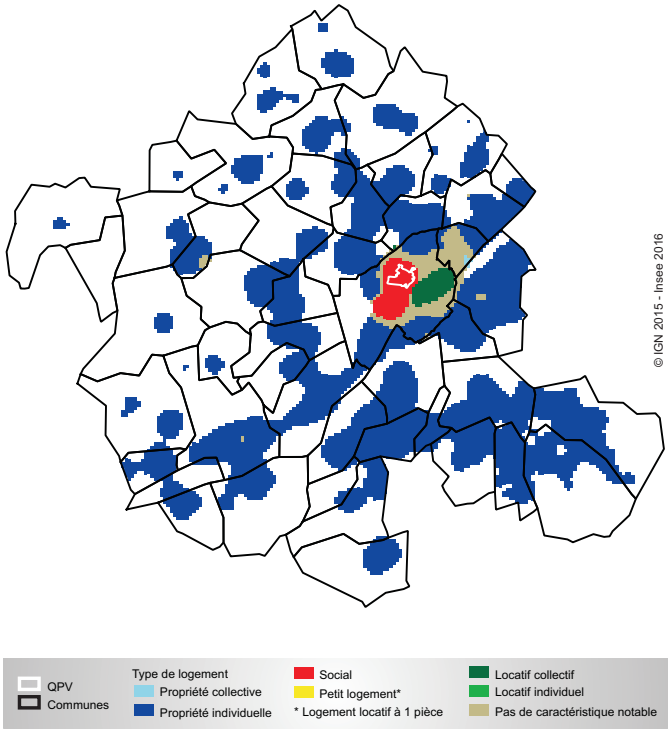

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les quartiers de la politique de la ville de la communauté de communes du Romorantinais et du Monestois

La communauté de communes du Romorantinais et du Monestois est constituée de 15 communes qui abritent plus de 32 000 personnes. La moitié des habitants qui y résident, disposent d'un niveau de vie *(définitions)*, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)*, de moins de 18 700 euros *(figure 4)*. C'est nettement moins que dans la communauté d'agglomération de Chartres dont le niveau de vie médian des habitants est le plus élevé, mais 1 000 euros de plus que dans les territoires où les habitants rencontrent le plus de difficultés, tel Vierzon. La population de l'EPCI *(définitions)* est, avec les communautés de communes Vierzon-Sologne- Berry et Cœur de France parmi les plus âgées des EPCI concernés par la politique de la ville (QPV). Ainsi, trois habitants sur dix ont plus de 60 ans *(figure 5)*. De ce fait, la part des personnes en âge de travailler est une des plus faible parmi les EPCI étudiés.

La communauté de communes ne comporte qu'un quartier de la politique de la ville, Les Favignolles, où résident 1 300 personnes.

Globalement, les habitants des Favignolles sont parmi les plus pauvres de ceux vivant dans un QPV en Centre-Val de Loire. La moitié d'entre eux disposent d'un niveau de vie inférieur à 11 700 euros, 700 euros de moins qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV régionaux *(figure 4)*. De fait, plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté *(définitions)* ; c'est trois fois plus que dans le reste de la communauté de communes *(figure 6)*. Mais la dispersion des revenus y est élevée : les 25 % des habitants les plus aisés ont un revenu disponible *(définitions)* près de deux fois supérieur aux 25 % des habitants les plus pauvres.

La part du revenu d'activité dans le revenu disponible n'atteint pas 50 %, l'un des plus faibles taux parmi les QPV de la région. À l'inverse, la part des revenus du patrimoine et celle des pensions, retraites et rente sont parmi les plus élevées, en lien avec une population relativement âgée : environ 19 % des résidents du quartier sont âgés de 60 ans ou plus, trois points de plus qu'en moyenne des QPV de la région.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes du Romorantinais et du Monestois

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

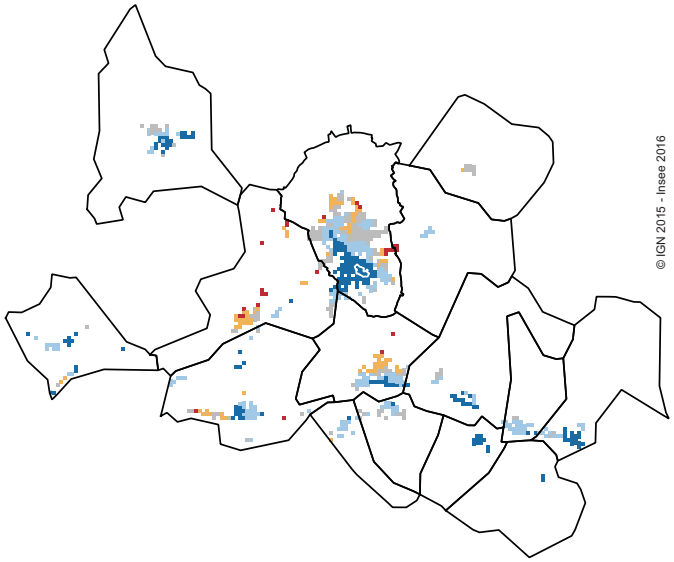

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

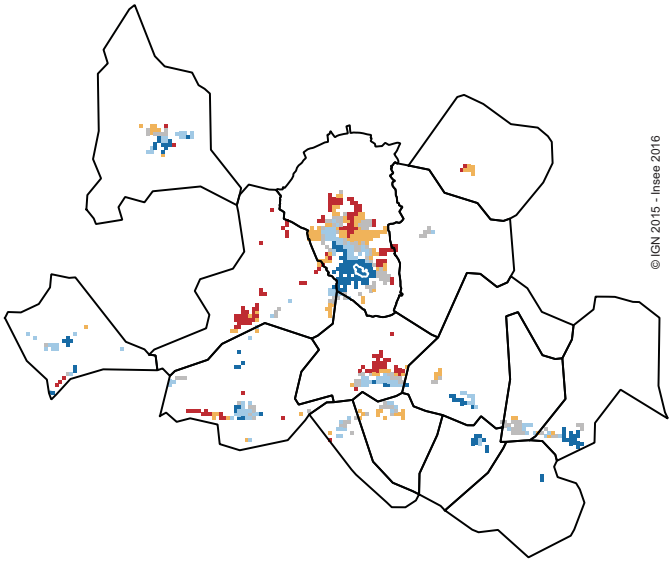

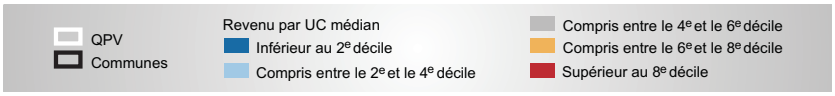

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

La faiblesse du poids des revenus d'activité dans le revenu disponible résulte également d'une situation face à l'emploi peu favorable. En effet, seuls quatre habitants du QPV en âge de travailler sur dix ont un emploi contre six sur dix au sein de la communauté de communes *(figure 9)*. Ce taux est inférieur à la moyenne de l'ensemble des QPV régionaux, où 45,5 % de la population âgée de 15 à 64 ans est en emploi. Romorantin-Lanthenay a notamment subi la fermeture de Matra automobile en 2003, fermeture faisant suite aux restructurations dans les industries traditionnelles. Les pertes d'emplois sur ce territoire n'ont pas été compensées par des créations dans le commerce ou les services. À cela s'ajoute la faible qualification des habitants du QPV mais également le manque de moyens de locomotion, qui freinent leur intégration sur un marché du travail offrant peu de débouchés.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

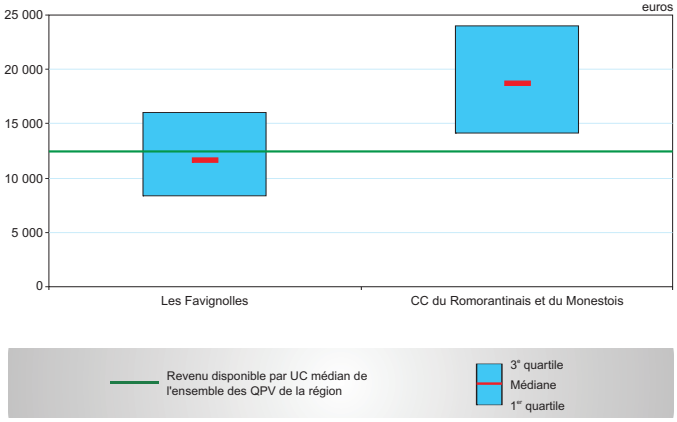

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

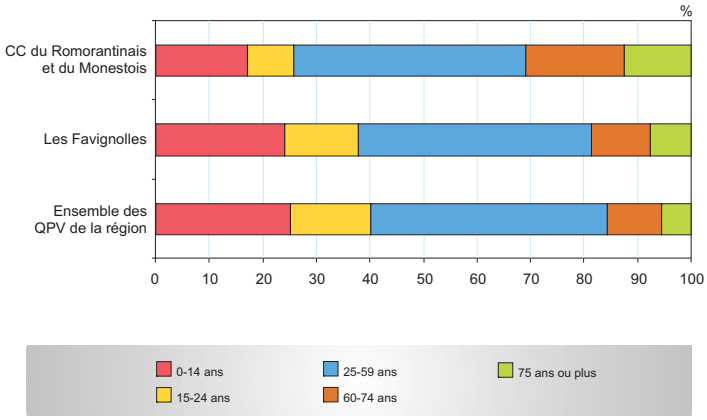

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Les Favignolles	1 348	21,2	5,0	41,5	24,5	51,5	37,2	32,1
CC du Romorantinais et du Monestois	32 337	16,0	1,5	33,2	5,5	15,0	24,1	19,7
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

L'aménagement d'un réseau de transports en commun ou de pistes cyclables inscrit dans le contrat de ville devrait, à terme, faciliter la mobilité des habitants du quartier. Lorsque les habitants ont un emploi, celui-ci est moins souvent précaire qu'en moyenne des QPV régionaux. Les jeunes au chômage ou inactifs sont plus nombreux dans le quartier, de même que les chômeurs de longue durée *(figure 8)*. Aussi, le contrat de ville prévoit un accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi, mais également un volet réussite scolaire et élévation du niveau de qualification des jeunes. En effet, le taux de scolarisation des 16 à 24 ans y est faible.

Par ailleurs, un habitant du quartier sur quatre est de nationalité étrangère, pour un sur cinq en moyenne dans l'ensemble des QPV du Centre-Val de Loire *(figure 6)*.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

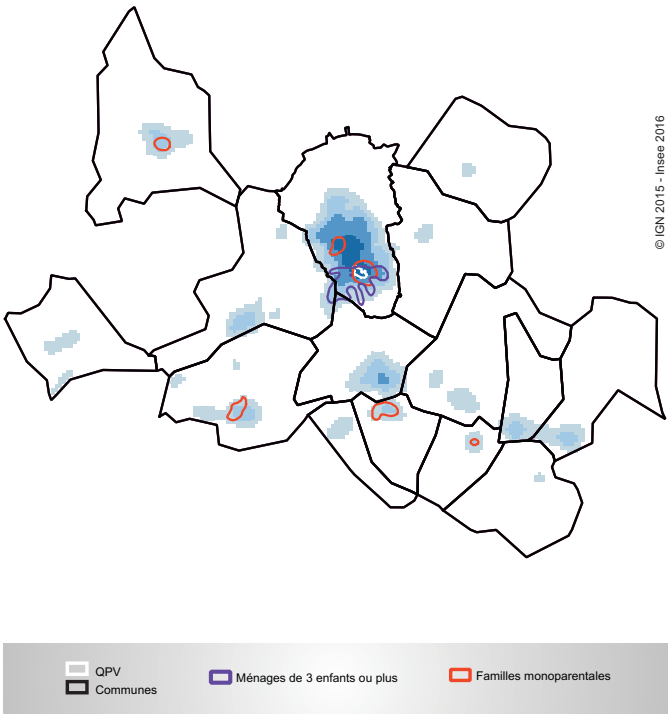

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

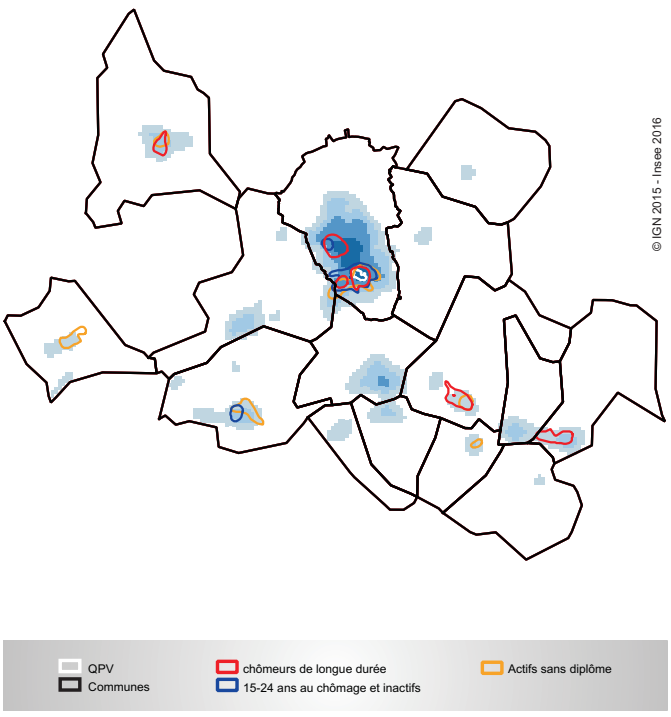

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Les Favignolles	42,9	61,0	39,4	32,3	20,5	10,5
CC du Romorantinais et du Monestois	45,8	59,8	60,1	56,0	13,2	3,2
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Le quartier s'est construit sur une période allant de 1949 jusqu'au début des années 80. L'habitat y est diversifié, caractérisé par la complémentarité de l'habitat pavillonnaire avec le parc social. L'offre de logements n'est cependant pas toujours adaptée à la population locale ce qui conduit à un taux de vacance important. En effet, les grands logements sont nombreux alors que quatre ménages sur dix ne sont constitués que d'une seule personne.

Par ailleurs, les immeubles disposent rarement d'un ascenseur et le programme de réhabilitation réalisé dans les années 90 n'a pas permis de pallier les problèmes de vétusté des logements les plus anciens. La rénovation du parc de logements est donc un axe important du contrat de ville. Point positif, les habitants du quartier bénéficient de nombreux équipements : un centre commercial, un médecin, une crèche et le collège Léonard de Vinci intégré au réseau d'éducation prioritaire (REP). De plus, le contrat de ville prévoit de faciliter l'accès aux soins au sein du quartier, en soutenant notamment l'implantation d'activités de santé ou en développant les actions de prévention.

10 Parc de logements majoritaire

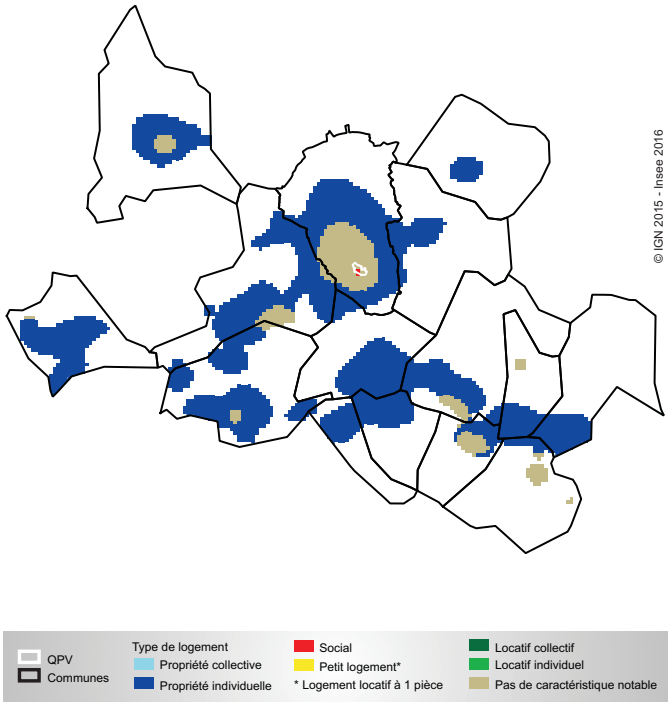

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Le quartier de la politique de la ville de la communauté de communes du Pays de Vendôme

La communauté de communes du Pays de Vendôme est composée de 12 communes et compte 28 000 habitants. Les indicateurs sur les revenus et l'emploi la situent dans la moyenne des EPCI *(définitions)* de la région ayant un quartier de la politique de la ville (QPV).

La communauté de communes comporte un seul quartier prioritaire, Les Rottes, situé à Vendôme *(figure 1)*, dans lequel résident 3 200 personnes *(figure 6)*, soit 11,4 % de sa population.

Le niveau de vie médian *(définitions)*, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)*, des habitants des Rottes est faible, 11 600 euros, situant le quartier parmi ceux de la région ayant le niveau de vie le moins élevé.

Dans ce quartier, le taux de pauvreté *(définitions)* ainsi que la part des allocataires de la CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales sont élevés *(figure 6)*.

Ceci s'explique en partie par une situation face à l'emploi peu favorable, notamment pour les femmes. Si la part des personnes en âge de travailler dans ce quartier est semblable à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la région, le taux d'emploi y est faible. Moins d'une personne en âge de travailler sur deux résidant aux Rottes occupe un emploi. Par ailleurs, les emplois occupés sont très souvent précaires, un sur trois. Ce taux est supérieur de six points à celui observé parmi les habitants des QPV de la région *(figure 9)*.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes du Pays de Vendôme

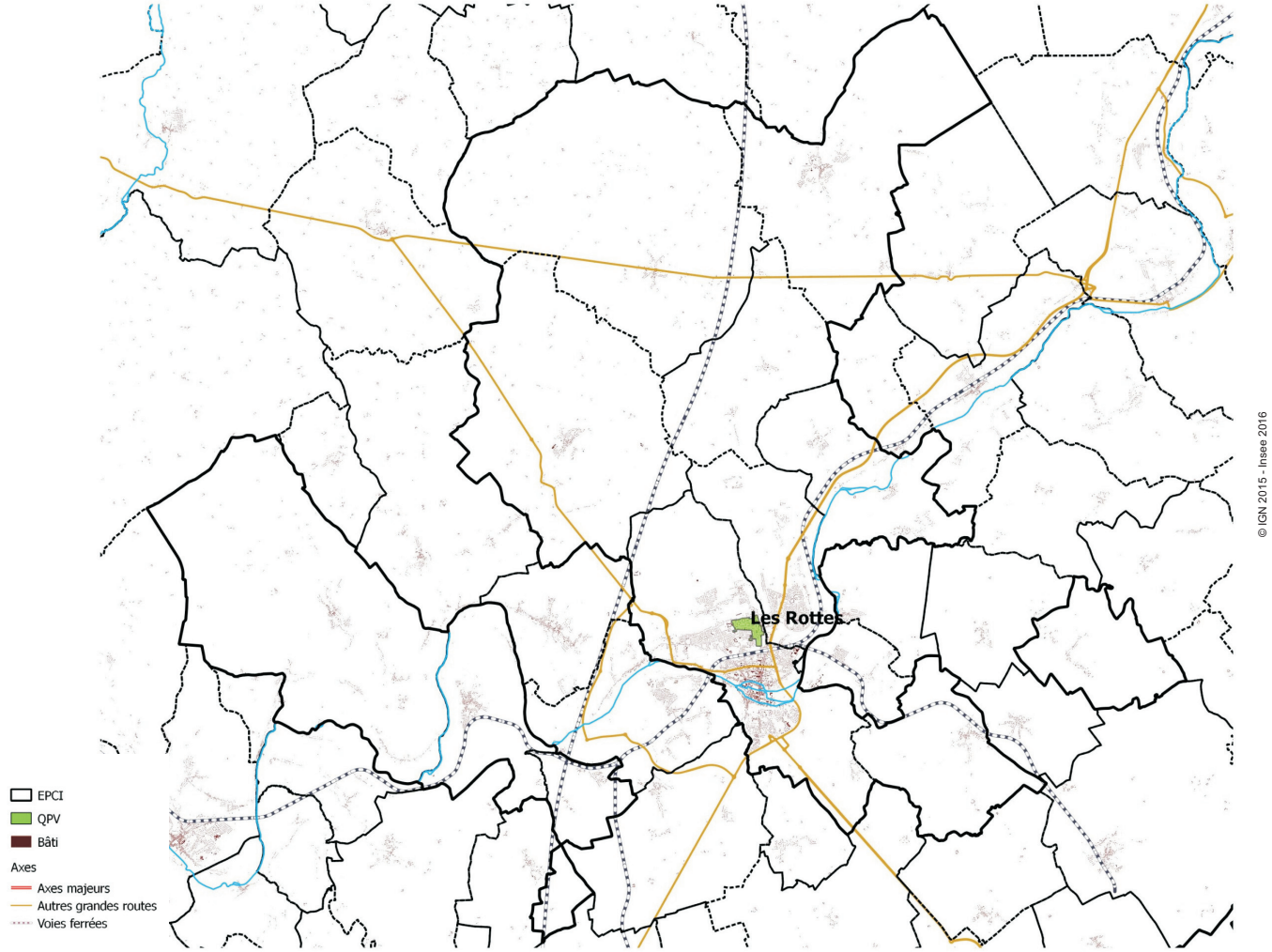

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

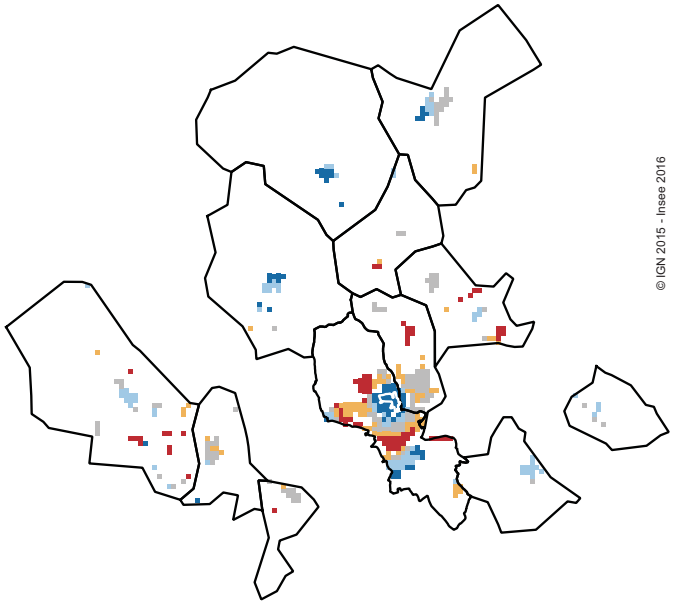

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

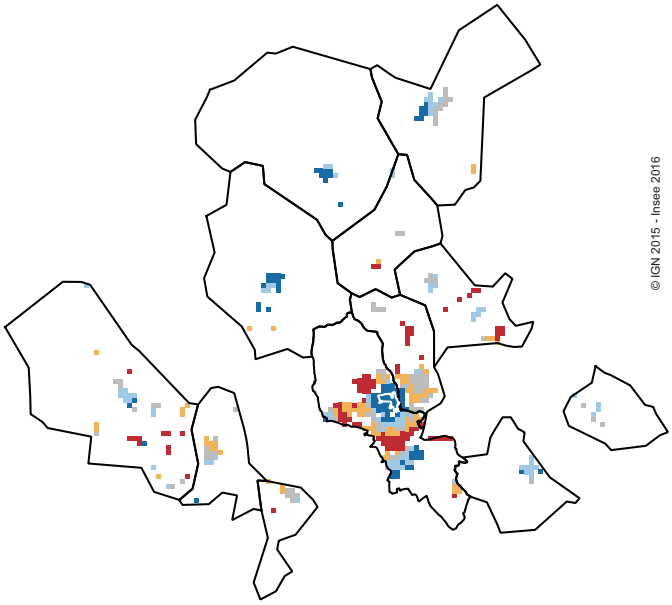

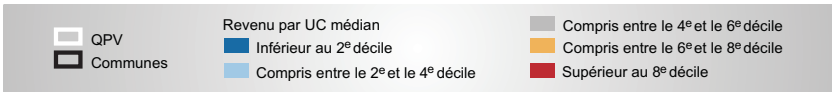

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Contrairement à d'autres quartiers de la politique de la ville dans la région, les situations familiales défavorables, qui peuvent expliquer ces difficultés d'accès à l'emploi, sont peu nombreuses. Les familles monoparentales ne sont pas plus présentes au sein du quartier. La part des familles nombreuses est également moindre que dans beaucoup d'autres quartiers *(figures 6 et 7)*. Seul un habitant sur cinq a moins de 15 ans contre un sur quatre dans la moyenne des QPV de la région *(figure 5)*.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

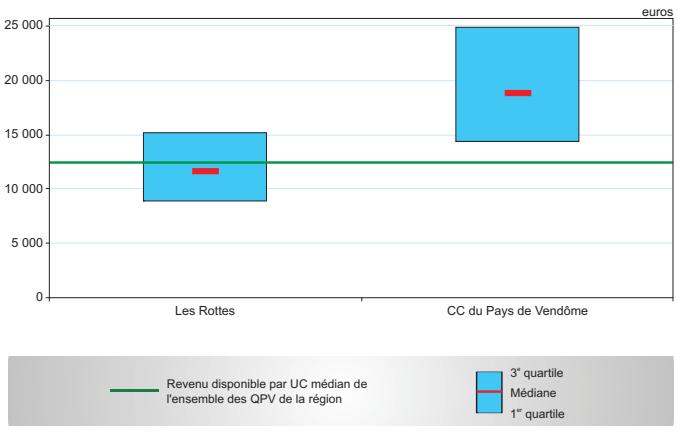

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

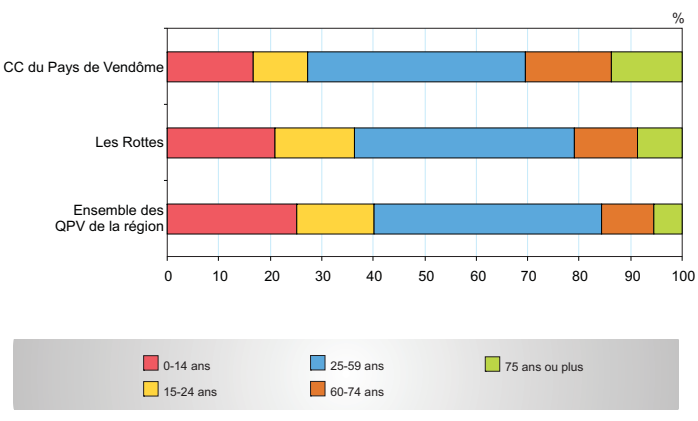

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Les Rottes	3 202	17,7	3,2	43,6	21,4	51,7	40,8	30,2
CC du Pays de Vendôme	28 009	16,4	1,2	36,4	4,8	15,0	22,8	15,9
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

En revanche, plus d'un habitant sur cinq est étranger, quatre fois plus que dans l'EPCI *(figure 6)*. Cette population rencontre plus de difficultés pour l'accès à l'emploi.

Le quartier des Rottes compte également une part importante de seniors, ce qui explique en partie une proportion de ménages composés d'une seule personne plutôt élevée. Dans le quartier, 15 % des plus de 75 ans vivent seuls. À l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région, moins d'un jeune de 16 à 24 ans sur deux est scolarisé.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

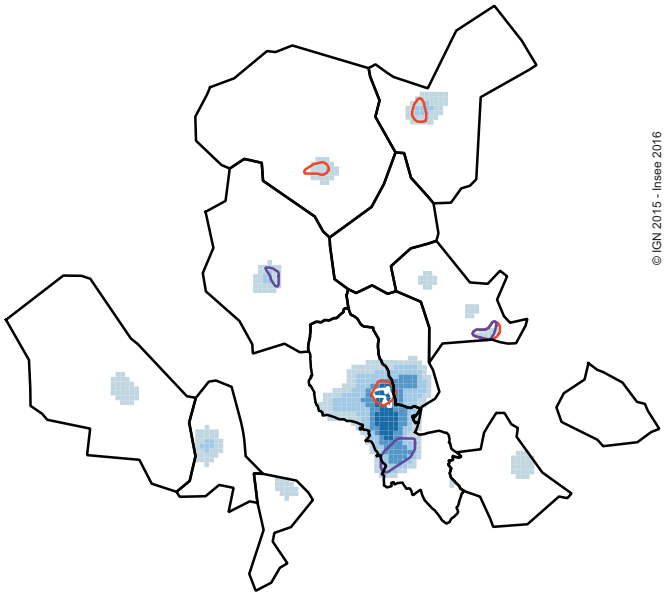

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

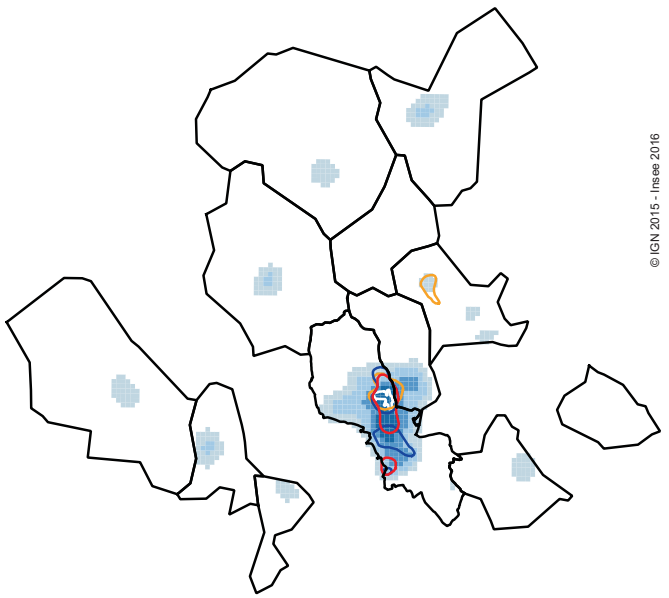

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Les Rottes	48,4	63,9	45,0	39,1	32,3	10,4
CC du Pays de Vendôme	52,7	59,2	62,5	59,0	15,0	3,4
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Construit dans les années 50 pour faire face aux besoins en logement de la population attirée à Vendôme par l'activité industrielle, le quartier des Rottes est marqué par une prédominance du logement social *(figure 10)*. Les familles monoparentales, les actifs sans diplôme, les chômeurs de longue durée, et les jeunes au chômage (plus d'un an) et inactifs y sont également plus nombreux *(figures 7 et 8)*.◆

10 Parc de logements majoritaire

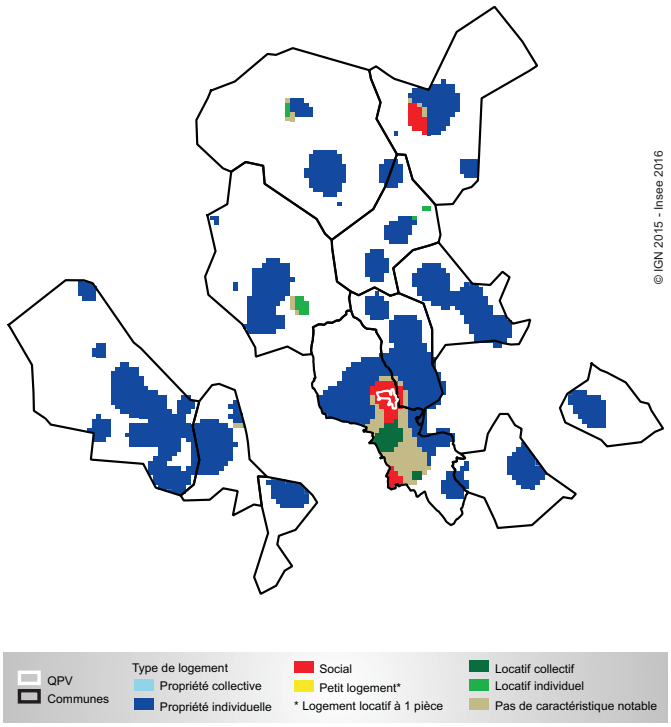

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les quartiers de la politique de la ville de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire (AgglO)

La communauté d'agglomération Orléans Val de Loire (AgglO) est composée de 22 communes et compte 273 000 habitants. Parmi les EPCI *(définitions)* de la région ayant un quartier prioritaire de la politique de la ville, les habitants de la CA Orléans Val de Loire (AgglO) disposent de revenus parmi les plus élevés. Seuls les habitants de la communauté d'agglomération Chartres métropole sont plus aisés. Par ailleurs, les résidents d'Orléans Val de Loire sont plus souvent en emploi que dans la majorité des autres EPCI.

La communauté d'agglomération englobe 10 quartiers de la politique de la ville (QPV) au sein desquels résident près de 32 000 personnes, soit 11,4 % de la population de l'EPCI. Ces quartiers sont situés à Orléans, Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye et Saint-Jean-de-la-Ruelle *(figure 1)*. La proportion de logements sociaux, la présence des services sociaux et d'associations de solidarité dans ces communes sont importantes, en lien avec la présence des ménages les moins aisés.

Le quartier de La Source est le plus peuplé avec plus de 11 000 habitants, suivi par l'Argonne où vivent près de 8 000 personnes. Andrillons Ormes du mail et Les 3 Fontaines comptent respectivement près de 2 000 et 2 500 habitants, alors que les six autres quartiers de la politique de la ville de l'agglomération sont de taille plus modeste ne dépassant pas 2 000 habitants *(figure 6)*.

Les 3 Fontaines et l'Argonne sont les quartiers dans lesquels les habitants ont les revenus les plus faibles *(figures 2 et 3)*. En effet, leur niveau de vie médian *(définitions)* est inférieur à celui de l'ensemble des QPV de la région qui s'établit à près de 12 400 euros *(figure 4)*. Même les personnes de ces quartiers qui ont les revenus les plus élevés sont parmi les moins favorisés de l'ensemble de l'EPCI. Plus de la moitié des habitants des 3 Fontaines vivent d'ailleurs sous le seuil de pauvreté *(définitions)*. Si les habitants des quartiers de La Source et Andrillons Ormes du mail ont un niveau de vie *(définitions)* un peu plus élevé, ce dernier reste néanmoins proche de celui de l'ensemble des QPV de la région *(figure 4)*.

La précarité monétaire des habitants de ces quartiers s'explique en partie par un accès à l'emploi difficile : moins de la moitié des personnes âgées de 15 à 64 ans qui y vivent occupent un emploi *(figure 9)*, hormis à Andrillons Ormes du mail où cette proportion atteint les 51 %. Ainsi, les indemnités chômage représentent entre 9 % et 10 % du revenu déclaré par les ménages de ces quartiers alors que ce taux n'est que de 3 % pour l'ensemble des ménages de l'EPCI.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire (AgglO)

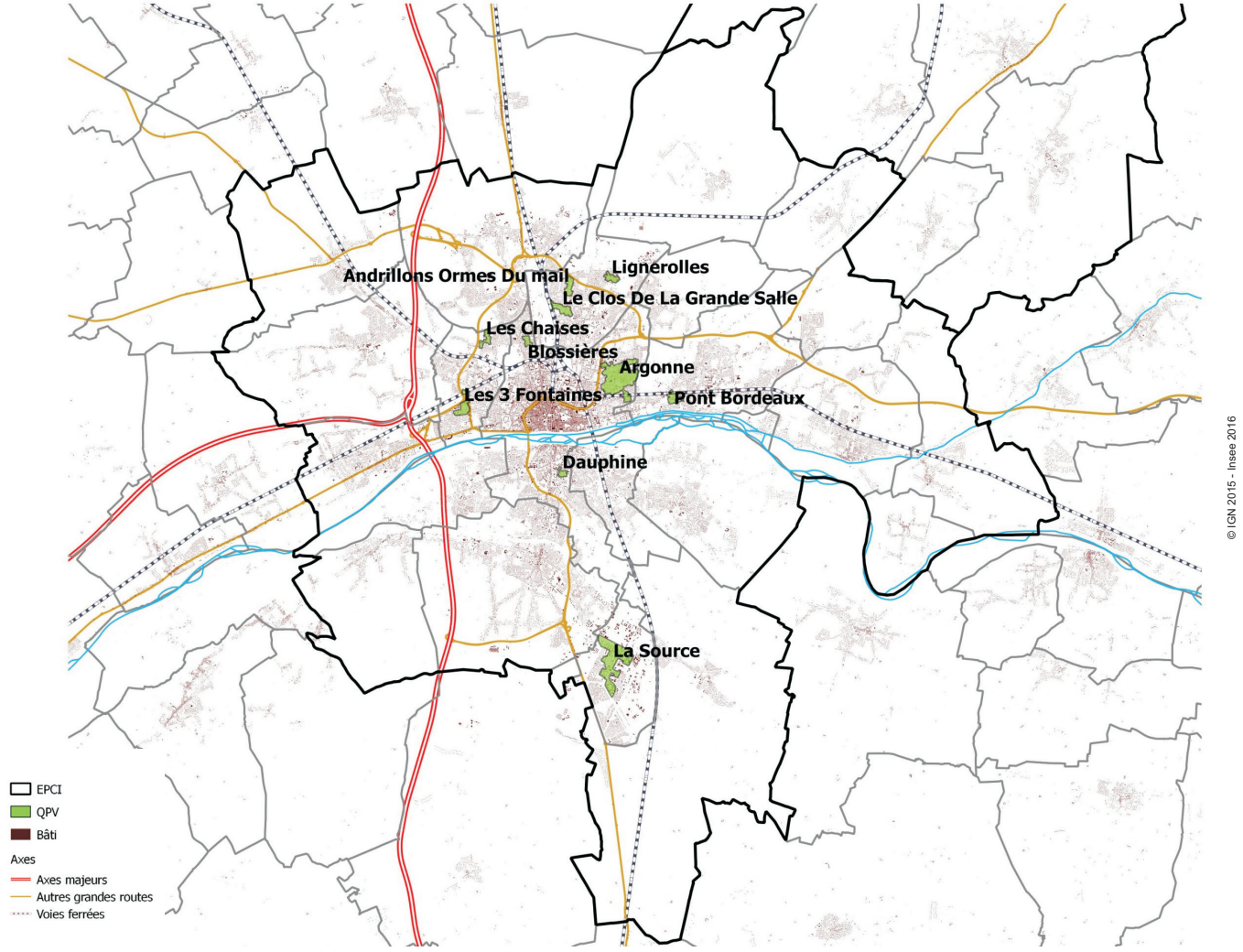

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

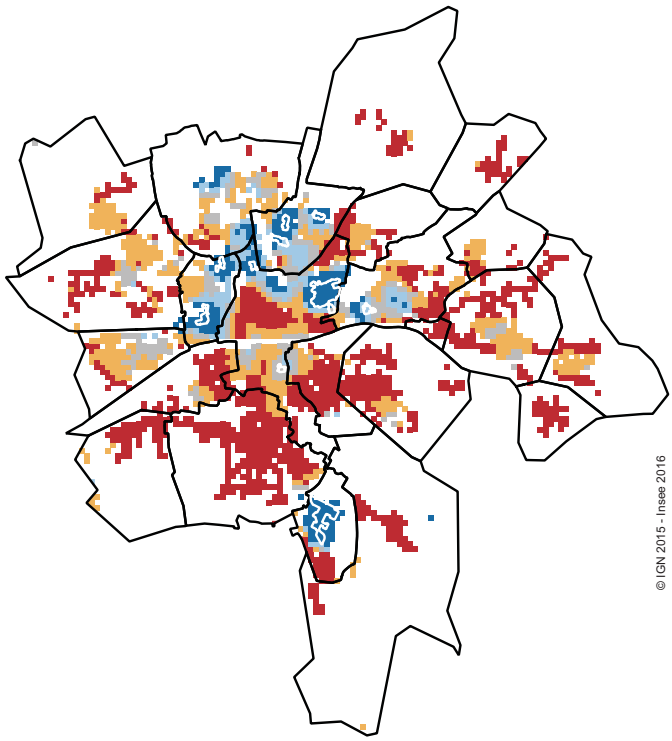

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

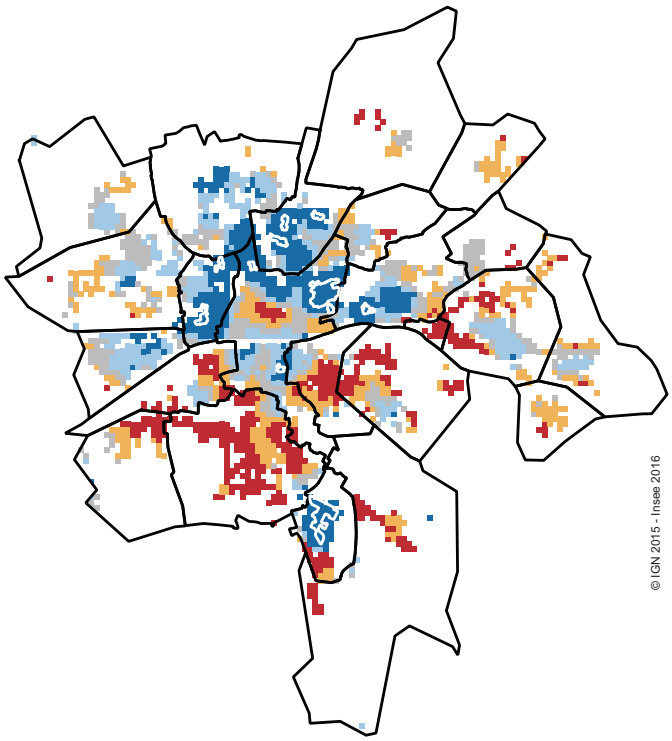

QPV
Communes

Revenu par UC médian
Inférieur au 2e décile
Compris entre le 2e et le 4e décile
Compris entre le 4e et le 6e décile
Compris entre le 6e et le 8e décile
Supérieur au 8e décile

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les caractéristiques socio-démographiques des habitants de ces quartiers sont souvent défavorables à l'emploi et peuvent expliquer des situations difficiles. Ainsi, la monoparentalité est importante à Andrillons Ormes du mail : elle concerne plus d'un tiers des allocataires de la CAF alors que ce taux dépasse à peine les 22 % pour l'ensemble des QPV de la région *(figure 6)*. Aux 3 Fontaines, huit habitants de plus de 15 ans non scolarisés sur dix n'ont pas le baccalauréat. Par ailleurs, dans ces quatre quartiers, plus d'un quart des habitants sont de nationalité étrangère. Les obstacles liés à la mobilité constituent aussi des freins à l'emploi pour certains habitants.

En cohérence avec la géographie prioritaire de la politique de la ville, les collèges Jean Rostand, dans le quartier de l'Argonne à Orléans, et André Malraux près du quartier Les 3 Fontaines à Saint-Jean-de-la-Ruelle sont classés en Réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+). Les collèges Alain Fournier et Montesquieu à La Source sont quant à eux classés en REP.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

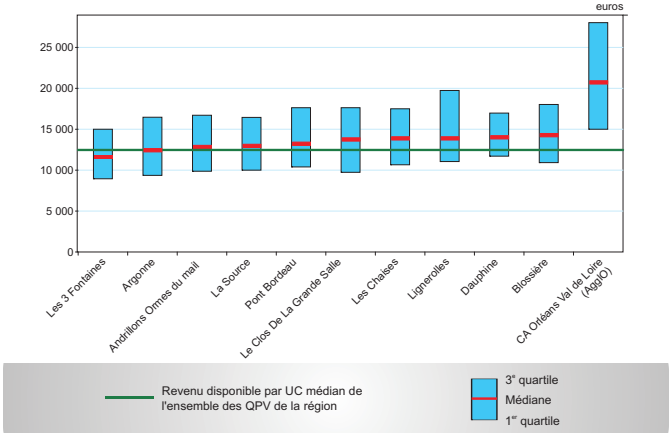

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

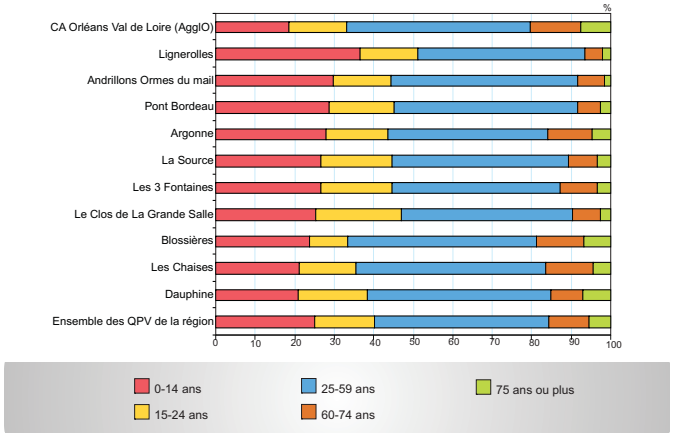

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
La Source	11 261	18,2	6,4	35,1	26,4	40,9	31,0	29,3
Argonne	7 972	17,1	8,8	27,8	27,0	45,7	31,4	32,0
Les 3 Fontaines	2 479	21,2	7,3	24,9	28,5	51,7	33,2	33,7
Andrillons Ormes du mail	2 010	34,9	3,2	27,7	26,2	42,6	35,2	36,4
Le Clos de La Grande Salle	1 720	28,4	5,9	28,2	21,4	40,4	33,3	24,8
Blossières	1 514	30,3	3,3	34,0	17,7	34,6	25,1	24,5
Dauphine	1 337	33,0	1,3	37,6	12,1	27,3	19,3	20,1
Pont Bordeau	1 223	26,9	7,8	36,5	26,3	41,3	27,2	32,0
Lignerolles	1 166	25,5	13,6	20,2	20,5	33,0	23,4	22,1
Les Chaises	984	23,9	2,1	43,3	15,4	34,0	22,6	20,7
CA Orléans Val de Loire (AgglO)	276 632	nd	1,9	37,4	8,0	14,0	20,9	17,1
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

Le contrat de ville vise à renforcer les compétences et l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires. Avec les partenaires, des actions sont, par exemple, envisagées pour identifier les potentiels créateurs d'entreprise et les accompagner jusqu'au lancement de leur projet.

Les six autres quartiers de la politique de la ville de l'agglomération orléanaise hébergent des habitants qui disposent d'un niveau de vie médian plus élevé que la moyenne des QPV de la région mais qui se situe bien en deça de la moyenne de l'agglomération *(figure 3)*. Les difficultés économiques et sociales restent prégnantes aussi dans ces quartiers. Les QPV des Blossières et Dauphine se caractérisent ainsi par une forte proportion d'allocataires CAF monoparentaux, plus de trois sur dix *(figure 6)*. Blossières est le quartier de l'EPCI où la proportion de personnes âgées est la plus élevée *(figure 5)*.

À l'opposé, la population du quartier Lignerolles a la double particularité de concentrer le plus de grands ménages et le plus de jeunes parmi les QPV de l'EPCI *(figures 5 et 6)*.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

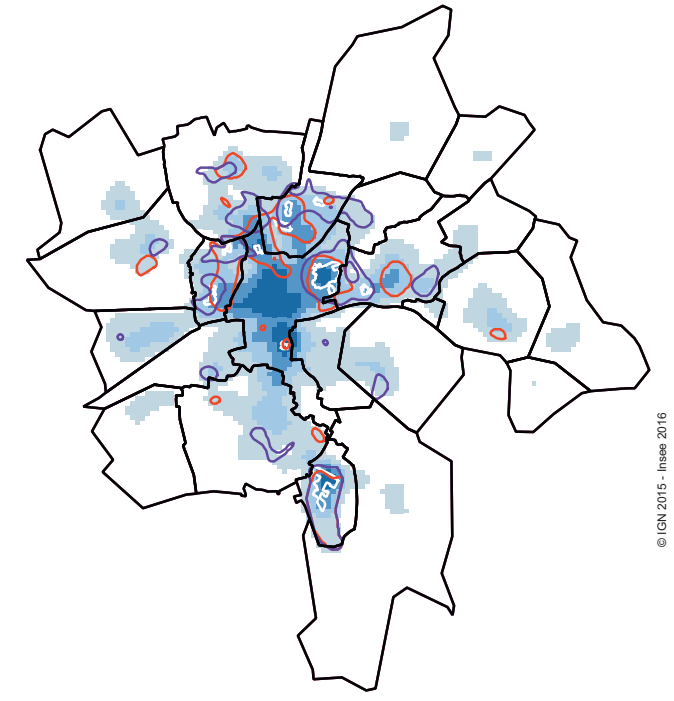

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

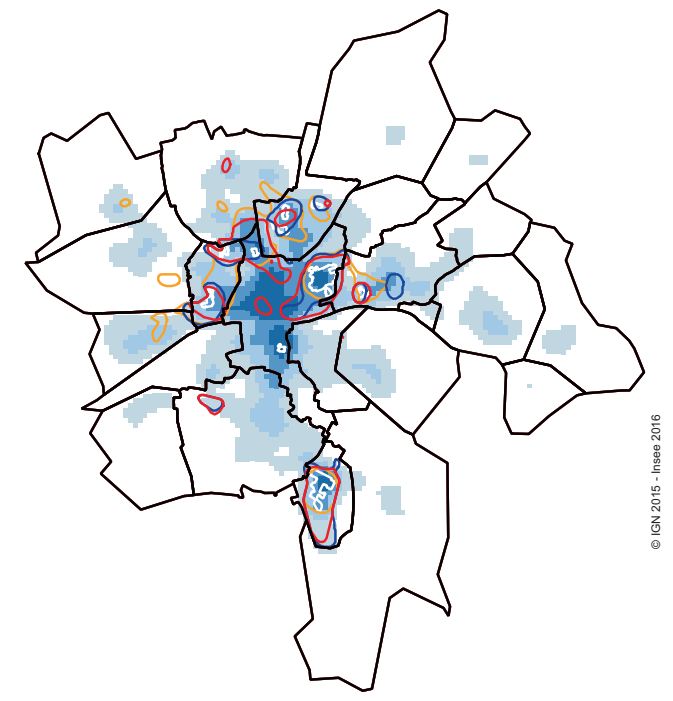

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
La Source	55,7	66,0	49,0	43,6	28,4	9,0
Argonne	48,6	61,3	45,4	38,3	28,3	8,7
Les 3 Fontaines	46,5	65,9	46,2	35,7	25,5	9,1
Andrillons Ormes du mail	60,5	65,4	50,9	46,6	22,1	9,6
Le Clos de La Grande Salle	73,3	68,5	52,0	43,4	42,0	5,7
Blossières	58,8	64,6	54,9	48,4	18,8	7,0
Dauphine	41,6	66,8	63,9	61,8	25,0	7,2
Pont Bordeau	53,8	65,2	56,3	50,4	23,5	7,8
Lignerolles	30,0	59,3	60,4	54,4	23,2	6,8
Les Chaises	27,0	69,5	56,5	52,5	25,1	8,0
CA Orléans Val de Loire (AgglO)	62,4	66,8	64,6	62,0	15,2	2,9
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Le taux de scolarisation des jeunes âgés de 16 à 24 ans est particulièrement faible à Lignerolles et aux Chaises. Aussi, le contrat de ville prévoit de réaffirmer le rôle de promotion sociale de l'école via divers dispositifs, dans l'optique de pallier, entre autres, le décrochage scolaire et d'inciter les jeunes à poursuivre leurs études.
Les habitants du Clos de La Grande Salle se distinguent de ceux des autres quartiers de l'agglomération et plus généralement de la région, en termes d'emploi et de formation. En effet, dans ce quartier les jeunes âgés de 16 à 24 ans sont le plus fréquemment scolarisés, près des trois quarts contre moins de la moitié dans l'ensemble des QPV de la région. Si les résidents de 15 à 64 ans travaillent souvent, l'emploi est beaucoup plus fréquemment précaire : 42 % d'emplois précaires contre 26 % dans l'ensemble des QPV régionaux.

Le logement social est très présent dans la totalité des quartiers *(figure 10)*. Dauphine, nouveau quartier prioritaire entièrement composé de logements sociaux, apparaît globalement plus préservé que les autres QPV : les ménages de 3 enfants et plus *(figure 7)*, les chômeurs de longue durée (plus d'un an), les actifs sans diplôme ou les jeunes âgés de 15 à 24 ans au chômage et inactifs *(figure 8)* n'y sont pas plus nombreux.◆

10 Parc de logements majoritaire

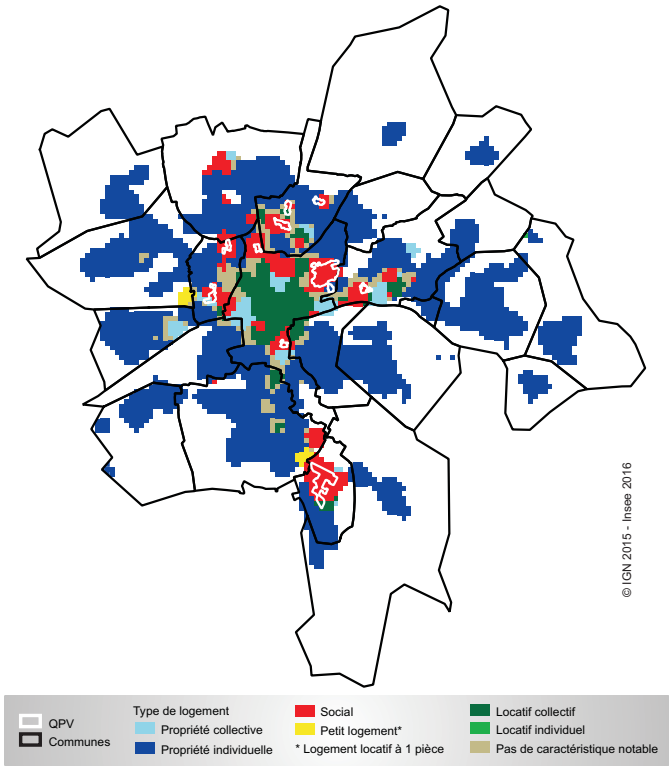

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les quartiers prioritaires de la communauté de communes Giennoises

La communauté de communes Giennoises est composée de 11 communes et compte 25 600 habitants. La situation financière de ses habitants, appréhendée au travers du revenu disponible par unité de consommation (UC) médian *(définitions)*, est dans la moyenne de celle des autres EPCI *(définitions)* de la région ayant un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). La situation au regard de l'emploi est plus défavorable : les habitants y sont moins souvent en emploi que dans la majorité des autres EPCI concernés.

La communauté de communes Giennoises englobe deux quartiers prioritaires de la politique de la ville *(figure 1)*, dans lesquels résident 3 200 personnes, soit 12,5 % de la population de l'EPCI. Ceci la place au 5e rang des EPCI de la région concentrant le plus de population en quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les deux quartiers, Montoire et Champ de la Ville, sont situés sur la commune de Gien. Ils sont de petite taille, entre 1 500 et 1 700 habitants *(figure 6)*. Le niveau de vie médian *(définitions)* des habitants de ces quartiers est faible *(figure 4)*.

Les habitants de Champ de la Ville ont le revenu disponible par UC médian *(définitions)* le plus faible des habitants des quartiers politique de la ville de la région et la part de population vivant sous le seuil de pauvreté *(définitions)* la plus élevée. Le quartier fait partie des vingt-cinq QPV de France métropolitaine ayant le plus fort taux de pauvreté. Dans ce quartier, le poids des prestations sociales dans le revenu disponible des habitants est plus élevé que dans les autres QPV de la région, en particulier le poids des prestations familiales et logement *(définitions)*.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes Giennoises

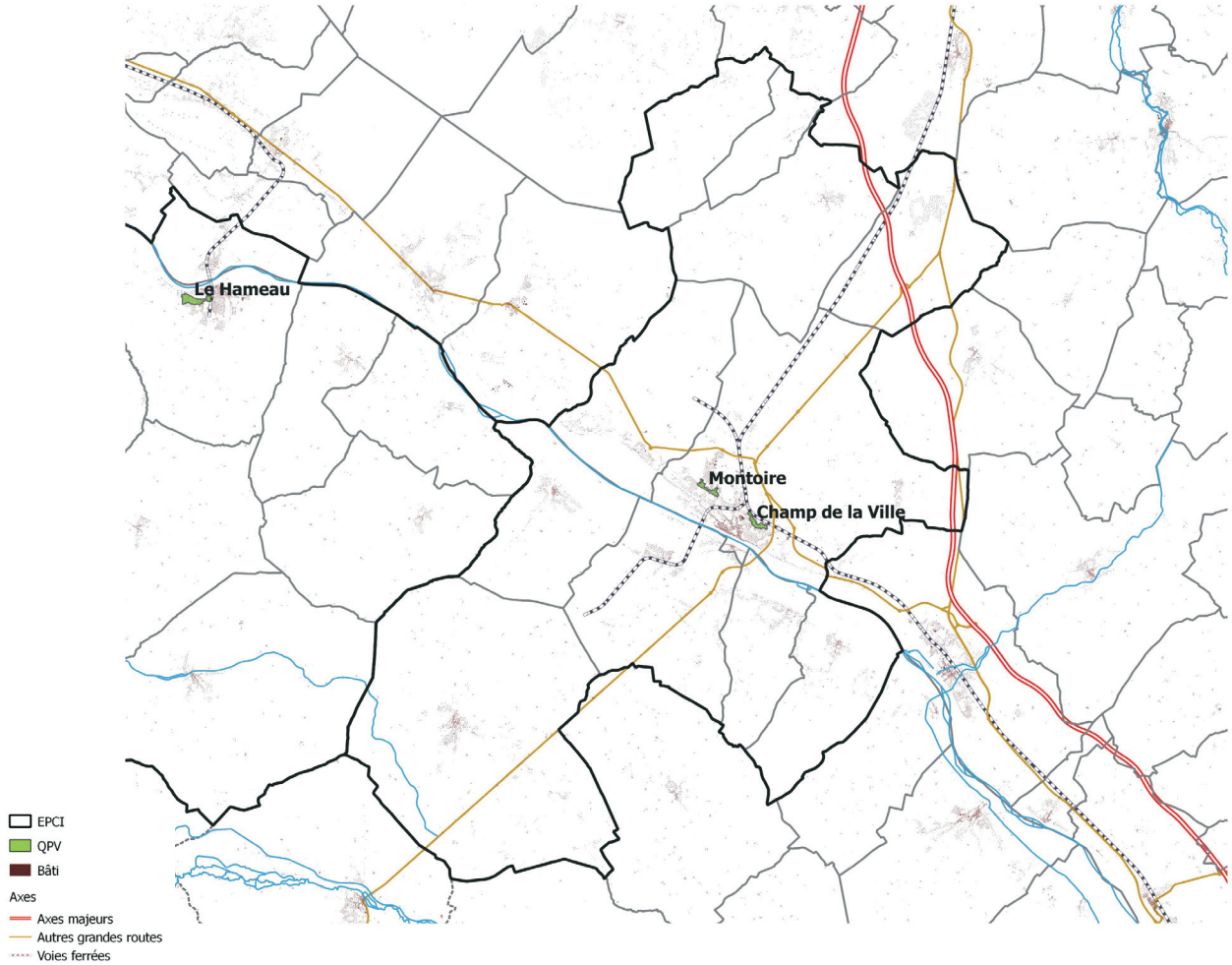

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

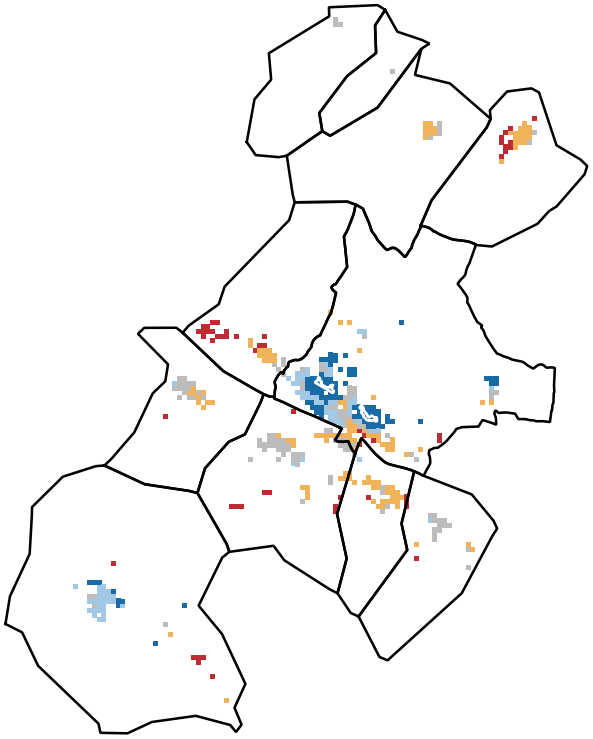

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

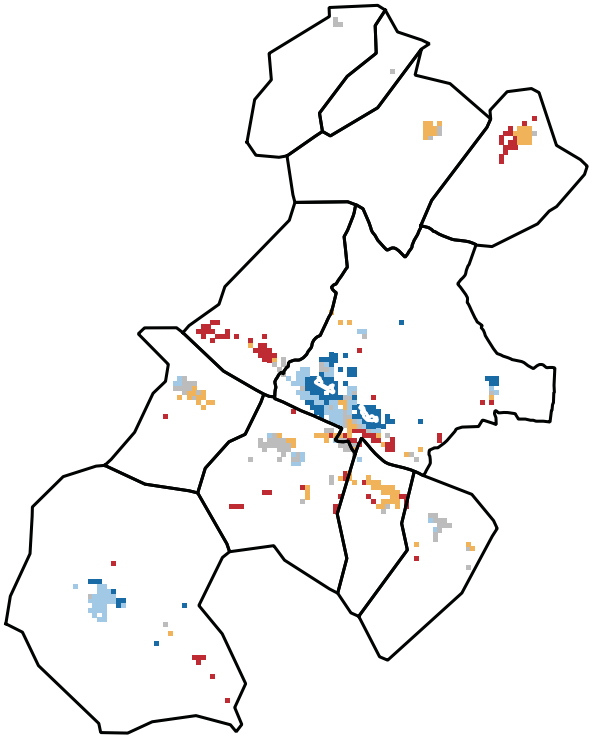

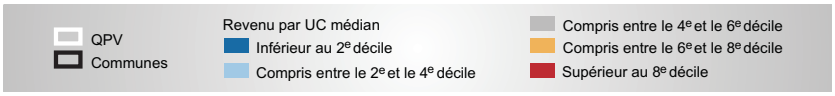

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les difficultés d'accès à l'emploi y sont prégnantes. Seule une personne en âge de travailler sur quatre a un emploi, ce qui place encore le quartier en dernière position en termes de taux d'emploi (*figure 9*). La situation des femmes face à l'emploi est également moins favorable. Cependant, lorsque les habitants de ce quartier ont un emploi, il est moins souvent précaire qu'à Montoire, ou qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

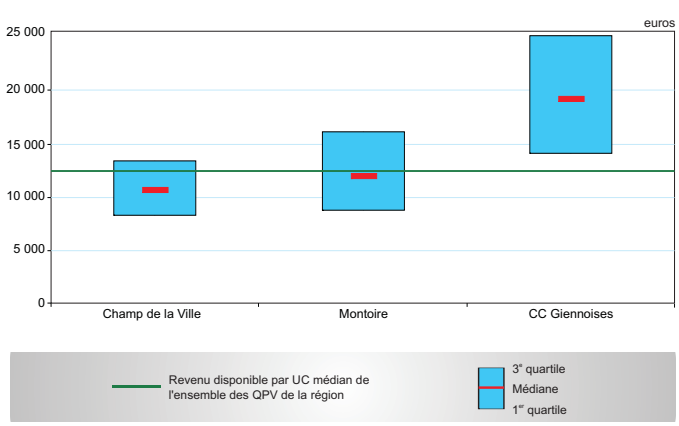

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

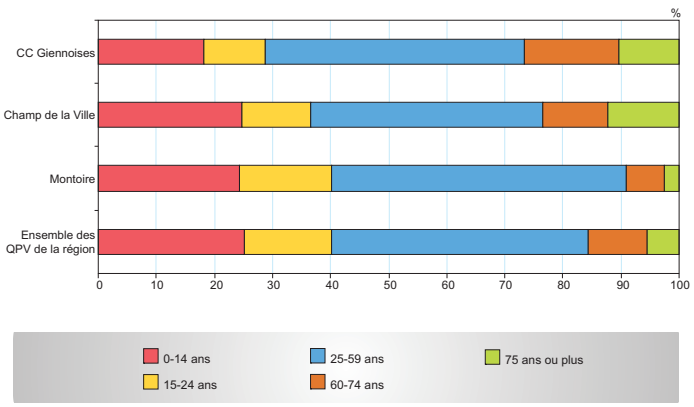

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Champ de la Ville	1 676	17,0	5,0	42,1	30,9	61,5	37,7	34,1
Montoire	1 515	15,7	5,0	32,5	38,2	48,6	32,6	29,7
CC Giennoises	25 598	15,5	2,0	33,5	9,2	16,0	20,1	16,8
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

Pourtant, contrairement à d'autres quartiers de la politique de la ville de la région, les situations familiales défavorables sont peu fréquentes et ne peuvent expliquer ces difficultés d'accès à l'emploi. Les allocataires de la CAF élèvent moins souvent seuls des enfants qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région et les grands ménages ne sont pas plus représentés *(figure 6)*. Par contre, 23 % des habitants ont 60 ans ou plus *(figure 5)*. Huit habitants sur dix de plus 15 ans et non scolarisés sont peu (inférieur au baccalauréat) ou pas diplômés *(figure 9)*. De plus, 31 % des habitants sont de nationalité étrangère, soit 10 points de plus qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV du Centre-Val de Loire *(figure 6)*. Par ailleurs, l'enclavement de Champ de la Ville rend l'accès aux services difficile et les déplacements sont complexes en raison de l'insuffisance des liaisons de transport.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

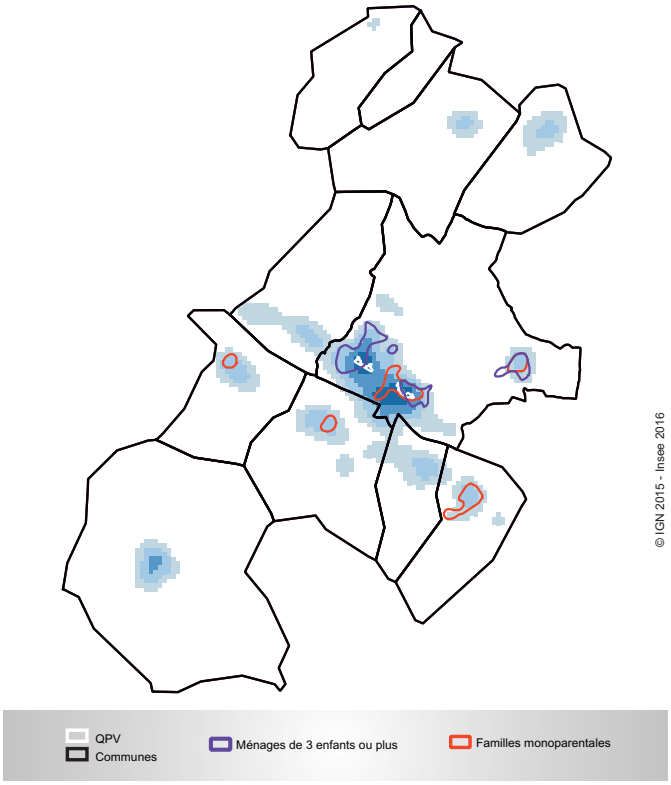

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

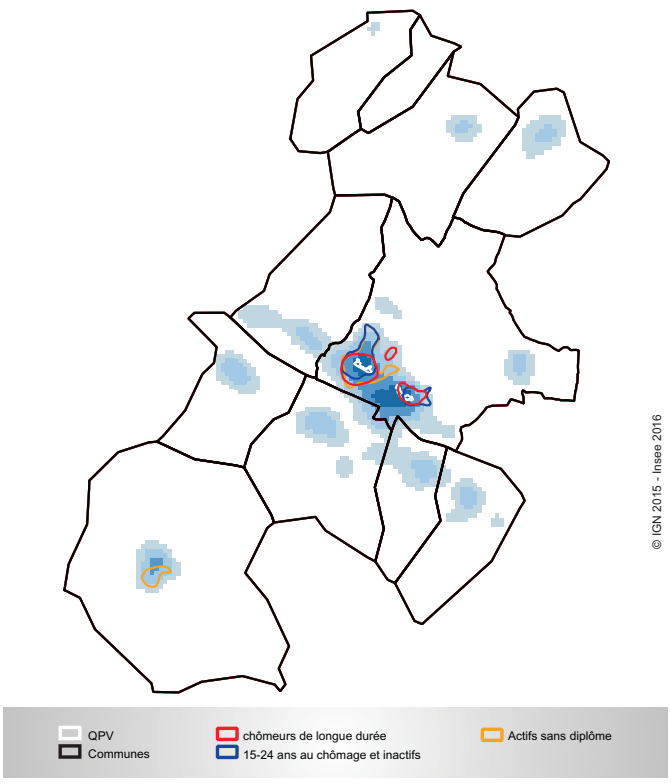

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Champ de la Ville	52,4	57,8	24,7	19,2	17,9	12,7
Montoire	44,6	68,9	43,9	34,4	23,1	12,9
CC Giennoises	48,5	61,9	60,4	55,3	11,3	3,4
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Les habitants de Montoire sont aussi moins souvent en activité qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers de la politique de la ville de la région.

Les actifs sans diplôme et les chômeurs de longue durée (plus d'un an) sont plus présents dans ce quartier *(figure 8)*. Près de quatre habitants sur dix sont de nationalité étrangère *(figure 6)*, ce qui peut constituer un frein à l'emploi, ces personnes étant en particulier généralement moins diplômées. Comparé à l'ensemble des QPV de la région, Montoire abrite peu de familles monoparentales et la même proportion de grands ménages *(figure 6)*.

En cohérence avec la géographie prioritaire de la politique de la ville, le collège Jean Mermoz, à proximité du quartier Montoire, est classé en réseau d'éducation prioritaire (REP). Ce dispositif pourrait permettre, à l'avenir, de faire remonter le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 24 ans qui est assez faible, inférieur à la moyenne de l'ensemble des quartiers de la région.

Le logement social domine dans les deux QPV de la communauté de communes Giennoises *(figure 10)*.

Le parc de Champ de la ville est même uniquement composé de logements sociaux alors qu'à Montoire une partie du parc est privée, composée, entre autres, du centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) et du foyer de travailleurs migrants (FTM) qui loue des logements à l'association départementale pour le développement des actions en faveur des personnes handicapées et inadaptées (AIDAPHI).◆

10 Parc de logements majoritaire

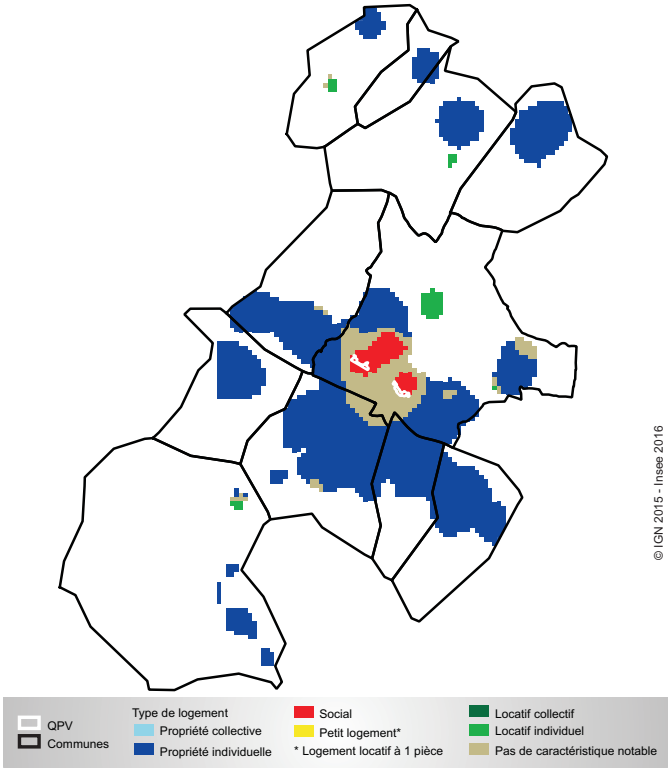

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération Montargoise et Rives du Loing

La communauté d'agglomération Montargoise et Rives du Loing est composée de 15 communes et compte 60 800 habitants. Ces derniers se trouvent parmi les moins favorisés des habitants des EPCI *(définitions)* de la région ayant un quartier de la politique de la ville. Leur niveau de vie médian *(définitions)*, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) (18 200 euros) *(définitions)*, est parmi les plus faibles et l'accès à l'emploi y est particulièrement contraint.

La communauté d'agglomération englobe quatre quartiers de la politique de la ville (QPV) dans lesquels résident 10 100 personnes, soit 16,6 % de sa population *(figure 1)*. Cette proportion d'habitants en QPV est importante parmi les EPCI de la région ayant un QPV et situe la communauté d'agglomération en deuxième position derrière la communauté de communes Le Cœur du Pithiverais.

Les quartiers en QPV sont situés sur les communes de Montargis et de Châlette-sur-Loing. Le Plateau et la Chaussée sont les plus peuplés de la communauté d'agglomération, avec respectivement 3 900 et 3 000 habitants. Le Bourg-Chautemps et Vésine sont de taille plus réduite avec 2 000 et 1 200 habitants *(figure 6)*.

Les habitants du Bourg-Chautemps, du Plateau et de Vésine disposent de revenus particulièrement faibles *(figures 2 et 3)*.

En effet, la moitié de leurs habitants vivent avec moins de 12 400 euros, valeur qui correspond au niveau de vie médian de l'ensemble des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la région *(figure 4)*. Ces trois quartiers font partie des quinze quartiers de la région qui affichent le niveau de vie *(définitions)* le plus faible. Plus de la moitié des habitants du Bourg-Chautemps et du Plateau vivent sous le seuil de pauvreté *(définitions)*. Aussi, les allocataires de la CAF, dont le revenu dépend essentiellement des prestations sociales, ainsi que les bénéficiaires du RSA socle, sont proportionnellement nombreux *(figure 6)*.

Au Plateau et dans le quartier Vésine, les habitants accèdent difficilement à l'emploi : seuls quatre résidents en âge de travailler sur dix, voire moins à Vésine, occupent effectivement un emploi *(figure 9)*. Les emplois sont cependant moins précaires dans ces deux quartiers qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région. Les caractéristiques sociodémographiques des habitants expliquent en partie les difficultés d'accès à l'emploi. Un ménage sur dix vivant dans le quartier Vésine comporte au moins six personnes et un quart des habitants ont moins de 15 ans. La garde des enfants peut alors être un frein à l'emploi. Par ailleurs, un quart des habitants du Plateau et un tiers de ceux de Vésine sont de nationalité étrangère *(figure 6)*.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération de Montargoise et Rives du Loing

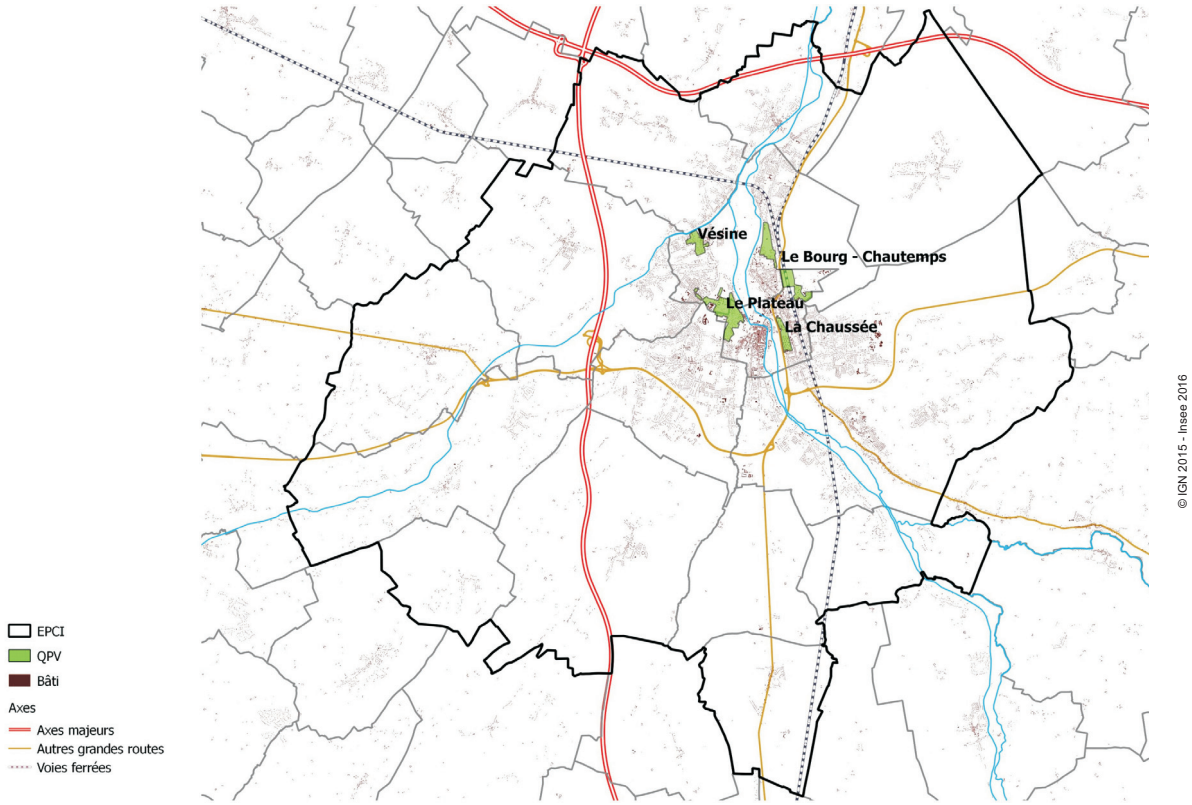

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

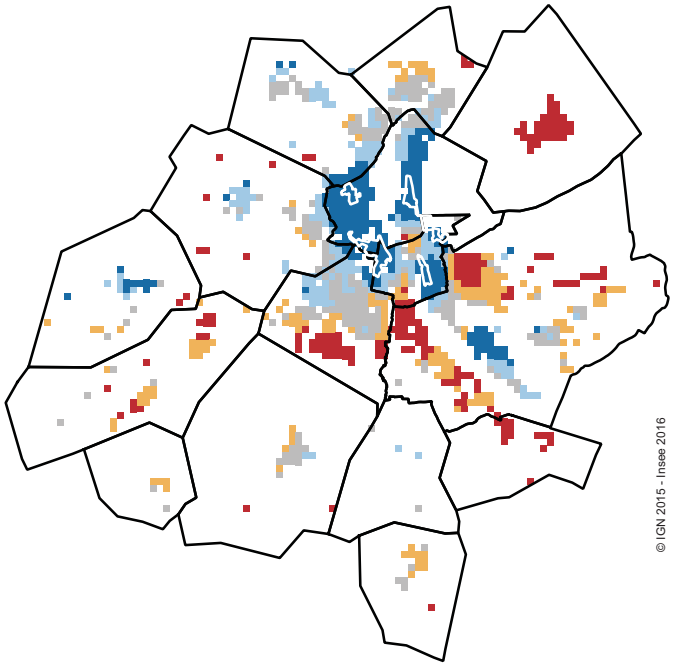

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

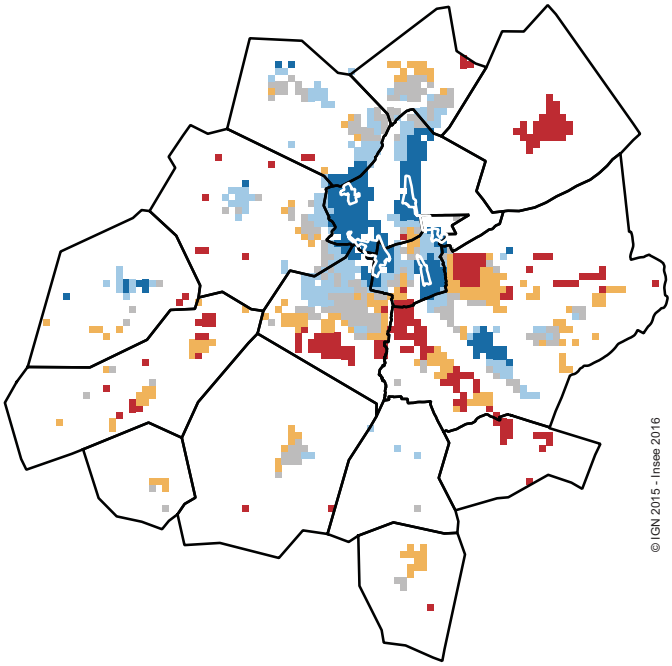

QPV
Communes

Revenu par UC médian
Inférieur au 2e décile
Compris entre le 2e et le 4e décile
Compris entre le 4e et le 6e décile
Compris entre le 6e et le 8e décile
Supérieur au 8e décile

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Au Plateau, seul un tiers des jeunes de 16 à 24 ans sont scolarisés. Le contrat de ville prévoit donc des mesures afin de repérer les collégiens susceptibles d'être en décrochage scolaire pour leur permettre de se remettre à niveau et de poursuivre des études. De plus, en cohérence avec la géographie prioritaire de la politique de la ville, le collège Paul-Éluard, à proximité du quartier du Plateau à Châlette-sur-Loing, est classé en réseau d'éducation prioritaire (REP).

À Bourg-Chautemps, le taux d'emploi est similaire à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (45 %). Mais les emplois, notamment féminins, sont plus fréquemment précaires (*figure 9*).

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

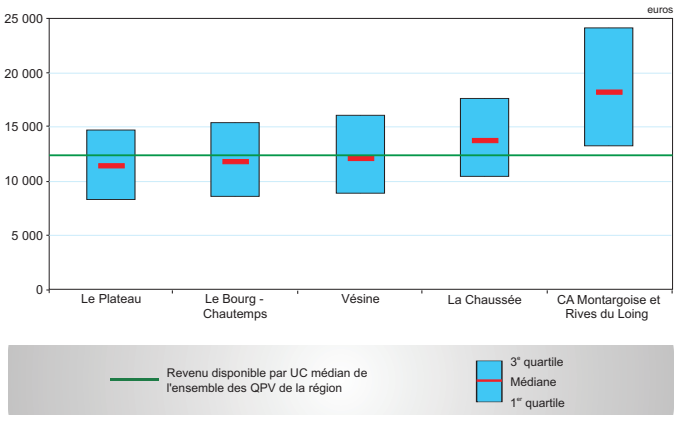

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

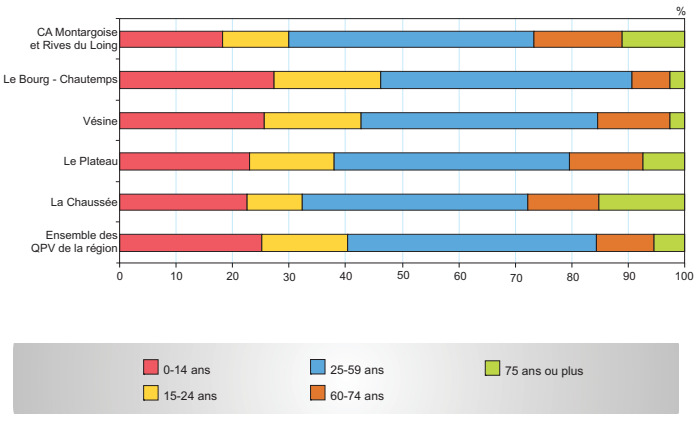

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Le Plateau	3 913	20,7	5,1	41,3	24,8	54,2	39,0	34,1
La Chaussée	3 009	22,3	2,2	54,8	12,1	37,1	33,8	33,2
Le Bourg - Chautemps	1 969	23,9	7,0	36,9	23,7	50,6	37,8	36,3
Vésine	1 193	12,6	10,2	20,7	35,6	48,5	32,2	30,5
CA Montargoise et Rives du Loing	60 825	19,1	2,1	35,9	8,6	19,0	24,8	22,0
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

La part des moins de 15 ans est plutôt élevée (27,4 %) *(figure 9)*. De plus, un jeune sur deux entre 16 et 24 ans est scolarisé, niveau comparable à la moyenne de l'EPCI, mais supérieur à chacun des autres quartiers de l'EPCI.

Les habitants de La Chaussée sont davantage préservés que ceux des autres QPV de l'agglomération. Ils disposent pour la moitié d'entre eux d'un niveau de vie supérieur à 13 800 euros *(figure 4)*. La Chaussée arrive ainsi en septième position des QPV de la région ayant le niveau de vie le plus élevé. Le taux de pauvreté *(définitions)* y est aussi plus faible.
Cela s'explique par un accès à l'emploi plus facile, y compris pour les femmes. La part des personnes en âge de travailler est faible dans ce quartier mais la moitié de ces personnes occupent un emploi *(figure 9)*.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

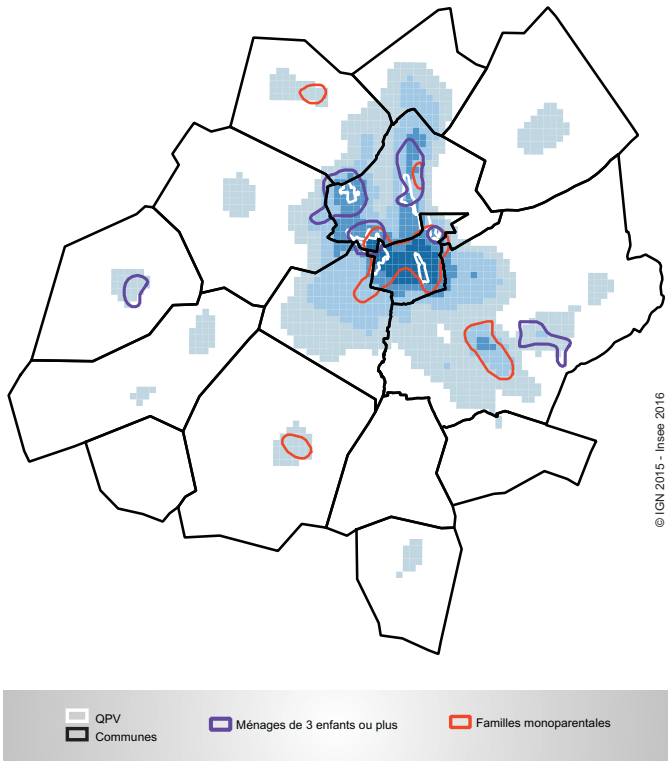

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

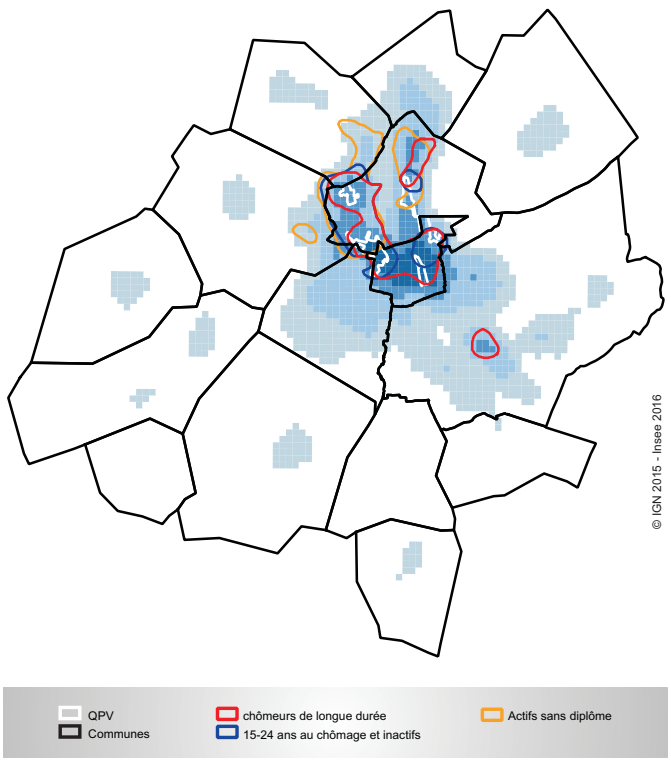

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Le Plateau	34,4	61,4	37,2	30,3	18,7	12,8
La Chaussée	34,2	54,6	49,5	44,2	16,8	6,7
Le Bourg - Chautemps	50,3	66,0	45,1	36,3	28,8	10,6
Vésine	46,4	63,8	40,6	37,9	19,7	12,5
CA Montargoise et Rives du Loing	50,8	61,3	59,6	55,8	12,8	3,7
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

De plus, les emplois sont plus stables : La Chaussée est le QPV de la région ayant la part d'emplois précaires la plus faible (moins de 17 % des emplois). Ainsi, la part des indemnités chômage dans le revenu déclaré y est moins importante. Le poids des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible est par contre très élevé, en raison de la présence importante de personnes de 60 ans ou plus (28 % des résidents) - *(figure 5)*. Cette présence plus nombreuse de personnes âgées peut aussi expliquer la part importante de petits ménages, voire de ménages composés d'une seule personne. Les étrangers sont proportionnellement moins nombreux. Comme c'est le cas au Plateau, la scolarisation des jeunes est particulièrement faible. Le collège le Grand Clos, situé dans le quartier, est classé en REP, ce qui devrait permettre aux élèves d'obtenir un niveau suffisant pour poursuivre des études au-delà du collège.

Le logement social domine dans la totalité des quartiers de l'EPCI *(figure 10)*. Le secteur du Plateau a fait l'objet d'une importante opération de renouvellement urbain qui a permis de renforcer l'offre en logements de petite taille, donc mieux adaptée à sa population résidente. Par ailleurs, le contrat de ville prévoit d'améliorer l'habitat dans une recherche d'équilibre logements privés / logements sociaux.

Les quartiers de Vésine, du Plateau, le nord et le sud du Bourg-Chautemps semblent plus fragilisés au regard de l'emploi : les chômeurs de longue durée (plus d'un an), les jeunes âgés de 15 à 24 ans au chômage et inactifs y sont plus présents *(figure 8)*.◆

10 Parc de logements majoritaire

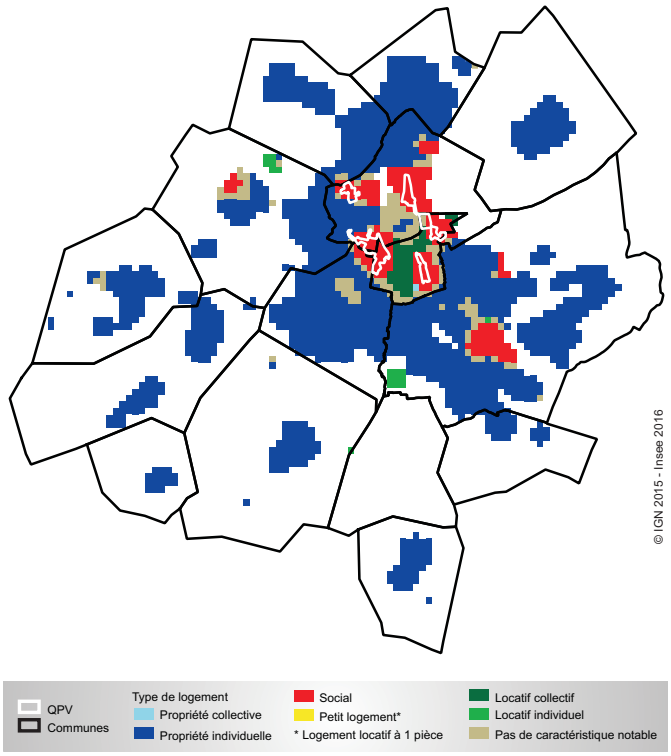

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les quartiers de la politique de la ville de la communauté de communes Le Cœur du Pithiverais

La communauté de communes le Cœur du Pithiverais est composée de 3 communes (Pithiviers, Pithiviers-le-Vieil, Dadonville) et compte 13 340 habitants. Ces derniers se situent parmi les moins favorisés des habitants des EPCI *(définitions)* concernés par la politique de la ville de la région en termes économiques. En effet, leur niveau de vie médian *(définitions)*, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)*, classe la communauté de communes en avant dernière position des 19 EPCI de la région ayant au moins un quartier de la politique de la ville, devant la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.

Le Cœur du Pithiverais comprend deux quartiers de la politique de la ville (QPV) *(figure 1)* dans lesquels résident 2 640 habitants, soit un habitant de l'EPCI sur cinq *(figure 6)*. Cette proportion est la plus élevée parmi les EPCI de la région concernés par la politique de la ville. Ces quartiers, Saint Aignan et Quartiers Nord, sont situés sur la commune de Pithiviers qui a, par délégation, la compétence en matière de politique de la ville.

Les habitants du quartier Saint Aignan, construit dans les années 1970 pour faire face à la croissance démographique, font partie des plus défavorisés parmi l'ensemble de la population des QPV de la région. En effet, la moitié d'entre eux ont un niveau de vie inférieur à 11 200 euros *(figure 4)*. C'est 1 200 euros en dessous du niveau de vie médian de l'ensemble des habitants des QPV régionaux (12 400 euros par UC) et 6 500 euros en dessous de celui des habitants de l'ensemble de l'EPCI, déjà faible au regard des autres intercommunalités de la région concernées par la politique de la ville. La condition financière fragile des résidents du quartier est confirmée par le taux de pauvreté *(définitions)* : près de six habitants sur dix vivent sous le seuil de pauvreté *(définitions)* à Saint Aignan *(figure 6)*.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes Le Coeur du Pithiverais

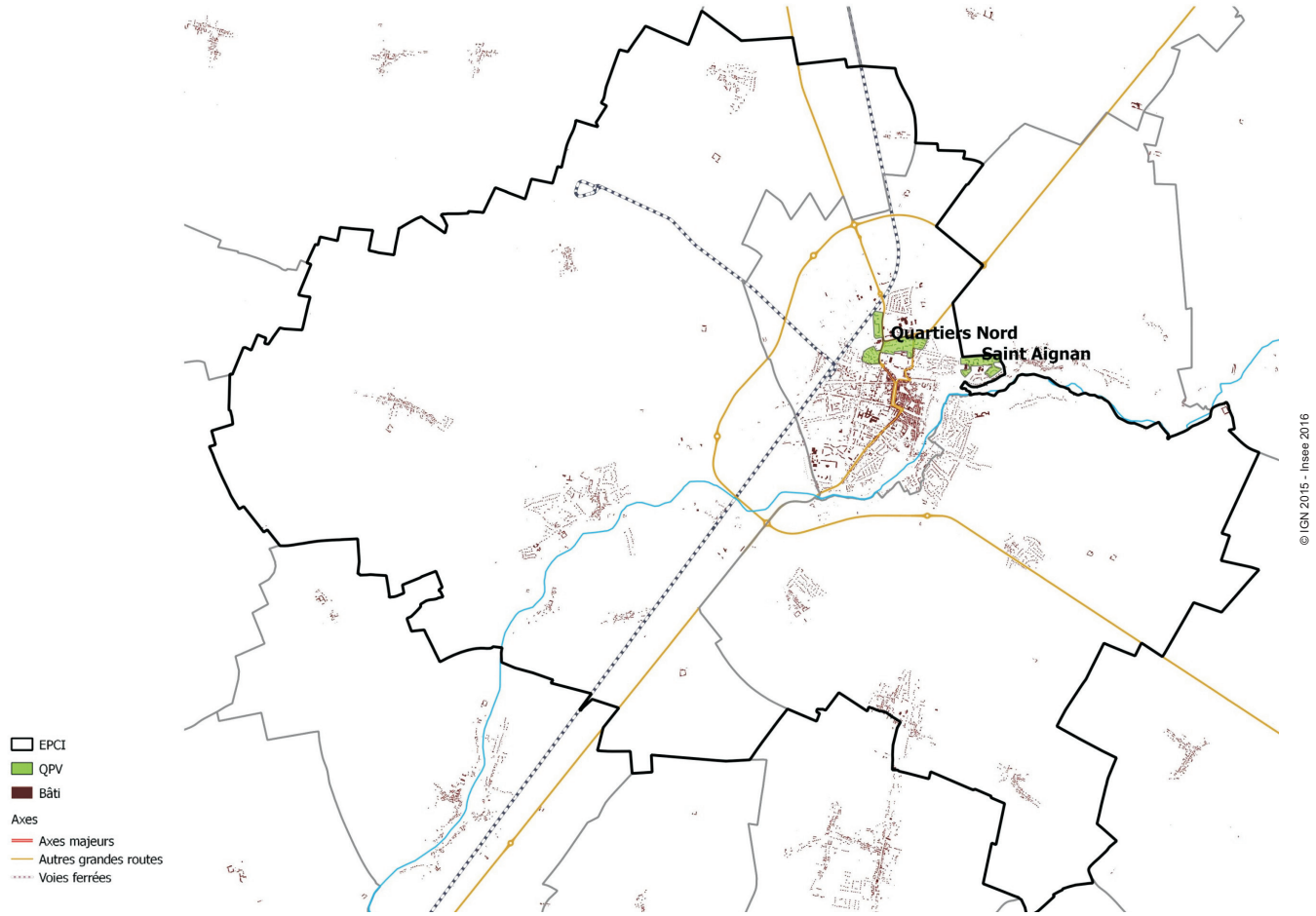

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

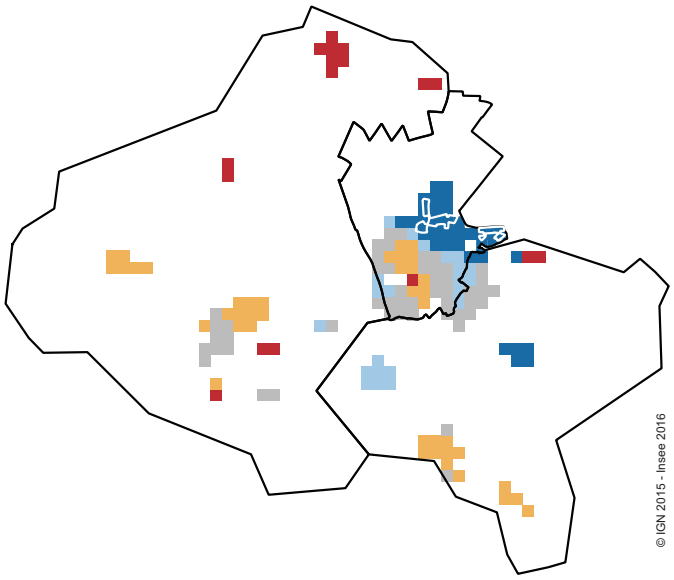

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

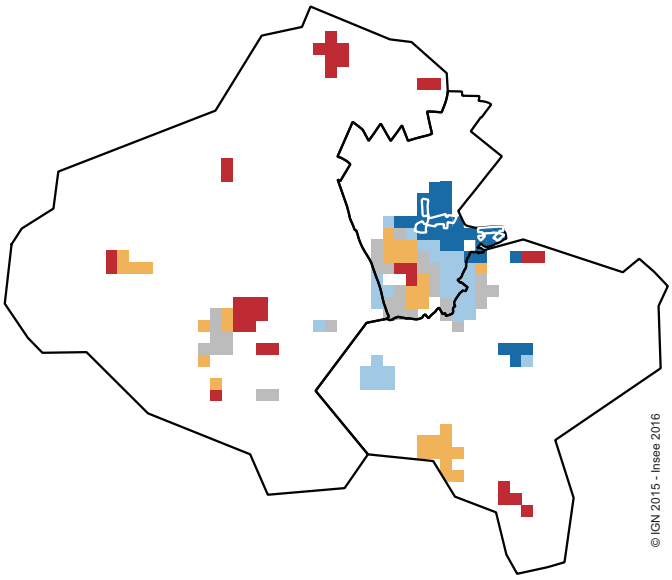

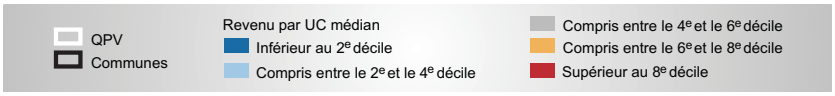

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les faibles niveaux de revenu s'expliquent en partie par un accès restreint à l'emploi pour les habitants. À Saint Aignan, moins de 40 % de la population en âge de travailler occupe un emploi et parmi les habitants qui travaillent, trois sur dix ont un emploi précaire *(figure 9)*. Ces difficultés sont accentuées pour les femmes. La présence de nombreux ménages de six personnes ou plus *(figure 6)* peut expliquer ces difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi, de même que le manque de qualification des habitants : près de neuf sur dix de ceux qui ne sont plus scolarisés n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au bac. Par ailleurs, quatre habitants sur dix sont de nationalité étran-

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

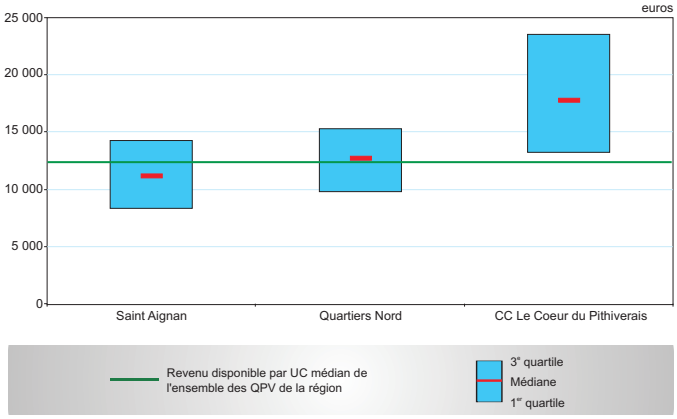

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

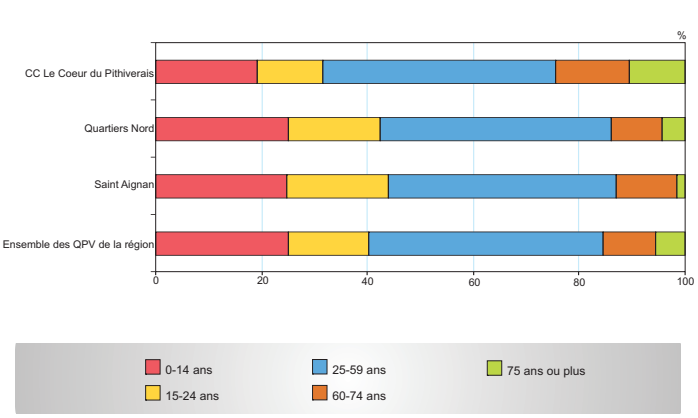

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Quartiers Nord	1 450	28,5	6,1	35,4	21,5	42,9	26,7	28,3
Saint Aignan	1 157	19,3	7,9	26,1	41,8	57,7	35,6	37,5
CC Le Coeur du Pithiverais	13 340	19,2	2,7	33,2	11,8	19,0	20,9	18,4
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

La situation financière des habitants de Quartiers Nord est un peu moins précaire. La moitié des habitants y vivent avec un revenu disponible de plus de 12 700 euros par UC *(figure 4)*. Si ce revenu médian est bien inférieur à celui de l'ensemble des habitants de l'intercommunalité, il est un peu supérieur à la moyenne des habitants de l'ensemble des QPV de la région. Parallèlement, 43 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté *(définitions) - (figure 6)*, soit un peu moins que dans l'ensemble des QPV de la région. Cela s'explique par un taux d'emploi supérieur dans le quartier : 52 % des personnes de 15 à 64 ans qui y résident occupent un emploi, soit dix points de moins que dans l'EPCI mais six points de plus que pour l'ensemble de la population des QPV régionaux en âge de travailler *(figure 9)*. Pourtant, la situation familiale des habitants est parfois défavorable à l'emploi. Ainsi, les familles monoparentales et les grands ménages (6 personnes ou plus) sont plus représentés à Quartiers Nord qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV *(figure 6)*.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

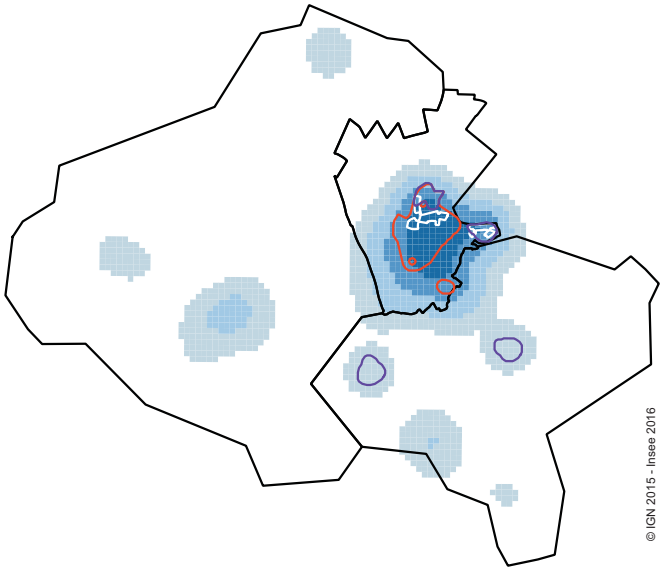

QPV
Communes
Ménages de 3 enfants ou plus
Familles monoparentales

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

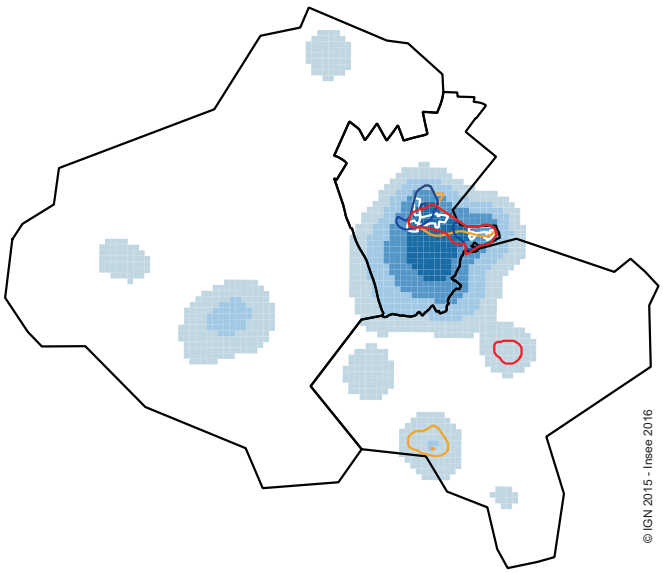

QPV
Communes
chômeurs de longue durée
15-24 ans au chômage et inactifs
Actifs sans diplôme

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Quartiers Nord	40,4	65,8	51,8	44,2	25,3	9,6
Saint Aignan	42,9	68,3	38,4	29,2	30,3	13,7
CC Le Coeur du Pithiverais	46,0	62,4	62,2	55,8	15,4	3,8
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Le contrat de ville prévoit donc la mise en place de structures adaptées pour l'accueil des enfants, dont pourront bénéficier les jeunes parents travaillant parfois en horaires décalés. En outre, comme à Saint-Aignan, les habitants sont peu qualifiés : près de neuf habitants de plus de 15 ans et non scolarisés sur dix n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat et seuls quatre jeunes de 16 à 24 ans sur dix sont scolarisés *(figure 9)*.

Par l'intermédiaire du contrat de ville, le conseil régional s'engage à lutter contre le décrochage scolaire dans les lycées et dans les CFA, en coordonnant des plateformes, afin de proposer aux jeunes une solution de retour en formation qualifiante (voie scolaire, apprentissage, formation continue) ou d'insertion professionnelle.◆

10 Parc de logements majoritaire

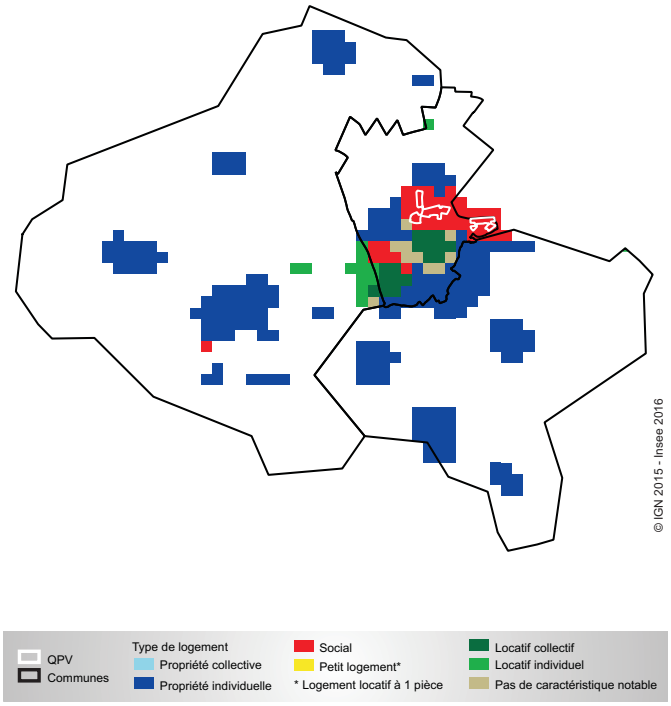

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Le quartier de la politique de la ville de la communauté de communes du Sullias

La communauté de communes du Sullias se compose de 11 communes qui hébergent plus de 12 000 habitants. Ceux-ci ont un niveau de vie médian *(définitions)*, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) *(définitions)*, qui s'élève à 19 123 euros *(figure 4)*. Les habitants de la moitié des EPCI *(définitions)* concernés par la politique de la ville de la région disposent d'un niveau de vie supérieur. Au sein de la communauté de communes du Sullias, un habitant sur dix réside dans le quartier du Hameau, identifié comme quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et situé sur la commune de Sully-sur-Loire. Sa construction a débuté à la fin des années 70 pour répondre à la demande de logements générée par la construction de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly. À partir des années 90, ce quartier a fait l'objet de travaux de réhabilitation afin de pallier la détérioration du parc immobilier. Le parc social n'y est pas surreprésenté. On constate d'ailleurs une certaine mixité de l'habitat et le bâti se compose en majorité de pavillons.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes du Sullias

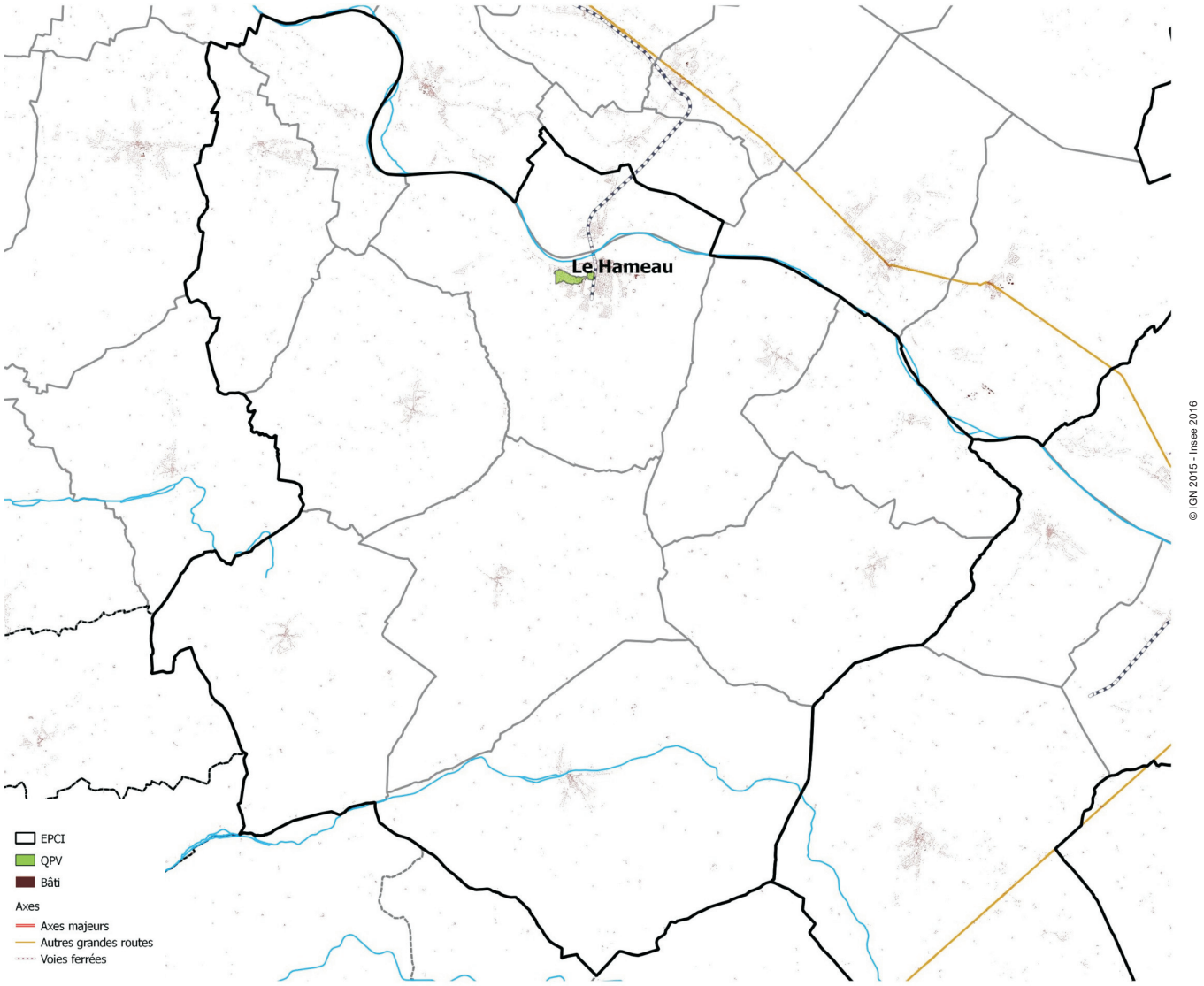

Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

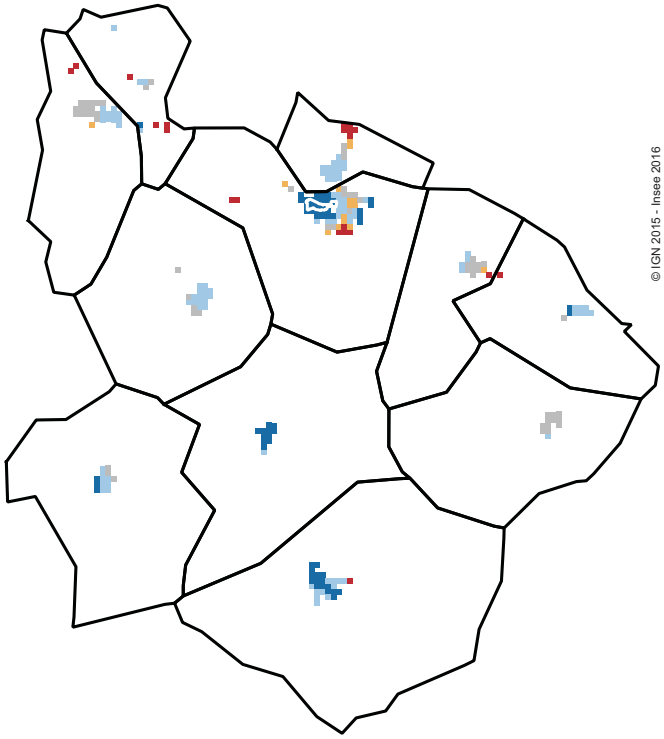

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

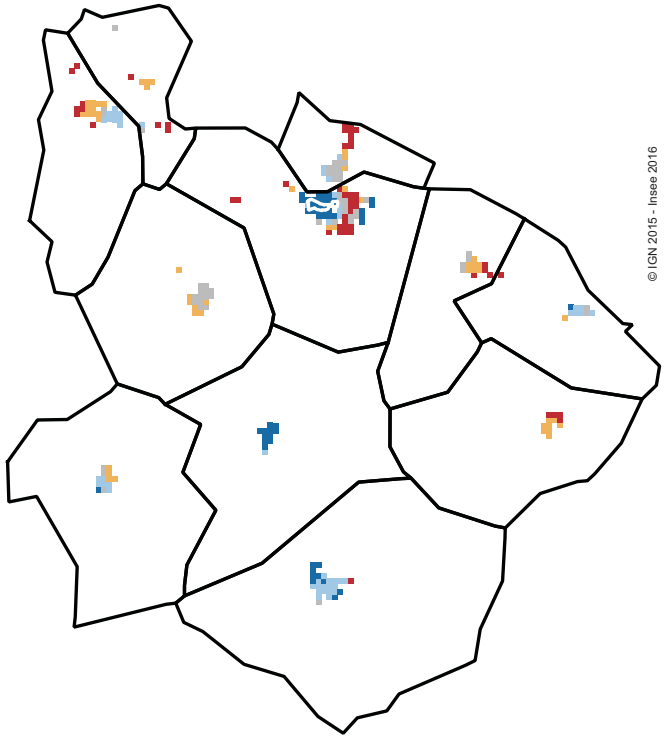

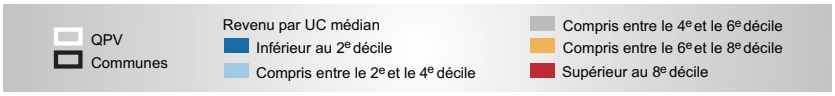

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Comme dans l'ensemble des QPV, la population du quartier est jeune. Un habitant sur quatre a moins de 15 ans pour un résident de l'EPCI sur cinq. Au sein de l'EPCI la population est plutôt âgé : 28 % de la population a 60 ans ou plus *(figure 5)*.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires

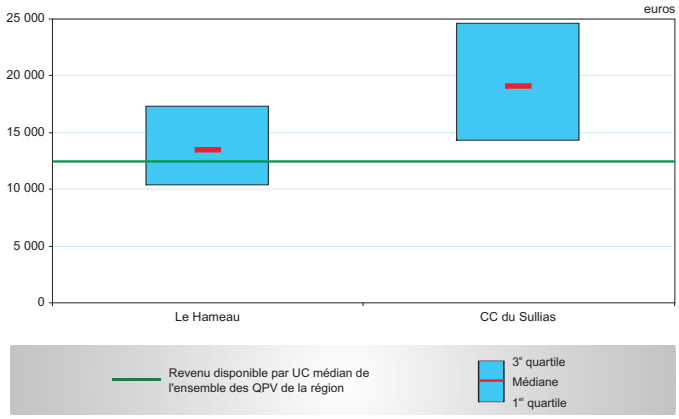

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population

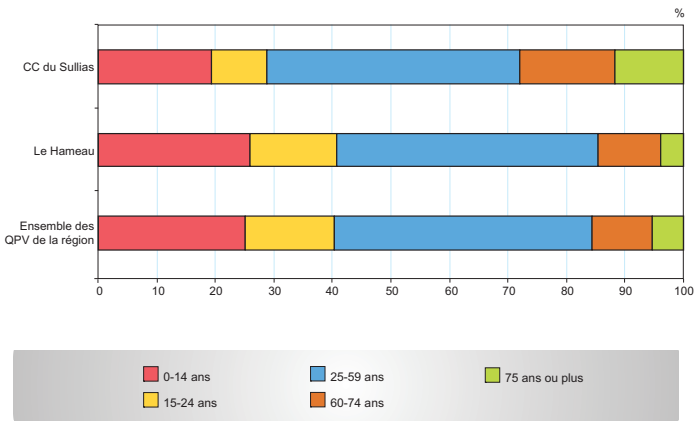

Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

nombre, %

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Le Hameau	1 384	22,1	4,8	29,8	17,2	36,2	27,9	25,0
CC du Sullias	12 870	16,8	2,3	30,6	6,0	14,0	15,6	14,0
Ensemble des QPV de la région	**157 066**	**22,2**	**5,0**	**40,0**	**20,7**	**45,3**	**36,9**	**33,5**

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

Le quartier du hameau ne compte pas plus de familles nombreuses au sein du quartier que la moyenne des QPV de la région. Par contre, la part des ménages d'une personne, équivalente à celle de la communauté de communes y est inférieure de dix points à celle de la moyenne de l'ensemble des QPV du Centre-Val de Loire *(figure 6)*. On a donc une population proche de son environnement, où les situations familiales défavorables ne sont pas plus nombreuses. Les habitants du quartier ont un niveau de vie médian dans la fourchette haute des QPV. Dans ce contexte où les ménages sont dans des situations familiales *(définitions)* moins défavorables, la part des prestations sociales dans le revenu disponible représente moins de 17 % du revenu des ménages.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

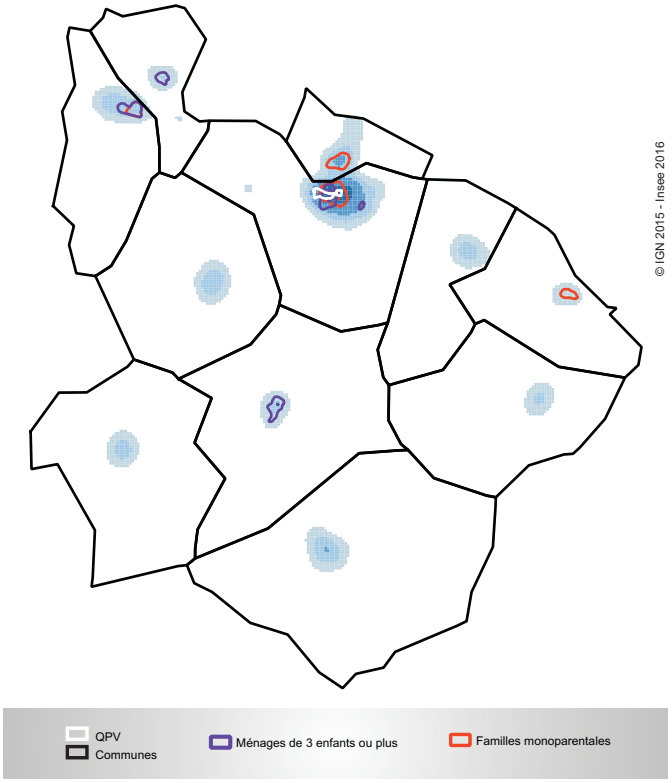

Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentations de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme

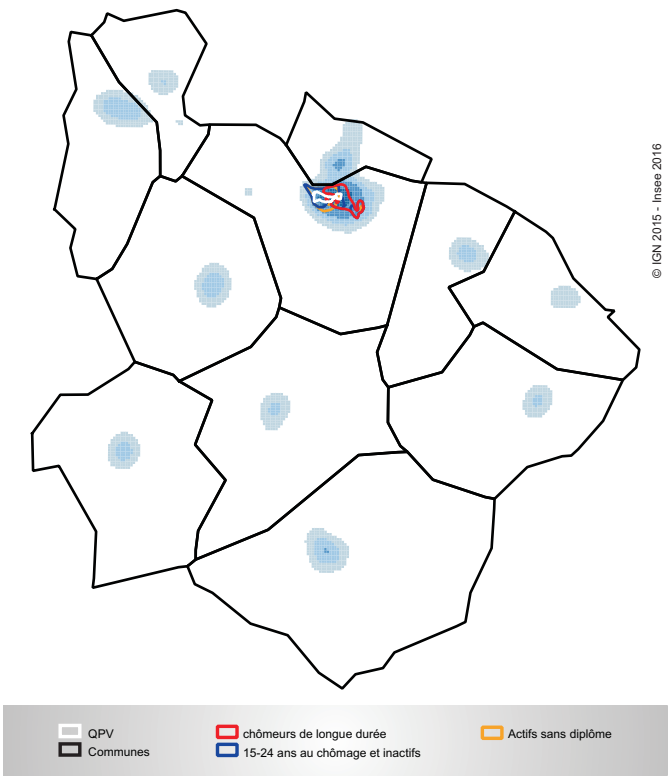

Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

%

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Le Hameau	34,7	64,8	46,6	39,9	20,2	7,9
CC du Sullias	46,4	59,3	63,5	58,4	12,6	2,9
Ensemble des QPV de la région	**48,7**	**63,9**	**45,5**	**40,3**	**26,3**	**9,2**

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,
(2) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

À l'inverse, la part des revenus d'activité dans la composition de ce revenu est de près de 65 %, soit autant que dans l'ensemble de l'EPCI. Pourtant, comme dans la majorité des QPV de la région, moins de la moitié des habitants du quartier du Hameau en âge de travailler sont en emploi contre plus de 63 % dans la communauté de communes *(figure 9)*. Cette faiblesse du taux d'emploi s'explique en partie par la faible qualification des habitants.

Seule une personne sur trois de 16 à 24 ans est encore scolarisée, contre une sur deux en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région. Par ailleurs, quand les résidents travaillent, leur emploi est moins souvent précaire qu'en moyenne sur l'ensemble des QPV de la région. Cette situation peut s'expliquer par la présence de commerces de proximité dans lesquels travaillent les habitants du quartier même s'ils sont peu pourvoyeurs d'emplois.◆

10 Parc de logements majoritaire

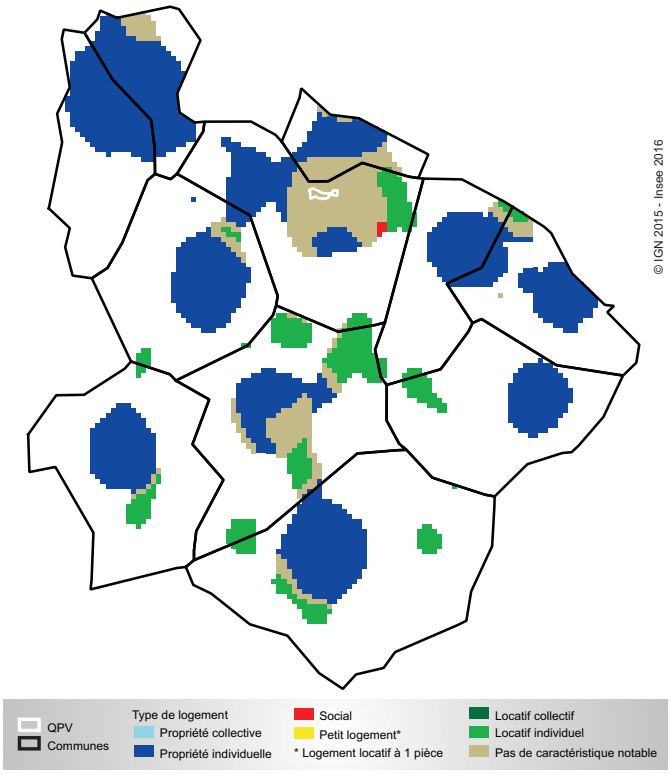

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Méthodologie et définitions

Méthodologie

Les cartes présentées dans cet atlas sont dites «carroyées». Un carroyage est un découpage de l'espace géographique en mailles régulières de forme carrée et de taille fixe. Construit sans a priori sur ce que doivent être les zonages d'intervention ou de gestion, les carreaux permettent une vision impartiale des phénomènes.

La surreprésentation d'une sous-population (familles monoparentales, chômeurs de longue durée ...) se fait sous la forme d'un ou plusieurs contours irréguliers de couleur entourant les zones dans lesquelles la sous-population est, en proportion, particulièrement plus nombreuse qu'ailleurs. Le seuil de surreprésentation est fixé à la moitié supérieure de la médiane.

Le fond de carte bleu des cartes de surreprésentation représente la plus ou moins forte densité de population.

Définitions :

EPCI : Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.
La géographie des EPCI présentés dans ce dossier est celle de 2015.

Prestations sociales : Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. Elles sont associées à six grandes catégories de risques :

- ✓La vieillesse et la survie (pensions de retraite, pensions de réversion, prise en charge de la dépendance).
- ✓La santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles).
- ✓La maternité-famille (prestations familiales : prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants).
- ✓La perte d'emploi (indemnisation du chômage) et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle.
- ✓Les difficultés de logement (aides au logement).
- ✓La pauvreté et l'exclusion sociale (minima sociaux : revenu minimum d'insertion, RSA, minimum vieillesse, etc.).

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité (salaires, bénéfices, indemnités de chômage), les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers (imputés pour ceux qui ne sont pas soumis à déclaration) et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements), nets des impôts directs (impôts sur le revenu, CSG, CRDS, taxe d'habitation)

Le **niveau de vie** d'un ménage est le revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation (UC).

Le nombre d'**unités de consommation** est calculé selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Le **niveau de vie médian** est la valeur qui partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui dispose d'un niveau de vie inférieur à cette valeur et l'autre moitié à un ménage qui dispose d'un niveau de vie supérieur à cette valeur.

Taux de pauvreté : proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé **seuil de pauvreté** (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) en ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian. En 2012 le seuil de pauvreté s'établit à 11 871 euros par an, soit 989 euros par mois.

Le **potentiel financier** d'un territoire : permet de comparer la richesse fiscale théorique dont dispose les EPCI. Il prend d'abord en compte la somme que produiraient les taxes directes locales si l'on appliquait aux bases d'imposition de ces taxes le taux moyen national relatif à chacune de ces taxes s'y ajoute certaines compensations attribuées au secteur communal (communes, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et les syndicats à contributions fiscalisées).

Pour en savoir plus

➢Trois profils de quartiers de la politique de la ville liés à des contextes géo-économique différents - *Insee Analyse Centre-Val de Loire* n°30, mars 2017 : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2663235

➢État d'avancement du Programme Nationale pour la Rénovation Urbaine (PNRU) : http://www.anru.fr/index.php/fre/Programmes/Programme-National-pour-la-Renovation-Urbaine/Etat-d-avancement-du-programme-Mars-2017

➢Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) : rapport 2015 : http://www.onpv.fr/publications

➢Base de données documentaires de la politique de la ville, contrats de ville : http://sig.ville.gouv.fr/ http://i.ville.gouv.fr/index.php/Document?title=&author=&author_id=&document_type_id=&topic_id=&topic_id2=&plan_id=1&plan_id2=&zone_name=R%C3%A9gion&zone_code=24&zone_name2=&zone_code2=&date_from=&date_to=&sort_by=&searchType=1&commit=Lancer+la+recherche

➢Rapport de synthèse de la concertation nationale sur la réforme de la politique de la ville, Ministère de l'égalité, des territoires et du logement - Ministère délégué à la ville - secrétaire général du Comité interministériel des villes, février 2013 - http://www.ville.gouv.fr/?rapport-de-synthese-de-la

➢Villes au carré : http://www.villesaucarre.fr/

Insee Dossier
Centre-Val de Loire

Atlas cartographique des quartiers prioritaires de la politique de la ville en Centre-Val de Loire

La politique de la ville est mise en place par les pouvoirs publics afin d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers les plus en difficulté, notamment en termes d'emploi, d'éducation et de logement, et ainsi de réduire les inégalités entre les territoires. Elle implique une intervention publique adaptée et ciblée sur ces quartiers prioritaires. Depuis 2015, une nouvelle géographie de la politique de la ville est en vigueur, recentrée sur les territoires les plus en difficulté.
La solidarité nationale s'y exprime à travers les contrats de ville. Ceux-ci sont signés à l'échelle des intercommunalités et reposent sur trois enjeux : le développement de l'activité économique et de l'emploi, la cohésion sociale et l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
En Centre-Val de Loire, 19 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), abritant 52 quartiers, sont ainsi concernés. Dans cet atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en Centre-Val de Loire, la précarité des 157 000 personnes qui y vivent est appréhendée à partir de leur niveau de vie et du taux de pauvreté.
Cette précarité des habitants des quartiers peut être liée à leur situation familiale et personnelle : monoparentalité, isolement des personnes vivant seules, charge d'une famille nombreuse, faible niveau de qualification ou encore nationalité. Ces aspects peuvent en effet constituer des freins à l'emploi ou au retour à l'emploi, appréciés dans cet atlas par le taux d'emploi ou la proportion de chômeurs de longue durée. Ils se conjuguent avec la situation locale du marché du travail et les conditions physiques d'accès à ce marché (enclavement, manque de transports en commun).
Le taux de scolarisation des 15-24 ans permet quant à lui d'appréhender la capacité qu'auront les citoyens de demain à s'intégrer sur le marché du travail.

Cet atlas a été réalisé par l'Insee Centre-Val de Loire en partenariat avec la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Centre-Val de Loire, Loiret (DRDJSCS).

Dossier n° 1
Mars 2017

ISSN 2262-9238

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de service :
Corinne Chevalier

Chefs de projets :
Pascale Casamayou
Stéphanie Hérant

Rédacteur en chef :
Olivier Ducrocq

Relations média :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2262-9238
@Insee 2017

Insee
Mesurer pour comprendre